SERGE ANTOINE

La Méditerranée Face à ses Futurs

Serge ANTOINE

L A M E D I T E R R A N E E

F A C E A S E S F U T U R S

"Le milieu attire, fixe, modifie l'homme et cette action s'exerce à un degré ou à une profondeur inconnus... Mais l'homme agit en retour sur le milieu. Il l'aménage, l'équipe, le cultive, l'exploite. Il construit des villes, creuse des ports, altère les conditions naturelles avec des conséquences parfois imprévues.

(Paul Valery, 1933)

juillet 1990

TABLE DES MATIERES

1. Le Plan Bleu et les perspectives et choix du bassin méditerranéen 1990-2025 p. 1

2. Annexes :

- le plan d'action pour la Méditerranée p. 25
- Le Plan Bleu p. 27
- Les perspectives globales du bassin méditerranéen en 2000 et 2025 p. 33
- La déclaration de Gènes 1985 p. 37
- La "charte de Nicosie" 1990 p. 38
- Le programme METAP (Banque Mondiale et Banque européenne d'investissement) p. 42
- Quelques cartes actuelles et prospectives du bassin méditerranéen p. 44

3. Des pistes de coopération euroméditerranéenne pour la gestion de l'environnement en Méditerranée par Serge ANTOINE. p. 64

1. POURQUOI, COMMENT LE "PLAN BLEU" ?

Il faut remonter à 1972 et à la Conférence de Stockholm sur l'environnement au cours de laquelle l'attention a été portée sur la dimension planétaire des problèmes. Mais, pour répondre à la "planétisation", plusieurs pays (dont le mien), ont insisté sur l'intérêt d'une approche régionale (ou "écorégionale", c'est à dire en plus des institutions formalisées existantes). "Penser" planète, "agir" régions.

Cette approche a été retenue -pour certaines parties du monde- dont la Méditerranée. Je l'avais suggérée alors à Maurice Strong, responsable de la Conférence. Cette région -et alors essentiellement la mer- observée par Jacques Yves Cousteau, qui soulignait sa fragilité, était parmi celles que l'on se devait de prendre en compte comme un ensemble, éclatée qu'elle était et est toujours en plusieurs morceaux d'institutions internationales.

La Convention de Barcelone en 1975 (1), consacra cette perspective ; elle fut signée par les 17 Etats riverains (1). Cette Convention qui donnait une priorité à la mer, n'en comportait pas moins, dans ce qui allait devenir le "programme d'action pour la Méditerranée" (P.A.M), un volet socio-économique dans lequel allait prendre place le PLan Bleu. Ce Plan Bleu, exercice de prospective à l'horizon des 40 prochaines années sur l'ensemble du bassin méditerranéen (2) répondait à quatre préoccupations :

- anticiper sur les problèmes de pollution et, plus généralement, d'environnement en s'en prenant aux premisses et aux causes avec une longueur d'avance suffisante ;

- s'attacher donc au développement et à ses différentes formes : l'environnement est aujourd'hui, en effet, largement fonction de la manière dont le développement se met en oeuvre ;

---

(1) La Convention de Barcelone réunit l'Espagne, la France, Monaco, l'Italie, la Yougoslavie, la Grèce, la Turquie, la Syrie, le Liban, Israël, Chypre, l'Egypte, la Libye, Malte, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc. La CEE a, depuis, soucrit à cette Convention. L'Albanie a décidé de rejoindre les 17 partenaires en 1990.

(2) Principalement au plan terrestre, d'autres travaux que ceux du Plan Bleu s'attachant au milieu marin.

- prendre en compte -toujours dans le souci d'être présent à l'amont- le littoral et ses arrières-pays et pas seulement la mer (étudiée par ailleurs) ;

- enfin, fournir aux politiques, un vivier (ou un humus) pour des actions à conduire, soit au plan national, soit au plan intraméditerranéen et enrichir la réflexion sur une fraternité méditerranéenne et une solidarité pour un Nord-Sud de voisinage".

L'exercice qui a donc relié plusieurs composantes de l'environnement et du développement, sans générer pour autant de "modèles" mathématiques complets, a fait appel à l'analyse systémique et, pendant près de 7 ans, a entendu plus de 400 experts. Enfin, il s'est appuyé sur une base de quelque 300.000 données statistiques établies par pays. Ses finalités étaient de :

- mieux connaître la réalité globale de la Méditerranée, les relations entre le développement et l'environnement, en étudiant l'évolution prospective à venir, autant que celle, rétrospective, des 20 dernières années.

- mettre les "politiques" en face de leurs responsabilités en leur proposant des alternatives et des pistes pour faire face à telle ou telle situation (scénario) et en dégageant leur marge de liberté. Il ne s'agit pas d'un travail de futurologie, mais d'une prospective sur les avenirs possibles.

On ne comprendrait pas cet exercice, si on le considérait comme un "produit fini". Il s'agit essentiellement d'un exercice "interactif" qui a autant fait appel à l'équipe centrale (1) de "prospectivistes", qu'aux travaux nationaux.

Les partenaires sont d'abord les Etats qui, non seulement ont commandé le travail, mais mis la main à la pâte : 8 à 10 pays ont, eux-mêmes, établi, en liaison avec le PLan Bleu, des "scénarios nationaux". Au Maroc, M. Cherkaoui, Ministre du Plan a été pendant deux ans, l'interlocuteur du Plan Bleu ; il a publié un livre sur l'avenir du Maroc. En Algérie, le travail a servi de base à un plan national : le "littoral bleu". En Egypte, il a sans doute aidé à la sortie d'un plan d'environnement pour les 10 prochaines années, etc, etc...

---

(1) L'équipe dirigée par Michel Grenon, a travaillé à Sophia Antipolis (Alpes Maritimes), la France étant le pays hôte et, en même temps, à l'initiative du projet. Le Centre d'activités régional du Plan Bleu est présidé par M. Michel Batisse.

Le Plan Bleu aura au moins servi à allonger la période de "mise en perspective" qui est souvent bien trop timide pour définir des stratégies (ce qui devrait d'ailleurs être pratique courante pour l'écologie et pour l'aménagement du territoire qui dépendent tant de l'action des Etats).

Le Plan Bleu s'apparente donc plus à un processus d'analyse et de préparation à la décision utile à chaque Etat et à ses composantes. Ce n'est donc pas une oeuvre terminée.

D'ailleurs, le Plan Bleu poursuit son chemin après la publication réalisée (1). Cette publication est, à elle seule, une réussite par rapport aux nombreuses études internationales qui, restent trop archivées au siège de l'organisation qui l'a produit, ou diffusées de manière "administrative". Le Plan Bleu est acessible en librairie et fait partie d'une logique de communication qui n'est pas très fréquente. Elle est suivie par la sortie d'une quinzaine de fascicules spécialisés (les forêts, les villes, la pêche...).

Après cette phase de diffusion, les parties contractantes à la Convention de Barcelone ont, à Athènes, en octobre 1989, demandé que le travail soit poursuivi :

- en entretenant la base de données informatisée, maintenant accessible de tous les pays et en l'améliorant par la collecte de données plus régionalisées (ou plus "littoralisée") et plus environnementales;

- en mobilisant encore les données prospectives globales (mais sans scénario nouveau) pour des travaux demandés par les Etats (par exemple pour une région comme l'Adriatique ou pour l'étude des stratégies énergétiques face aux problèmes du CO2 qui risque de quintupler dans la région) au début du XXIe siècle;

- en utilisant les référenciels prospectifs pour des actions de planification intégrée littorale.

L'attention portée au littoral, tant au niveau de l'analyse statistique, de la prospective et de l'action, rencontre la priorité que le Dr Tolba, Directeur Exécutif du PNUE, sou-

---

(1) Economica - Paris 185 F en français : l'anglais est prévu en 1990 à Oxford, University Press.

haite voir donnée au Plan d'Action pour la Méditerranée, celle des Etats méditerranéens eux-mêmes et celle des pays européens (1).

De plus, une très importante décision a été prise par la Banque Mondiale et la Banque Européenne d'Investissement.

II. UNE METHODE : DES SCENARIOS

La prospective restituant d'abord les hypothèses qu'on a décidé d'analyser (mais, bien sûr, elle va plus loin en chiffrant notamment des fourchettes pour l'avenir), il convient de bien connaître les bases de départ qui ont servi pour les calculs, à la fois "diachroniques" et synchroniques, à l'horizon 2000 et à l'horizon 2025. Disons, au passage, que ces deux horizons ne sont pas de même nature : pour l'an 2000 (une dizaine d'années) on peut, sans trop d'erreurs, prolonger des tendances ; pour l'an 2025, il n'en va pas de même. L'horizon 2025 est plus intéressant, mais plus difficile. Certains l'estiment trop lointain : peut être est-ce vrai pour les analyses économiques ou sociétales. Mais pour l'écologie, il est bien court ; suffisant pour l'analyse de dégradations rapides, mais très insuffisant pour les reconstitutions d'écosystèmes.

Les composantes analysées ont été, pour les activités : la population, l'urbanisation, l'industrie, l'agroalimentaire, le tourisme, les transports ; et, pour les milieux, le sol, l'eau, les forêts, le littoral (2). On notera que ces chapitres ne prennent pas en compte les ruptures politiques, les crises localisées et ont peu abordé la dimension culturelle, les migrations ou l'arrivée de nouvelles technologies.

Les types de développement sont grandement affectés par les tendances des populations, le genre de relations économiques internationales établies entre des régions (particulièrement par les formes de coopération entre les régions du Nord et du Sud ou entre les régions du Sud) et, au niveau national, par

---

(1) Cf. la déclaration de Rhodes des Chefs d'Etats européens de décembre 1988. "Il faut accorder une attention toute particulière aux mers et aux régions côtières des Etats membres qui revêtent une importance primordiale d'un point de vue économique et écologique, principalement la région méditerranéenne, la mer du Nord et la mer d'Irlande. La Communauté doit redoubler d'efforts pour protéger ces ressources vitales.
Cf. aussi la charte de Nicosie adoptée le 28 avril 1990.

(2) à l'exception de la mer ; elle est étudiée dans un autre volet du PAM, le programme MED POL

les contraintes de l'espace et des ressources naturelles ainsi que par les choix de stratégies de développement environnement.

Ce sont les Etats méditerranéens qui ont choisi les types de scénarios qu'il convenait d'analyser. Ils ont choisi deux familles de scénarios :

- des scénarios "tendanciels" (trois) à plus ou moins forte croissance et à politique environnementale plus ou moins affirmée.

- des scénarios "alternatifs" (deux) où plusieurs composantes entrent en jeu :

    . le renforcement des Communautés : l'Europe et le Grand Maghreb par exemple (ce qui était alors, en 1980, une anticipation) ;

    . une politique plus attentive aux ressources, à l'environnement et au "développement durable".

    . un accent mis sur un développement et des échanges plus endogènes.

Les Etats n'ont pas cru devoir ajouter un autre scénario : celui d'une accentuation des écarts entre le Nord et le Sud, voire d'une cassure. Si on ne trouve pas cette "dérive des continents" en hypothèse à l'entrée, les calculs se chargent, ici ou là, à la sortie, de la faire apparaître.

Le moteur économique des scénarios tendanciels est l'expansion d'un marché international qui demeure marqué par une prépondérance économique et technologique américano-nippone. Le dynamisme américain permet, entre autres, aux Etats-Unis de conserver une avance durable sur l'Europe dans les technologies de pointe. Dans ce contexte, et que ce soit au point de vue politique, économique, culturel, etc... l'Europe n'arrive pas à s'affiimer autant qu'elle le voudrait. De même en Méditerranée, les pays individuellement s'accomodent plus ou moins bien, au Nord comme au Sud, de cette prépondérance du binôme Etats-Unis/Asie de l'Est.

Dans ces conditions, il est apparu nécessaire de distinguer trois scénarios tendanciels qui diffèrent l'un de l'autre selon que le schéma ci-dessus est plus ou moins poussé : **le scénario tendanciel de référence T-1** de "continuation" des tendances actuelles se situant entre deux scénarios relativement contrastés. Dans **le scénario tendanciel aggravé T-2**, la croissance économique internationale continue à rester faible, en particulier parce que les partenaires dominants de l'économie mondiale n'arrivent pas à coordonner leurs politiques dans les domaines politiques, financiers et

macro-économiques. Il en résulte notamment que le problème de la dette du tiers-monde reste aïgu. Dans **le scénario tendanciel modéré T-3**, au contraire, une meilleure coordination des politiques économiques entre la Communauté européenne, les Etats-Unis et le Japon permet une croissance économique relativement soutenue.

En ce qui concerne l'environnement, les trois scénarios tendanciels amènent à moduler les efforts des gouvernements en fonction des potentialités économiques, plus grandes dans le tendanciel modéré T-3 que dans le tendanciel aggravé T-2. Alors que, dans ce dernier scénario, dominent les actions ponctuelles, souvent dictées par l'urgence, on trouve dans le scénario tendanciel modéré T-3, une certaine vision à long terme, bien qu'insuffisamment coordonnée, et des actions fréquemment décidées avec retard et, en conséquence, d'autant plus coûteuses.

Les scénarios alternatifs décrivent, au contraire, des évolutions qui s'écartent des tendances observées jusqu'à maintenant et qui sont marquées par une attitude plus volontariste, tant sur le plan intérieur, qu'international de la part des gouvernements méditerranéens.

La principale caractéristique des deux scénarios alternatifs est un plus grand poids des pays méditerranéens, permis par la formation d'une structure mondiale multipolaire, où s'affirment l'Europe Occidentale, les Etats-Unis, le Japon et peut-être un ou deux autres pays ou groupes de pays. En particulier, existe une Europe politique plus présente, encore que jouant un rôle différent dans les deux scénarios.

Les deux scénarios alternatifs choisis ont été essentiellement différenciés par les relations qui s'établissent entre les pays du bassin méditerranéen à savoir:

- Pour le **scénario alternatif de référence A-1**, une conception "méditerranéenne" des relations entre riverains, les pays de la Communautés européennes et les autres pays de la Méditerranée, qu'ils soient fortement industrialisés ou en cours d'industrialisation, s'efforçant de constituer, tous ensemble, une zone de développement harmonieuse avec une ouverture optimale de leurs échanges et des flux migratoires convenus entre eux. Dans ce scénario alternatif de référence, les échanges méditerranéens sont orientés, en majeure partie, Nord-Sud, la Communauté européenne ayant un certain rôle d'"entrainement".

- Pour le **scénario alternatif avec agrégation A-2**, une conception plus "régionale" de ces relations, la coopération économique concernant préférentiellement des groupes de pays, par exemple les pays de la Communauté Européenne

élargie, les pays du Maghreb, l'Orient arabe, etc..., avec ouverture maximale des échanges et des migrations au sein de ces groupes, mais maintien de certaines barrières entre ces mêmes groupes, des pays souhaitant se protéger partiellement des influences internationales. Dans ce scénario, le rôle de la Communauté européene est moins marqué et les pays riverains non membres de la Communauté européenne parviennent à se constituer en sous-ensemble relativement intégrés.

Les stratégies de développement dans les scénarios alternatifs peuvent être dites "autocentrées", ce terme étant, ici, entendu comme la recherche d'une complémentarité entre le développement d'un secteur "moderne", inspiré par celui des sociétés industrialisées avancées et le développement au sein des sociétés urbaines de petites et moyennes entreprises, formelles ou informelles. Ceci est d'ailleurs plus facile dans ce scénario, l'agrégation permettant une meilleure planification et des marchés plus larges.

Dans les scénarios alternaifs, les politiques de l'environnement et de l'aménagement du territoire sont mieux internalisées dans la prise de décision et dans les plans de développement. Par exemple, la préférence est systématiquement donnée aux procédés de fabrication peu polluants, aux processus biologiques, aux méthodes économes en eau pour l'irrigation. L'approche est également beaucoup plus "systémique" que mécanique ou sectorielle, visant à une planification intégrée du développement et de l'environnement.

Les termes "régions du Nord" et "régions du Sud et de l'Est", qui ont été utilisés abondamment dans cette étude, n'impliquent pas des situations identiques dans chacun de ces groupes de régions, mais sous-évaluent le contraste distinct qui existe habituellement entre les deux rives de la Méditerranée. La Turquie est, par exemple, souvent dans une situation intermédiaire entre les deux groupes. Selon le sujet pris en compte, la Turquie a été intégrée, soit dans les régions du Nord, pour quelques secteurs économiques en particulier, ou dans les régions du Sud et de l'Est, notamment par les aspects population et urbanisation.

Les images produits par ces scénarios ne peuvent être résumées en quelques phrases. Nous sommes contraints de renvoyer l'auditeur à la publication intégrale du livre bleu. (1).

---

(1) et d'un résumé très fruste en annexe.

Disons simplement ici que :

. le scénario T2 de croissance mondiale lente -qui est très instable- se répercuterait sur le Nord et sur le Sud. Il accentuerait des compétitions (pour le tourisme par exemple) dans de mauvaises conditions. Les pays dégageraient peu de moyens pour celles des dépenses d'environnement qui ont un certain coût.

. le scénario T3 de croissance économique forte, s'il induisait plus de pollutions, permettrait, dans le même temps la mobilisation de moyens, mais ferait-on davantage attention à l'environnement ? Le bond en avant de l'économie accentuerait les pressions sur le littoral et interpellerait les ressources énergétiques (le charbon par exemple).

. le scénario A1 pourrait dégager des solidarités méditerranéennes et permettre la valorisation de ressources régionales. Quant à l'environnement, beaucoup dépendra des européens et de la politique mise en oeuvre par la Communauté européenne.

. le scénario A2 pousserait un peu les réflexes d'autosuffisance et, par exemple, la quête d'économies d'énergie. Il tiendrait à internaliser davantage l'environnement.

*
* *

Passons, après la méthode, au contenu :

Sans résumer le travail, scénario par scénario (1), on peut, dans le Plan Bleu, tirer plusieurs enseignements :

- la Méditerranée change brutalement d'échelle,

- les contrastes entre le Nord et le Sud sont forts et s'atténuent partiellement,

- en Méditerranée, les ressources sont limitées et les milieux sont fragiles.

---

(1) voir plus loin.

III. LA MEDITERRANEE CHANGE D'ECHELLE

Dans cette région du monde où la notion d'équilibre est encore une caractéristique forte, où la mer bleue, les souvenirs décantés de l'histoire en forme de sagesse, le climat modéré et les cités à échelle humaine sont synonymes de stabilité, la première leçon du diagnostic est celle d'un formidable changement d'échelle.

Cette échelle n'est pas seulement celle de l'espace géographique : bien que mal desservie (il faut passer en avion par des villes relai, comme Paris, Francfort ou Genève bien souvent), la Méditerranée des liaisons aérienne a rétréci l'horizon : 4 heures au lieu de 4 jours des navires à vapeur qui reliaient l'Est et l'Ouest après la voile d'autrefois (alors un ou deux mois). La Méditerranée cablée est un autre exemple de changement d'échelle. Mais, celle dont il est question ici, est, avant tout, celle du temps et des chiffres.

. La première est, bien sûr, celui de la population : 360 millions en 1985, 450 en l'an 2000 et, sans doute, près de 550 millions en l'an 2025 soit, alors, plus que les Etats-Unis et l'URSS réunis ; au-delà, vers 2100, une population stationnaire (?), à peut-être, 6 ou 700 millions d'habitants. En 75 ans, depuis 1950 -la vie d'un homme aujourd'hui- la population aura crû de 350 millions.

. La seconde est l'urbanisation. Vers l'an 1500 la Méditerranéen ne comptait que 3 villes de plus de 100.000 habitants (dans le monde alors une vingtaine) ; vers 1800, 14 villes (dans le monde 66) ; aujourd'hui plus d'une centaine et bientôt 200.

Quant aux villes millionnaires (sont-elles encore des villes?), elles deviennent monnaie courante et sont souvent peu maîtrisées dans leur urbanisme. Mais surtout, la croissance urbaine sera si forte que d'ici 40 ans, il y aura, selon les scénarios, entre 380 et 440 millions de citadins : c'est à dire, en hypothèse forte, 240 millions de citadins supplémentaires, soit autant que ceux des villes actuelles des Etats de toute la Méditerranée !

. La troisième est celle du tourisme.Selon les types de développement, les touristes internationaux dans les pays riverains, actuellement 70 sur le littoral méditerranéen, seront 150 millions ou, peut-être près de 200 millions, 3 fois plus qu'actuellement. Les pays sauront-ils conserver un peu du naturel des côtes de plus en plus encombrées.

. Quelque secteur que l'on examine, la croissance se mesure par un multiplicateur de 2, 3, 4 ou 5. Il en est ainsi, par exemple, de l'énergie qui passerait, entre 1980 et

2025, de 485 millions de TEP, à quelque 1.000 millions, voire 1.300. Il en est ainsi de l'automobile : 16 millions en 1965, 46 millions en 1978, sans doute plus de 150 en l'an 2025 ; ou des engrais (multiplicateur 5 fois entre 1985 et 2025).

. Plus explosive encore est l'image d'une croissance supposée calée sur les taux actuels du Nord de la Méditerranée ; si, en 2025 par exemple, tous les pays méditerranéens s'alignaient sur la France et sur l'Italie pour leur consommation de viande, l'autosuffisance supposerait une augmentation des productions d'un facteur 12 pour la Tunisie et d'un facteur 28 pour l'Algérie. En supposant simplement un doublement des productions de 1980, le coût des importations nécessaires serait de plus de 20 milliards de dollars pour le Maghreb et plus de 11 milliards de dollars pour la seule Egypte (soit deux fois ses ventes actuelles de pétrole). Autre image ; si en 2025 tous les méditerranéens consommaient autant d'acier que les habitants du Nord-Ouest aujourd'hui, la consommation totale s'élèverait de 60 à 165 millions de tonnes par an ; ce chiffre représente le double de la capacité actuelle de production de toute la Méditerranée (85 millions de tonnes, dont 71 dans le Nord du bassin).

Les contrastes entre Nord et Sud sont forts

Après l'explosion des chiffres et le changement d'échelle, apparaît le contraste, voire le fossé qui sépare le Nord et le Sud de la Méditerranée. Mais ce contraste, si on l'examine dans sa réalité d'aujourd'hui, doit être pris dans un tout autre sens que celui d'une opposition entre deux blocs. Si on pense à la Turquie qui décolle très fortement, à la Lybie qui a sa propre voie, à Israël ou encore à la Yougoslavie : quelles différences ? Que veut dire exactement le Sud ? Puisque nous parlons prospective, il faut aussi éviter, tout cliché. D'ailleurs, ce qui nous intéresse, ce n'est pas la photographie, mais l'évolution sur la trajectoire des 40 prochaines années. Et là, on s'aperçoit qu'entre Nord et Sud, l'éventail selon les sujets traités n'est pas fixe et définitif.

. Commençons bien sûr, par la population. Le contraste est très fort, et le sera encore pour un siècle. Entre le Nord-Ouest et le Sud-Est, il y a là l'une des frontières les plus marquées, un peu comme celle qui sépare, entre les Etats-Unis et le Mexique, deux mondes démographiques.

Jusqu'en 2025, cette frontière du nombre sera doublée par la frontière de l'âge : 45% de jeunes de moins de 15 ans au Sud, contre moins de 25% au Nord.

En 1950, le Nord représentait les 2/3 de la population : en 1985 la moitié : en 2025, il ne sera plus que le tiers et l'on s'acheminera ensuite vers le quart. Les Etats les plus peuplés seront, dans 40 ans, la Turquie et l'Egypte

avec, alors 100 millions d'habitants chacun. Aux frontières de la frontière, les contrastes seront encore plus saisissants : la Grèce était, par rapport à la Turquie, dans le rapport de 1 à 3 vers 1950 : en 2025, le rapport sera de 1 à 9 ou même de 1 à 10.

. Quant à l'emploi, les courbes du Nord et du Sud, si elles ont un sens (car le chômage, en particulier, et son appréhension statistique ne sont pas, de loin, les mêmes), divergeront très fortement, au moins jusqu'au début du siècle prochain. La poussée des jeunes en âge de travailler sera, pour les gouvernements du Sud, un défi majeur, au moins pour le prochain quart de siècle.

Dans le Nord, la population en âge de travailler (15 à 64 ans) sera stable ou presque (66% en 1985 pour la France, 66 % encore en l'an 2000, 63% en 2025). Dans le Sud, le saut sera énorme : en Algérie par exemple : 51% en 1985, 56% en l'an 2000, 69% en l'an 2025. Evitons d'ailleurs de parler en pourcentages. Dans le Nord, on passe de 93 millions d'actifs potentiels en 1950 et 125 en 1985 à 131 en l'an 2000, 132 en l'an 2025. Et dans le Sud-Est, Turquie comprise, respectivement 40 millions puis 94, puis 140, puis 230 millions.

Se trouve posé tout le problème de la création d'emplois et, plus encore, de la gestion de l'emploi, mais aussi du champ très incertain des migrations. En Europe, l'attention se concentre sur la partie visible des immigrants, alors qu'elle devrait davantage, dans cette partie du monde, plus solidaire du Sud qu'on ne pense, se centrer, par anticipation, sur les racines du problème.

. L'urbanisation pourrait si, là encore, on raisonne d'abord en pourcentages, tendre à l'uniformisation avec des taux qui dans 40 ans seront voisins de 85% dans le Nord, de 70% dans le Sud, avec des bémols selon différents types de développement. Mais, le vrai choc sera celui des chiffres absolus : dans le Nord une croissance faible, dans le Sud plus de 200 millions de nouveaux urbains en 40 ans. La vraie différence ce seront les rythmes tout à fait "volcaniques" dans le Sud de la croissance urbaine. Cinq fois plus rapide dans le Sud qu'elle l'a été autrefois dans le Nord entre 1800 et 1950 ! Ainsi, en Algérie, 30% d'urbanisés en 1960, 70% déjà en 1980, soit en vingt ans, un rythme de progression qui a demandé, en Europe, plus d'un siècle, avec une urbanisation mal gérée et mal maîtrisée.

. Les besoins alimentaires , sont un autre chapitre d'un contraste dont les arêtes déjà bien accentuées seront, dans le prochain demi-siècle, de plus en plus aiguës.

Pendant que le Nord se débat dans des problèmes de surplus et de surproduction, le Sud connaîtra des taux de suffisance alimentaire en régression. Au mieux, les statisticiens de l'OAA (1) évaluent la croissance de production annuelle de 3%, ce qui libère 0,5% pour faire face à une croissance de 2,5% de la population et répondre aux besoins et aux demandes d'une plus forte consommation alimentaire. Alors qu'un habitant des pays du Nord-Est consomment plus de 60 kg de viande par an, un habitant de l'Egypte en consomme lui, moins de 15 kg : un italien consomme, en moyenne cinq fois plus de produits laitiers qu'un égyptien. Au mieux, dans les prochaines années, le degré d'autosuffisance alimentaire pourrait être stable pour la plupart des pays du Sud, si les types de consommation étaient stables. Or, il n'en sera sans doute pas ainsi.

. Passons à l'énergie : le Sud, peu à peu, rattrapera le Nord, mais avec des formes d'énergie différentes (une part importante pour le gaz et le charbon à défaut d'énergie nucléaire). La croissance énergétique entre 1970 et 1985 a été, en moyenne, de 2,8% par an pour les pays du Nord (avec, il est vrai, une politique intéressante d'économies d'énergie) et de 7,2% par an en moyenne pour la rive Sud. Les types d'énergies consommées vont évoluer : le charbon par exemple, représentait moins de 5% de l'énergie dans le Sud et l'Est (20 à 25% dans le Nord); il aurait, à l'avenir, une part importante dans une consommation qui, là, serait multipliée par 3 ou 4 et très peu dans le Nord.

. Et la production industrielle ? Elle a bien progressée depuis 30 ans; alors que dans l'ensemble, vers 1950, ces pays méditerranéens assuraient 3% de la production industrielle mondiale (chiffre inférieur à celui de 1929 et qu'on croyait le déclin définitif), la croissance industrielle, depuis, a été supérieure à la moyenne mondiale. La part du Nord est de 80%, celle du Sud, de 20%. On pense que pour l'industrie, le Sud rattrapera l'écart : le Sud et l'Est pourraient dépasser le Nord en l'an 2000 pour l'acier, le ciment, la pétrochimie, les engrais.

. Pour le niveau de vie, on ne sait pas clairement si l'on tend au rapprochement ou à l'écartement entre Nord et Sud. Même si on n'aime pas la définition que le PNB par tête en donne et les types de consommation qu'il sous-tend, on ne peut que constater aujourd'hui des écarts évidents : quand on divise par deux le PNB par tête de la France on a celui de l'Espagne; quand on le divise encore par deux on a la Yougoslavie; par deux encore le Maroc, par deux encore l'Egypte. Entre 1960 et 1973, l'écart entre le Nord et le Sud

---

(1) FAO : Organisation Mondiale pour l'Agriculture et l'Alimentation

s'est accru; entre 1973 et 1986, il a peu évolué. Et pour l'avenir, tout dépendra -disent les travaux du Plan Bleu- des scénarios envisagés : l'écart se creuserait dans un scénario (le T2) : il se comblerait pour les autres en ce qui concerne le PNB. Mais, du fait de la croissance démographique forte au Sud, le rapprochement sera faible et se traduira, en tout cas, différemment selon les consommations : ainsi, pour l'automobile (le bien de consommation le plus demandé pour quasiment tous les pays) il y aura rattrapage. En 1985, le bassin méditerranéen possédait 17 millions de véhicules particuliers (dont 94% dans les trois pays du Nord-Ouest). En 1978, 46 millions dont 89% encore dans les trois pays du Nord-Ouest; un véhicule particulier pour 3,6 habitants, contre un pour 50 dans la plupart des pays du Sud. En 2025, le parc automobile -sans compter les véhicules utilitaires- approcherait les 175 millions de véhicules.

Parler d'automobile c'est se référer aux transports et interpeller aussi la communication. Le Plan Bleu a exploré le premier et examine, par exemple, les circulations maritimes qui seront plus nombreuses en navires charbonniers qu'en tankers en 2025 ou encore les effets du pont de Messine, du détroit de Gibraltar et des itinéraires grands routiers ou des relations aériennes plus directes entre villes du bassin: mais il a peu abordé -ce n'était pas son rôle- la dimension culturelle de la communication; satellites et T.V. Sur ces questions, le Plan Bleu a très peu investi; son rôle était de se consacrer d'abord aux ressources et aux milieux.

IV. EN MEDITERRANEE, LES RESSOURCES SONT LIMITEES ET LES MILIEUX SONT FRAGILES.

La Méditerranée a peu de ressources, disait autrefois le géoéconomiste André Siegfried. C'est, semble-t'il, ce manque qui explique que cette région du monde ait été à l'écart des débuts de la "révolution industrielle". Aujourd'hui encore, les ressources et les milieux seront pour tous -Nord et Sud- des facteurs limitants.

La seule véritable ressource est le pétrole; elle est, au bord d'un Moyen-Orient où les gisements sont incomparablement plus riches qu'en Algérie, en Lybie ou en Egypte. Même si l'on incluait le Moyen-Orient dans la région méditerranéenne que représenterait d'ailleurs ses réserves connues (5 milliards, davantage peut être, tant il est vrai que les chiffres de réserves sont peu fiables) par rapport à une consommation cumulée qui, entre 1985 et 2025, dépasserait, sans doute, les 14 milliards de tonnes ? Le bassin méditerranéen deviendra globalement importateur, situation habituelle pour les pays du Nord, mais nouvelle pour certains pays actuellement producteurs.

. L'énergie : le gaz naturel constitue, à l'horizon des 30 prochaines années, une valeur sûre et son champ d'utilisation, plus favorable à l'environnement d'ailleurs, pourrait s'élargir notablement. C'est une chance pour le prochain quart de siècle.

Autre ressource très méditerranéenne, celle là : la mer. Mais elle n'a jamais été riche et le poisson qu'on peut en tirer, par exemple, ne peut guère dépasser le 1 million de tonnes (4 M consommés); l'aquaculture peut apporter un plus; encore faut-il que, dès aujourd'hui, les littoraux propices soient bien préservés à cette fin, c'est à dire, en particulier, le million d'hectares de lagunes intéressantes pour cette production.

. Le littoral de la Méditerranée est également une donnée limitante : 46.000 kilomètres de côtes (dont plus de 15.000 pour la Grèce et ses îles). D'ici l'an 2025, le tourisme, les villes et l'industrie pourraient bien en artificialiser encore quelque 3 à 4.000 kilomètres : le littoral naturel devient peau de chagrin et on pourrait même assister à des régressions touristiques là où il n'est plus que souvenir.

. Les forêts qui autrefois bordaient le bassin sont aujourd'hui si menacées par les incendies ou la deshérence dans le Nord, par les prélèvements pour bois de feu ou les surpâturages dans le Sud, que les scénarios les plus probables font état d'un risque de réduction d'un quart des surfaces d'ici 30 ans.

. L'eau est, une limite encore plus forte au développement. Dans les villes, l'augmentation de consommation attendue serait de l'ordre de 50% dans le Nord et de 400% dans le Sud et l'Est où elle constitue l'un des grands problèmes de l'urbanisation. L'eau, utilisée pour 80% par l'agriculture, est un grave problème; les étendues irriguées sont de 16 millions d'hectares dans le bassin; or, pour l'avenir, on estime la croissance possible et nécessaire à 11 millions d'hectares induisant 110 milliards de m3/an. Même avec des économies possibles (elles sont de 30%), le développement agricole se heurte à la ressource eau.

. Quant au sol, c'est pire encore ! la perte annuelle des sédiments productifs peut être évaluée à 300 millions de tonnes par an. Le tiers des terres cultivées dans le bassin méditerranéen est touché par l'extension de l'érosion grave (de l'ordre de 50 t/ha/an). La maîtrise insuffisante

des techniques d'irrigation, l'intensification agricole dans le Sud et l'Est, la salinisation, les pratiques culturales sont autant de facteurs d'aggravation. S'ajoute la consommation de terres pour l'habitat, l'industrie et les routes : 70.000 km2 d'ici l'an 2025, prélevés souvent sur les terres agricoles.

V. PROPOSITIONS POUR L'ACTION

Les Etats ont voulu, dès le départ, que le Plan Bleu soit orienté sur l'action ("action oriented"). Mais le Plan Bleu n'est pas un rapport international comme il en est beaucoup, contenant des "recommandations". S'il est directement orienté sur l'action, c'est d'une autre manière.

D'abord et avant tout -on l'a dit plus haut- le Plan Bleu n'est pas un produit fini. Tout au long du travail, il a associé à la réflexion sur le long terme des responsables des différents pays et pas seulement des "experts". Réfléchir au long terme, s'habituer à raisonner en prospective et allonger l'exploration à 10, 20, 30 ou 40 ans, c'est aider les responsables à mieux définir eux-mêmes les objectifs et les obstacles.

La référence aux horizons 2000 et 2025 et, en particulier, l'identification des marges dont disposent les politiques nationales, permettront aux autorités publiques de mieux se fixer des objectifs de planification et de programmation, d'engager de nouvelles politiques ou de corriger des mesures déjà engagées et des priorités déjà décidées.

L'identification des marges d'intervention entre le possible et le souhaitable, comme d'ailleurs l'analyse des effets induits, du "feedback" et du bouclage (décisions, effets, contre-effets, corrections) est une pédagogie tout à fait indispensable pour les décideurs. Cet exercice s'est inscrit dans le processus de préparation du Plan Bleu comme aussi dans les séminaires qui ont eu lieu dans la dernière phase (1989) avec les responsables nationaux.

De plus, tout au long du travail entrepris pendant plus de sept ans, les experts ont pu repérer des mesures particulièrement décisives pour assurer à la fois un meilleur développement et un meilleur environnement.

Ces mesures identifient, principalement au niveau de leur mise en oeuvre, celles qui peuvent être prises, soit à l'échelle nationale de chaque pays riverain, soit à l'échelle d'un groupement de pays concernés par un même problème, soit à l'échelle méditerranéenne toute entière et, mieux encore, en synergie entre ces échelles.

VI. LES POLITIQUES ONT UNE VOIE ETROITE

L'avenir de la Méditerranée, dans plusieurs domaines, dépendra avant tout, des politiques qui seront menées entre maintenant et les 40 prochaines années. Et c'est l'un des mérites du Plan Bleu que d'avoir identifié parmi les futurs, ceux sur lesquels les politiques peuvent changer -en partie- le cours des choses. Mais, les champs de liberté sont peu nombreux et les voies bien étroites.

. Prenons par exemple l'urbanisation. Il sera difficile d'éviter que la Méditerranée ne connaisse pas les 80% d'urbains. Mais, rien n'est joué sur le partage qui peut se faire de la formidable croissance -240 millions de citadins en plus- entre les petites et moyennes villes, les villes importantes mais maîtrisables (celles de 500.000 habitants ou plus) et les très grandes métropoles. La part de ces dernières pourrait être de 50% ou de 20% selon les politiques choisies, au prix d'un effort considérable (car on sait fort bien que tous les courants conduisent trop facilement aux grosses unités et que l'aménagement du territoire nécessite une volonté tenace).

Prenons l'exemple du littoral entre 1985 et 2000 : pour les seuls touristes, le nombre de lits passerait de 17 millions (pour 50 millions de touristes), à quelque 23 millions pour 85 millions de touristes (compte-tenu d'une meilleure utilisation). Cet avenir là est inévitable et si ce n'est pas à l'horizon 2000, du moins sera-ce à l'horizon 2005 ou 2010. Mais, pour 6 millions de lits supplémentaires, il n'est pas écrit, comme certains le disent, que la consommation supplémentaire d'espace littoral serait d'environ 2.000 km2 (soit environ 1.000 à 1.500 km de côtes sur les 46.000 km du littoral méditerranéen). Rien n'est moins sûr : même si l'aménagement touristique "en profondeur" est difficile, sauf dans certains pays comme l'Egypte, il y a beaucoup à attendre de politiques qui évitent l'essaimage ou favorisent la multipropriété, la multilocation, l'étalement des vacances. Il faudra beaucoup de volonté pour limiter les emprises sur le littoral.

Il dépend de la volonté d'une société que de larges étendues côtières soient effectivement soustraites à l'urbanisation ou au tourisme "en dur" et qu'elles soient préservés en milieu naturel ou gardés pour l'aquaculture. Sait-on qu'en France, en 12 ans, l'Etat a fait acheter par un Conservatoire du Littoral, inspiré du National Trust anglais, quelque 12% du littoral méditerranéen pour le conserver naturel ? Et que la mariculture appellerait le maintien d'au moins 2 à 4.000 kilomètres de côtes.

Les technologies nouvelles peuvent parfois aider la politique lorsque celle-ci est déterminée. Ainsi, les "ports

secs" à bateaux peuvent réduire la construction de ports à anneaux qui, si l'on n'y prend garde, artificialiseront, ici et là, entre 10 et 15% de côtes.

. On pourrait prendre bien d'autres exemples : pour l'environnement, il en est de nombreux; contentons-nous de la pollution atmosphérique. Les chiffres de croissance des émissions d'oxyde d'azote pourraient passer de 2 à 5 milions de tonnes (dans l'hypothèse où la réglementation actuelle des véhicules ne serait pas renforcée). Dans l'hypothèse d'un renforcement de la règlementation, les émissions culmineraient à 3,5 en l'an 2000 pour redescendre à 2,7 en l'an 2025. Quant aux émissions de SO2, de 2,5 millions de tonnes actuellement, on pourrait passer, soit à 1 million de tonnes, soit à plus de 12 si les mesures étaient insuffisantes.

Plus significatif encore est le champ des avenirs possibles quant au réchauffement des climats (dont la Méditerranée est responsable, côté énergie, pour environ 7%). Selon les scénarios d'une croissance qui, en moyenne, portera la consommation d'aujourd'hui à plus de 3 fois le niveau actuel (dans le Sud principalement), la quantité de CO2 passerait, entre 1985 et 2025, de 86 actuellement à 220 selon un scénario "tout gaz" ou 550 selon un scénario "tout charbon". Les scénarios tendanciels indiquent un niveau d'environ 300 à 350, soit 4 fois plus de carbone qu'aujourd'hui.

Ces exemples d'avenirs différents, selon ce que feront ou ne feront pas les pays étant rappelés, il faut aussi souligner que le Plan Bleu identifie quelques unes des politiques qui pourraient, à l'échelle nationale, changer le cours des choses.

A l'échelle nationale, en veillant bien à ce que convergent les actions de l'Etat, des collectivités régionales et locales, des entreprises publiques et privées et des associations, on mentionnera :

. les mesures tendant à la maîtrise démographique pour anticiper sur les mouvements de trop forte croissance ou de ralentissement excessif ;

. les politiques d'aménagement du territoire pour :

– orienter la croissance urbaine, ailleurs que dans les trop grosses mégalopoles ou conurbations et réduire, par un aménagement en profondeur, la pression sur le littoral;

- préserver les espaces nécessaires aux activités agricoles ou piscicoles convoités, en particulier sur le littoral, par d'autres usages mal contrôlés ;

- grouper les implantations industrielles fortement consommatrices d'espaces ou d'eau, pour diminuer les gaspillages de toute nature et profiter des synergies ;

. les mesures concernant l'environnement en sachant que chaque législation nationale a besoin de s'appuyer sur des espaces institutionnels plus vastes : Communautés Européennes, par exemple.

- création d'un corps d'inspection et de conseil des établissements industriels dont la qualité lui permette un dialogue avec les responsables des industries ;

- internalisation de l'environnement dans la plupart des politiques sectorielles nationales ;

- application de la recherche et diffusion des "technologies propres", en particulier, lorsqu'elles sont créatrices de profits ou d'emplois ;

- rapprochement, pour la diffusion des produits, des responsables des politiques d'environnement et des responsables de l'information des consommateurs ;

- développement d'une politique d'éducation et de sensibilisation à l'environnement à l'école, mais aussi pour les adultes, en s'appuyant sur les médias (presse, radio, télévision) ;

- développement des espaces naturels protégés ;

- introduction de l'environnement dans les accords bilatéraux entre pays méditerranéens.

VII. UNE COOPERATION INTRAMEDITERRANEENNE

Il est, au-delà des actions qui peuvent être prises dans chaque pays et, en tout cas, dans ceux des pays où le problème se pose, des actions qui gagneront à être lancées, voire mi-

ses en oeuvre à l'échelle de l'ensemble du bassin méditerranéen. Il est évident qu'à ce niveau, on fait des économies d'échelle et qu'on peut bénéficier de l'expérience de pays qui ont des avances ou des échecs dont ils peuvent faire part aux autres : et, surtout, c'est à cette échelle que l'on peut faire jouer une solidarité Nord-Sud (le plan d'action pour la Méditerranée, la Banque Mondiale, la Banque Européenne).

Le Plan Bleu s'est efforcé d'identifier des priorités de coopération à l'échelle de toute la méditerranée. En voici quelques unes :

. la mise en oeuvre de politique de recherche sur des thèmes peu ou insuffisamment explorés ; par exemple, les relations du système eau-air et de la dynamique des mouvements atmosphériques (l'atmosphère étant, sans doute, responsable de plus de 50 % des atteintes au milieu marin), dynamique des climats et, en particulier, du réchauffement, dynamique des algues, etc...

. la mobilisation de moyens nouveaux pour la mesure ou la surveillance continue : noyau de séries statistiques comparables, surtout sur les milieux, télédétection, etc...

. la diffusion et le transfert de technologies appropriées : par exemple, biotechnologies, "technologies propres". Il est apparu très important, pour le développement des pays du Sud et de l'Est, de bénéficier de tels transferts pour profiter de certains acquis et éviter de nouveaux décalages par rapport aux pays du Nord.

. le développement des échanges d'expérience et la constitution de "réseaux" à forte connotation professionnelle. Les réseaux suggérés peuvent concerner aussi bien les responsables de réserves de biosphère, de ports, de parcs régionaux et nationaux, d'universités, de villes, de conservatoires génétiques... Cette technique de "mise en réseau" qui peut éviter la tentation de bien des créations d'institutions nouvelles est tout à fait essentielle -on l'a dit- en Méditerranée où le tissu de relations est souvent distendu, malgré l'amélioration de certains moyens de communication.

. le maintien de la biodiversité est un objectif encore trop peu pris en compte par le PAM.

. l'évocation de quelques grands problèmes à un niveau politique important : par exemple, les relations appropriées entre la Communauté Européenne et les pays riverains sur des sujets tels que la politique agro-alimentaire ou les stratégies énergétiques liées au problème du réchauffement.

. la mise au point de nouvelles modalités pour la coopération Nord-Sud en particulier, permettant notamment, la

mobilisation de ressources et leur affectation (sans effets pervers) des priorités de développement ou d'environnement et, mieux encore, de "développement intégré". On pourrait, à cet égard, innover en la matière, tant il est vrai que la Méditerranée est un bel exemple de "Nord-Sud de voisinage" ; Par exemple, faire appel à des contributions volontaires et à l'action des organisations non gouvernementales ; parmi les suggestions, une certaine disponibilité existe dans le champ du tourisme ; en supposant 1 dollar par séjour de touriste, le revenu disponible serait de l'ordre de 55 millions de dollars annuels et, pour 5 dollars, de 275 millions pour des actions en faveur de la Méditerranée à partir des seuls touristes internationaux de pays non méditerranéen (80%).

. la mobilisation de crédits en faveur d'actions-pilotes peut se révéler utile pour concentrer les efforts, faire appel à des concours appropriés (par exemple, la Banque Mondiale et la Banque Européenne d'Investissement) et servir de champ d'expérience au développement intégré.

. l'organisation de campagnes de sensibilisation, de formation ou d'information à l'échelle de l'ensemble de la Méditerranée, par exemple, la "Semaine pour la Méditerranée", lancée dans chaque pays depuis 1988. Les pays d'Europe et de Méditerranée ont, à Nicosie en mai 1990, décidé de lancer des campagnes d'économie d'eau et d'énergie. Mais il faut être très attentif au fait que pas plus d'ailleurs et que nulle part au monde, des institutions internationales ne peuvent apporter le salut, sans une étroite relation (j'allais dire, intime) avec les Etats, et même plus, avec la société civile, les collectivités locales, les entreprises, les associations, les populations. D'ailleurs, en Méditerranée, cette situation d'organisation supranationale, ne serait pas acceptée.

Une nouveauté a été, autour du Plan d'Action pour la Méditerranée, inaugurée dans cette région, récemment décolonisée, et qui ne connaîtra pas de sitôt une autorité supranationale ou même une communauté économique : celle de l'affichage en commun d'objectifs à l'horizon de dix ans, avec un référenciel à "pas variable" qui laisse à chaque Etat la liberté avec la "Déclaration de Gènes" adoptée à l'unanimité des Etats et qui identifie dix grands objectifs (voir en annexe), complétée en mai 1990 à Nicosie.

Cette manière de procéder qui laisse aux Etats une grande part de responsabilité dans la conduite des politiques et, surtout, de leur mise en oeuvre, est très intéressante. Elle appelle un suivi à l'échelon de l' "Unité de coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée". Ce suivi, aujourd'hui, est handicapé par les non réponses au questionnaire annuel demandé aux Etats sur l'application de la Déclaration de Gènes : 5 ou 6 Etats seulement répondent avec plus ou moins de précision. Les réponses sont pourtant intéressantes. A ti-

tre d'exemple (1), on apprend que la France est en retard pour les stations de déballastage et de traitement des résideux huileux dans ses ports (à l'exception de l'unité exemplaire de Fos). En ce qui concerne les stations d'épuration, le programme des villes de plus de 100.000 habitants, sera complet après la réalisation de la station de Toulon. En moyenne, la pollution traitée était de 25% en 1980, de 34% en 1985 : elle est de 65% en 1990. La sécurité de la navigation s'est améliorée. Un effort, encore incomplet, a été entrepris pour les déchets industriels : on notera aussi des progrès pour les rejets du Rhône. Quant à la protection des sites historiques, la France assure (à Marseille), la "tête du réseau" des "100 sites d'intérêt méditerranéens". Quant à la protection des sites naturels, 61 sites ont été dotés d'une protection institutionnelle (2 parcs nationaux, 3 réserves de biosphère et des réserves naturelles). Le chiffre sera porté à 70 très prochainement : quant aux incendies de forêt, l'action des dernières années portera t'elle ses fruits ? Si en 1987 et 1988 les surfaces incendies ont été 7 fois moindres qu'au cours des années précédentes (1985 et 1986),il y eu une forte reprise en 1989.

Ce rappel, avec un exemple -la France- permet de souligner l'importance toute à fait décisive de l'action des Etats. C'est à ce niveau que s'améliorera, ou non, l'environnement de la région méditerranéenne.

Quant à la forme de coopération entre Etats, elle ne sera donc sans doute pas celle de Jean Monnet pour l'Europe, par produits : atome, charbon, acier, produits agricoles, mais plutôt celle d'un Maurice Rotival qui avait proposé, il y a 30 ans, pour l'Europe, d'aménager ensemble un territoire (le Rhin en l'occurence). Le littoral méditerranéen pourrait être une première approche de coopération par la géographie en rappelant que ce sont les Etats et les collectivités régionales et locales qui sont les véritables acteurs ; il y a, autour du bassin, quelque 150 collectivités régionales riveraines (provinces, willayas, etc...). Des actions pluri-régionales seraient, à cet égard, souhaitables et l'on parle en 1990 d'engager un "plan adriatique" dans le cadre du PAM.

Autre dimension : celle des réseaux. La chance pour la coopération en Méditerranée c'est d'arriver à un moment où le pouvoir n'est plus seulement hiérarchique : il peut s'établir

---

(1) Cf. le rapport français sur le bilan actualisé (en septembre 1989) de ses efforts : Documentation Française 120 F.

par "réseaux". Ainsi, il n'est plus nécessaire de viser à une Université Méditerranéenne dans ses murs propres (que Paul Valéry me pardonne, lui avait eu cette idée en 1938) : on peut maintenant bâtir la même chose par une réseau entre universités.

Les villes, les communes, les régions, bénéficient aujourd'hui partout, d'une période de "décentralisation". Une parcelle croissante de pouvoir passe, en ce moment, aux autorités locales. Le développement de rapports entre les autorités locales, les entreprises, les ports, les responsables de sites historiques, de parcs naturels et réserves, etc... est pour la Méditerranée, une voie intéressante pour le rapprochement entre pays. Non pas seulement pour sauver la mer Méditerranée, notre patrimoine commun, mais pour établir, entre ses rives de pleine terre, une solidarité de fait et dessiner dans ce monde, de nouvelles géographies de pouvoir et de savoir. C'est à dire permettre à la Méditerranée de se faire entendre à nouveau et l'inciter -Paul Valéry le souhaitait il y a 50 ans- à redevenir "une fabrique à civilisations".

*
* *

En conclusion de ce très court résumé des travaux entrepris pour l'avenir de la Méditerranée dans le cadre du Plan Bleu, nous dirons que :

1. La Méditerranée est une des rares régions du monde qui a eu le courage de regarder l'avenir en face avec une échelle de temps encore inhabituelle pour les responsables publics : le Plan Bleu est même, à notre connaissance, le seul exercice de prospective régional financé et assumé par plusieurs Etats (17 en l'occurence). Il est intéressant que ce type de travail couvre non une "région" institutionnalisée, mais une "écorégion", donc sur une base volontaire.

2. La Méditerranée a des raisons d'être confiante en son destin. Certes, le poids de l'histoire est lourd, à la fois dans les conflits, mais aussi dans le rôle de rencontre et d'émergence de civilisations. La région n'a pas eu le rendez-vous qu'elle eût pu avoir avec la Renaissance ou celui, au XIXe, avec la Révolution industrielle. La Méditerranée n'a pas beaucoup de ressources. Mais elle a une tradition d'équilibre entre développement et environnement et elle a pour elle, d'entrer dans une période où les ressources humaines et la communication sont les véritable atouts de demain.

3. Les marges de manoeuvre sont étroites : la mer est pauvre, les minerais rares ; seul le gaz est là. Les ressources sont limitées, les milieux très fragiles ; les forêts risquent de diminuer du quart, l'eau manquera, les sols s'érodent et le littoral encore naturel fond de jour en jour. La liberté dont les politiques peuvent se servir est étroite pour la démographie, pour l'urbanisation ; l'avenir est plus ouvert pour l'environnement, mais il dépend alors de mesures très rigoureuses qui pourraient être prises dès maintenant, pour le littoral en particulier, et qui gagnent à être envisagées à l'échelle méditerranéenne.

Ce document est disponible :
- en langue française : ECONOMICA, 49 rue Hericart - 75015 PARIS. Tél 45.79.93.56
- en langue anglaise : OXFORD UNIVERSITY PRESS - Walton Street - OXFORD OX26 DP

ANNEXES

LE PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

En 1975, à Barcelone, 17 pays méditerranéens (1), auxquels s'est jointe ultérieurement la Communauté Economique Européenne, ont signé un accord pour un "Plan d'action pour la Méditeranée. Le PAM comprend, sous l'égide du programme des Nations-Unies pour l'Environnement :

. un volet institutionnel. Une "Unité de coordination" est à Athènes (2) ; les Etats se réunissent au niveau ministériel tous les deux ans ; un fonds financier est alimenté par les dix sept Etats et par la Communauté Européenne (3). Un Conseil Economique et Social et un Conseil Scientifique et Technique se réunissent tous les ans.

. un volet juridique : la convention de Barcelone, est un véritable traité international complété par des protocoles; quatre protocoles ont été signés par la plupart des pays (et un cinquième est en préparation).

- contre les immersions par les navires et les aéronefs (signé en 1976) ;
- d'intervention en cas de situation critique, c'est à dire, en cas d'Amoco-Cadix méditerranéen (signé en 1976) ;
- contre la pollution tellurique (signé en 1980);
- pour des "aires spécialement protégées" (signé en 1982) ;
- contre la pollution résultant de l'exploration du plateau continental, du fonds de la mer et de son sous-sol (en préparation).

. un volet de surveillance et de recherche scientifique, sur la pollution marine en Méditerranée : c'est le programme MedPol. La première phase -MedPol I- (1975 à 1981) a relié plus de quatre vingt laboratoires méditerranéens La seconde phase -MedPol II- porte sur dix ans (1981-1991) de recherches. D'autre part, un Centre contre la pollution par accidents de navires est opérationnel à Malte (hydrocarbures et produits chimiques dangereux).

---

(1) France, Italie, Monaco, Malte, Yougoslavie, Grèce, Chypre, Turquie, Syrie, Liban, Israël, Egypte, Libye, Algérie, Maroc, Espagne. L'Albanie décide en 1990, de rallier.

(2) 48 avenue Vassileos Konstantinou - 11635 ATHENES. L'Unité de coordination est actuellement dirigée par M. Aldo MANOS.

(3) La contribution de chaque pays est sensiblement calculée en fontion de son produit national brut.

. un <u>volet économique et social</u> : il comporte trois branches :

. A Sophia-Antipolis, fonctionne le centre d'activités régionales du <u>Plan Bleu</u>, pour l'étude de la région, à l'horizon 2025. Cette étude prospective à partir des travaux de 400 experts et s'appuyant sur 300.000 données statistiques, a exploré deux familles de "scénarios" : des "scénarios tendanciels" et des "scénarios alternatifs" privilégiant une étroite coopération méditerranéenne.

. Les <u>programmes d'actions prioritaires</u> qui ont un Centre à Split en Yougoslavie, visent à définir des projets d'intérêt méditerranéen et, au moins, à en jeter les bases par des études de cas. Les domaines d'intervention sur lesquels se rencontrent et travaillent conjointement les experts de toute la Méditerranée, portent sur la réhabilitation des centres historiques, l'aquaculture, l'érosion des sols, les risques sismiques, les ressources en eau, l'aménagement côtier et le tourisme.

. Pour les <u>"aires spécialement protégées"</u>, un centre de coordination a été mis en place à Salambo, près de Tunis pour aider les pays à définir les "aires spécialement protégées" (une cinquantaine actuellement).

CENTRE D'ACTIVITES DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

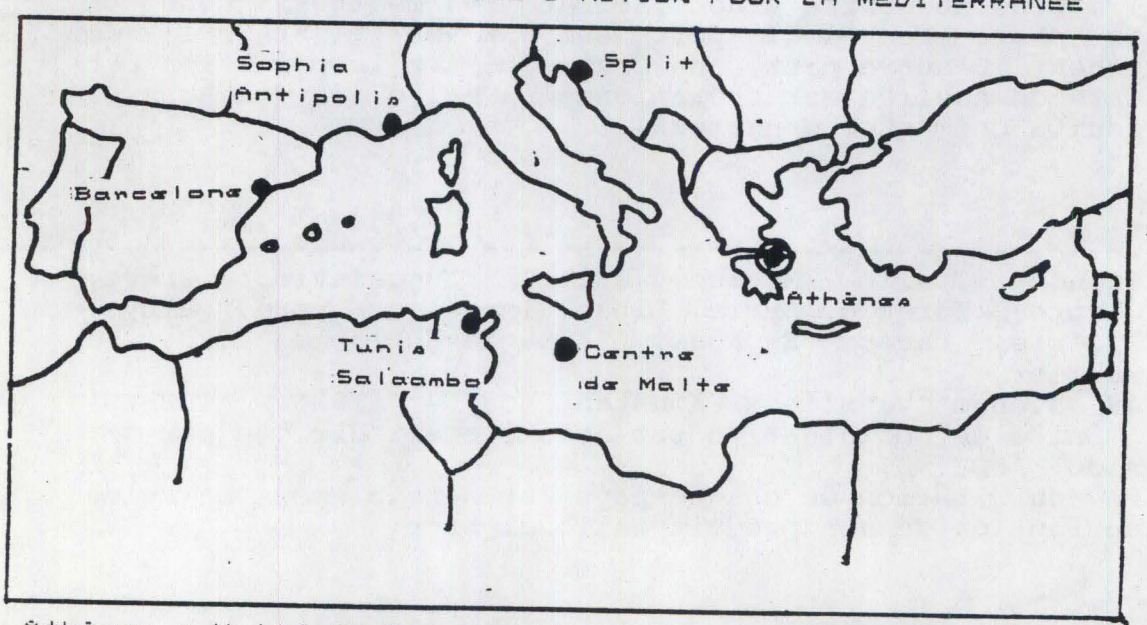

Athènes : Unité de Coordination ; Sophia Antipolis (France) : Plan Bleu ; Split (Yougoslavie) : Programmes d'action Prioritaires ; Tunis-Salaambo : aires spécialement protégées ; Barcelone : actes juridiques ; Malte : Centre Régional Méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle.

LE PLAN BLEU

I. HISTORIQUE

C'est à Barcelone en février 1975, peu de temps après la Conférence Mondiale de Stockholm sur l'environnement que les pays riverains de la Méditerranée décidèrent d'élaborer ensemble et de mettre en oeuvre un Plan d'Action pour la Méditerranée, placé sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'Environnement. A côté des activités d'ordre juridique et scientifique portant directement sur la protection de la mer Méditerranée, ce Plan d'Action allait comporter un volet socio-économique destiné à remonter aux causes mêmes de la dégradation de l'environnement et à préparer "des planifications intégrées du développement et une gestion plus attentive des ressources du bassin". A cet effet, il était décidé de procéder à une réflexion à l'échelle du bassin tout entier et de son avenir : le "Plan Bleu" *, qui fut engagé par la réunion intergouvernementale de Split en février 1977 constitue au monde, la **première étude prospective sur les relations entre l'environnement et le développement lancée par les pays d'une même région.**

Le "Plan Bleu" n'est pas un instrument directif de planification centralisée, malgré son nom; c'est avant tout un exercice de réflexion à long terme (2000-2025) mené en commun et mis à la disposition des autorités responsables des différents pays de la région méditerranéenne. Les renseignements qu'il apporte les aideront à élaborer leurs propres programmes et à prendre leurs propres décisions pour assurer un développement socio-économique optimal durable sans entraîner une dégradation excessive de l'environnement. Il constitue un fonds de connaissance auquel chacun des pays intéressés peut avoir immédiatement accès. Il engage un processus permanent de coopération concertée entre les collectivités méditerranéennes aux différents niveaux.

Tous les travaux ont été menés en concertation étroite avec les Etats, au travers des "Structures Focales" du Plan Bleu désignées par les divers pays. Ils ont été à la fois, prolongés et alimentés par des travaux nationaux et ce, en trois phases décidées en 1977.

---

* suggéré par M. Serge Antoine. Ce document de base a été rendu public en nov. 1989 sous le titre "Avenirs du bassin méditerranéen". Ed. Economica Paris.

. La première phase exploratoire (septembre 1980- mai 1984), sous la responsabilité d'un "Groupe de Coordination et de Synthèse" de sept membres *, s'est appuyée sur douze études sectorielles (agriculture, eau, énergie, population, culture, etc...) confiée à douze tandems d'experts (un du Nord et un du Sud de la Méditerranée). Elle a donné lieu à des synthèses qui ont été communiquées aux pays membres et qui ont été résumées à la demande de ceux-ci dans une brochure diffusée à plus de 6.000 exemplaires, en français, en anglais et en arabe.

. La deuxième phase a eu recours à l'analyse fonctionnelle ou "systémique" et aux outils de la prospective tels que les "scénarios". Méthodes et programmes ont été décidés à Athènes en mai 1985 et les travaux ont aussitôt commencé. La deuxième phase proprement dite s'est achevée par la présentation d'un "rapport préliminaire" au milieu de 1987.

. La troisième phase destinée à assurer la diffusion, la discussion et la prise en compte des résultats s'est achevée par la publication du rapport, fin 1989, après une période d'interaction directe avec les responsables des pays riverains.

II. LA DEMARCHE ET LA METHODE

Les rapports entre développement et environnement dans le bassin méditerranéen ont conduit à s'intéresser à cinq "composantes" environnementales principales : la mer, les sols, les eaux continentales, les forêts, le littoral enfin (46.000 km de côtes soumises à la pression conflictuelle croissante de la plupart des activités humaines).

Quant au développement, il interfère principalement avec l'environnement, non seulement par l'influence de l'évolution des niveaux de population et de leur répartition spatiale (urbanisation et "littoralisation"), mais aussi par l'impact des effets de cinq secteurs d'activités économiques essentiels par leur influence sur l'environnement : l'agriculture, l'industrie, l'énergie, le tourisme, les transports.

Pour l'exercice de prospective du Plan Bleu, on a choisi de considérer deux horizons temporels : 2000 et 2025 et d'élaborer un nombre limité de scénarios d'exploration globale des futurs possibles :

- un scénario tendanciel de référence (T-1), basé principalement sur la continuation des principales tendances actuelles ;

*** présidée par M. Ismaïl Sabri Abdalla.**

- un scénario tendanciel aggravé (T-2), dans lequel s'accuentueraient les difficultés du développement dans un contexte international de récession économique persistante et de concurrence sévère ;

- un scénario tendanciel modéré (T-3), avec reprise d'un développement économique plus vigoureux dans le cadre d'une coopération internationale accrue et des efforts réels pour un meilleur respect de l'environnement ;

- un scénario alternatif de référence (A-1), basé sur un type de développement plus volontariste et plus "autocentré", une plus grande coopération Nord-Sud et une "internalisation" de l'environnement dans les processus de décision et de planification ;

- un scénario alternatif avec agrégation (A-2), semblable au précédent mais dans lequel un certain nombre de pays du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen, à l'instar de pays du Nord regroupés au sein de la Communauté Européenne, décideraient, à leur tour, de créer des entités régionales et d'intensifier la coopération Sud-Sud.

III. L'ORGANISATION DES TRAVAUX

La préparation et la mise en oeuvre de la deuxième phase du Plan Bleu a été soumise à l'examen des "réunions des Parties Contractantes" à Athènes (avril 1984) et à Gènes (septembre 1985) ainsi que des réunions des "Structures Focales" (janvier 1984, mai 1985, juillet 1987).

Pour assurer une participation "à livre ouvert" des pays méditerranéens à la deuxième phase du Plan Bleu, la Réunion Intergouvernementale d'Athènes (avril 1984) décida la création d'un Comité d'Orientation qui a tenu douze réunions.

Ces travaux de recherche et d'étude prospective ont été menés de Sophia Antipolis en France près d'Antibes à partir de 1985 dans le cadre d'une structure d'accueil technique et administrative mise en place à cet effet par le gouvernement français : le Centre d'Activités Régional du Plan Bleu*. L'essentiel des travaux a été effectué par une équipe centrale très réduite sous la conduite d'un directeur scientifique, aidée d'une trentaine de consultants méditerranéens**.

---

* **présidé par M. Michel Batisse**

** **le Directeur scientifique étant M. Michel Grenon (France), l'équipe centrale ayant bénéficié de la participation de MM. A. Lahmidi (Maroc), P. Komilis (Grèce), L. Khaldoun (Algérie) et J.P. Giraud (France), M. I.H. Abdel Rahman (Egypte) faisant fonction de Conseiller principal.**

De façon à asseoir, autant que nécessaires, les scénarios envisagés sur les réalités des différents pays, les Structures Focales ont demandé que les pays méditerranéens s'efforcent d'élaborer eux-mêmes leurs "scénarios nationaux de développement/Environnement", selon un cadre commun défini au préalable par l'équipe du PLan Bleu.

La définition de scénarios étant un exercice particulièrement délicat, l'équipe du Plan Bleu a été conduite à s'appuyer sur un groupe de réflexion ouvert d'une vingtaine d'experts venant de différents pays méditerranéens*. Les choix essentiels ont toujours été effectués par consensus au sein de ce groupe.

Pendant que les équipes nationales spécialement constituées dans certains pays élaboraient les scénarios des pays méditerranéens, l'équipe centrale développait, de son côté, des études globales pour l'ensemble du bassin sur la démographie, l'urbanisation, le développement macro-économique, l'agriculture, l'industrie, l'énergie, le tourisme, les transports, les relations environnement/développement, le littoral, etc. En même temps, furent rassemblées des données statistiques économiques et environnementales.

L'équipe centrale, enfin, a maintenu des contacts étroits avec les autres composantes du Plan d'Action pour la Méditerranée, c'est-à-dire avec l'Unité de Coordination et le programme MED POL à Athènes, le Centre d'Activités Régional du Programme d'Actions Prioritaires à Split, le Centre de Lutte contre la Pollution par les Hydrocarbures à Malte et le Centre d'Activités Régional pour les Aires Spécialement Protégées à Tunis/Salammbo.

De très nombreux spécialistes de tous les pays méditerranéens -plus de trois cents au total- ont participé à une phase ou à une autre des travaux et davantage encore, si l'on tient compte des "scénarios nationaux" établis en 1986 et en 1987. Les scénarios méditerranéens du Plan Bleu ont bénéficié de très nombreuses suggestions, confirmant l'aspect véritablement collectif de l'exercice.

IV. LES DOCUMENTS

Les documents résultant du Plan Bleu comportent :

. Le rapport "Avenirs du bassin méditerranéen (environnement et développement 2000-2025)"

  - L'introduction rappelle les objectifs du Plan Bleu et l'historique de son lancement et de son déroulement ;

*** présidé par M. Jacques Lesourne**

- la Première Partie, campe le cadre géographique dans ses dimensions spatiales et temporelles ;

- la Deuxième Partie, explicite le choix des hypothèses et l'établissement des scénarios ;

- la Troisième Partie, présente les perspectives par secteurs économiques (agriculture, industrie, énergie, tourisme, transports) et la répartition spatiale des populations qui en dérive;

- la Quatrième Partie, analyse l'évolution correspondante des milieux, (forêts, sols, eaux, littoral, mer) et l'impératif de leur sauvegarde ;

- la Cinquième Partie, enfin résume les grandes lignes et les conclusions de ce rapport selon les types de développement et selon les secteurs et les milieux et suggère des orientations pour l'action tant au plan national qu'au niveau de la coopération méditerranéenne.

Ce rapport a été soumis sous forme préliminaire à l'examen des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone lors de leur cinquième session à Athènes en septembre 1987 et mis au point à la lumière des commentaires reçus.

. Sont maintenant en préparation au delà du rapport des "fascicules" thématiques, correspondant à des perspectives particulières relatives à divers secteurs économiques ou à divers milieux géographiques ou écologiques. Chacun de ces fascicules, soumis avant publication à l'examen détaillé d'un certain nombre de spécialistes des divers pays méditerranéens, comporte selon le sujet, entre 100 et 200 pages. La liste des fascicules envisagés est la suivante :

Aménagement de l'espace littoral et des régions côtières
Evolution des systèmes urbains
Evolution de l'agriculture intensive
Evolution des arrières-pays et des régions montagneuses
Conservation des espaces fragiles, de la faune et de la flore *
L'avenir des forêts méditerranéennes *
Prospective des besoins et des ressources en eau *
Avenir des îles *
Ressources marines vivantes (pêche et aquaculture) *
Industrie et environnement
Energie et environnement *
Tourisme et environnement
Transports et environnement
Risques naturels et leurs conséquences
Evolution des institutions régionales et locales pour l'environnement et les ressources.

*** la publication des fascicules à * est prévue en 1990**

. Une documentation très importante a été rassemblée et produite, essentiellement sous forme de deux bases de données statistiques : données démographiques et économiques (en valeur et en nature) et données environnementales, comportant plusieurs centaines de milliers de données, la base démographique et économique étant entièrement informatisée et disponible aux responsables de chacun des 17 Etats riverains. De la sorte, un volume considérable d'information sur les régions méditerranéennes a été assemblé et un véritable réseau de coopération scientifique et technique s'est développé à l'occasion de la préparation du PLan Bleu.

LE PLAN BLEU A PARTIR DE 1990

Collecte de données statistiques

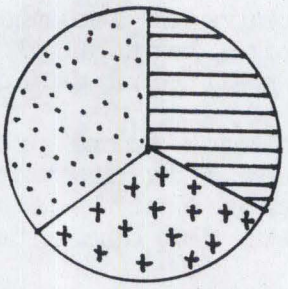

Poursuite interactive de la prospective globale à l'échelle du bassin méditerranéen et prospectives nationales

application prospective à l'aménagement du littoral

LES PERSPECTIVES GLOBALES DU BASSIN MEDITERRAANEEN EN 2000 et 2025 SELON LES TYPES DE SCENARIOS

Les images résultant des scénarios (choisis par les Etats en 1980) étant largement fonction des définitions des scénarios et des hypothèses qu'on y a inclus, il convient d'abord de rappeler ces dernières. Rappelons que par rapport à une poursuite de l'évolution actuelle (correspondant au "scénario tendanciel de référence" du Plan Bleu T-1), **trois types de développement relativement différents ont été envisagés** :

1) **Un développement à faible croissance économique** (scénario tendanciel aggravé T2). Dans le cas où l'évolution de l'économie mondiale se traduirait, pour la plupart des pays méditerranéens, par une croissance lente, les contraintes budgétaires pourraient rendre très difficiles les opérations d'entretien et les investissements nécessaires à la protection de l'environnement. L'action réglementaire serait plus compliquée (car la situation des entreprises industrielles serait plus fragile) et moins efficace par suite de l'absence d'investissements nouveaux).

2) **Un développement à croissance rapide** (scénario tendanciel modéré T3), mais insuffisamment soucieux de l'environnement. Une telle croissance rapide pourrait entraîner pour l'environnement des dommages graves, voire irréversibles, à cause d'une pression fortement accrue sur les ressources et d'une adaptation difficile des actions de réparation des dommages causés.

3) **Un développement équilibré, soucieux de l'environnement**. La conjonction de certains choix de stratégies nationales (par des politiques de régulation de l'environnement a-priori, entre autres) et d'une coopération internationale poussée (Nord-Sud, avec une Europe plus affirmée, et Sud-Sud entre groupements régionaux) pourrait rendre compatibles croissance économique et sauvegarde de l'environnement méditerranéen (cette situation correspond aux scénarios alternatifs du Plan Bleu et à l'objectif d'un **développement durable** : le "scénario alternatif de référence" A-1 et le "scénario alternatif avec agrégation" A-2).

Dans le cas d'une croissance lente, la **sauvegarde de l'environnement** bénéficierait du peu de moyens d'intervention ou de prévention, se traduisant par des mesures au coup par coup, tardives et insuffisantes, décidées pour parer au plus pressé, dans le cadre des règlementations mal appliquées et avec des réticences à tous les niveaux. Une des évolutions environnementales les plus préoccupantes, serait la **disparition progressive de nombreuses forêts** (bois de feu et pâturage) entraînant une **dégradation accélérée** (et parfois irréversible) **des sols**, et perturbant les régimes d'écoulement et de régulation des eaux. Les terres marginales des pays du Sud et de l'Est seraient soumises à de fortes pressions, conduisant à leur dégradation (érosion), et les ressources en eau des grandes régions agricoles des pays du Nord seraient menacées par une pollution croissante (azote des

engrais). Par contre, certaines pressions, ainsi que la plupart des pollutions seraient moindres que pour d'autres types de développement, à cause de la stagnation ou de la faible croissance des activités économiques. La **population** méditerranéenne atteindrait son niveau **maximum**, les classes en âge de travailler, très nombreuses, se heurtant à un insurmontable sous-emploi. L'urbanisation serait, elle aussi, maximum (en chiffres absolus) et quasi incontrôlable, les villes bénéficiant d'un minimum de services mal assurés et de conditions sanitaires préoccupantes.

La règle du jeu des scénarios a conduit à poursuivre ce type de croissance du scénario T-2 jusqu'à la fin de la période, en 2025. Il est vraisemblable, sinon certain, que des **ruptures, sociales ou géopolitiques**, se produiraient bien avant la fin de la période -la dégradation de la situation s'accélérant après le tournant du siècle- et obligeraient à infléchir les politiques et les comportements, c'est à dire à "changer de scénario".

*
* *

Le scénario T3 de forte croissance économique

La reprise, dans les années 90, de la croissance économique à l'échelle mondiale, et une meilleure coordination entre les grands partenaires économiques auraient un effet certain d'entraînement sur les économies des pays du bassin méditerranéen.

Les pays de la Communauté Européenne, par exemple, gagneraient en moyenne de l'ordre d'un demi-point de croissance -ce qui est important sur une longue période de quatre décennies- et influenceraient positivement le développement des autres pays du bassin. Dans les pays du Sud et de l'Est, les gains globaux de production seraient renforcés par une **croissance moins vive des populations** (totales et urbaines) conduisant à des améliorations sensibles des indicateurs socio-économiques par tête, c'est-à-dire du bien être économique et social. Les productivités et les rendements agricoles seraient pratiquement doublés d'ici 2025, une partie des productions d'une agriculture fortement intensifiée étant orientée vers les grands marchés européens et internationaux, dans un climat général de croissance des échanges. Les industries des pays du Nord du bassin accroîtraient leur spécialisation dans les secteurs de pointe (matériaux spéciaux, chimie fine, informatique et automatismes, etc...), alors que les industries de base, de première transformation, de biens manufacturés et agro-alimentaires des pays du Sud et de l'Est connaîtraient un développement spectaculaire, au point de dépasser après 2000 les niveaux de production des pays du Nord du bassin. L'intensification de l'agriculture elle-même induirait dans ces pays une forte demande industrielle : engrais, tracteurs, machines, etc.. La croissance industrielle, l'intensification agricole, le déeloppement dérivé des transports, les besoins de confort des populations, tout conduirait à une

forte croissance des consommations d'énergie (supérieures d'environ 70% au scénario précédent) et notamment de l'électricité. Toutes les sources d'énergie devraient être mobilisées dans le bassin méditerranéen autant qu'à l'échelle mondiale (charbon, pétrole, gaz naturel, uranium et, dans une moindre mesure, énergies renouvelables).

Bien que les moyens législatifs et financiers et les outils techniques d'intervention pour la sauvegarde de l'environnement et des milieux soient plus aisément disponibles, ce type de scénario s'est révélé paradoxalement **le plus dommageable** pour l'environnement méditerranéen et le plus générateur de pollutions, à cause du niveau élevé de toutes les activités économiques, et des retards à la mise en application de mesures qui, de toute façon, visent à combattre les effets de la pollution à posteriori plutôt que de la prévenir. Sans parler de "croissance sauvage" comme par le passé -ce que populations et gouvernements ne tolèreraient plus- on peut qualifier ce type de croissance d'insuffisamment soucieux de l'environnement. Beaucoup d'effets se feront sans doute sentir après la fin de la période, mais certaines évolutions pourraient être assez rapides, (forêts, sols, ressources en eau, littoral et étage infra-littoral) et seraient quasi irréversibles. Les **pressions sur le littoral seraient particulièrement graves**, et quasi impossibles à maîtriser, la plupart des activités s'y étant concentrées, et y suscitant des conflits aigus d'utilisations (dont certaines sont mutuellement exclusives). Des **ruptures économiques** -à commencer peut-être par les approvisionnements en hydrocarbures- et plus encore d'**irréversibles dégradations écologiques** seraient d'inévitables signaux d'alarme de menaces plus lointaines, mais plus graves encore.

Ces deux types extrêmes de scénarios ont montré les difficultés du développement, surtout pour les pays du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen, dans un climat international de vive concurrence, que la croissance économique soit lente ou au contraire vigoureuse (avec ses effets pervers), ce qui se traduit par une attention ou faible ou insuffisante portée à l'environnement méditerranéen. En permettant une meilleure répartition des efforts et un partage des connaissances, des expériences et des pratiques, et une organisation des marchés, la coopération internationale d'un monde plus multipolaire et plus équilibré, et plus précisément une **coopération méditerranéenne**, Nord-Sud ou Sud-Sud, pourrait donner une impulsion nouvelle aux économies et aux sociétés (**scénarios alternatifs**).

*
* *

Cette volonté de coopération, basée sur la solidarité des pays riverains, permettrait une **forte croissance agricole** (triplement des productions) par accroissement des terres irriguées (doublement), des engrais et de la mécanisation (triplement pour l'ensemble du bassin), la production des pays du Sud et de l'Est étant orientée

soit vers les marchés (européens, entre autres, dans le cas des **scénarios alternatifs de référence A-1** à forte coopération Nord-Sud), soit vers l'autosuffisance régionale (cas des **scénarios alternatifs avec agrégation régionale Sud-Sud, A-2**). La croissance industrielle des pays du Sud et de l'Est du bassin serait forte et équilibrée pour les principales branches (à l'exception peut-être des industries d'équipement, qui posent question), incluant une composante particulièrement marquée dans le cas d'une forte coopération Nord-Sud, ou davantage basée sur les complémentarités régionales en cas de coopération prépondérante Sud-Sud. Comme pour les scénarios précédents (du type T-3), les fortes croissances industrielle, agricole, des transports, etc... induiraient des consommations élevées d'énergie, mais avec deux différences majeures : une plus grande attention serait donnée aux économies d'énergie, une préférence serait marquée pour certaines sources (très actif développement du gaz naturel, combustible propre, et développement croissant des énergies renouvelables, surtout en fin de période). Les relations Nord-Sud ou Sud-Sud, l'amélioration des revenus et des conditions de vie seraient favorables au tourisme, qui connaîtrait son plus fort développement (de l'ordre de 700 millions de touristes au total), avec une croissance vigoureuse du tourisme national.

LA DECLARATION DE GENES SUR LA DEUXIEME DECENNIE MEDITERRANEENNE (EXTRAITS 1985)

Les parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution et aux protocoles y relatifs, réunies à Gênes du 9 au 13 septembre 1985 ; ayant examiné leur coopération dans le cadre du Plan d'Action pour la Méditerranée au cours des dix dernières années et le rôle du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) à cet égard :

Adoptent les dix objectifs suivants à atteindre en priorité pendant la deuxième décennie :

- la mise en place de stations de déballastage et de traitement des résidus huileux dans les ports de la Méditerranée ;

- la mise en place en priorité de stations d'épuration appropriées dans toutes les villes de la Méditerranée de plus de 100 000 habitants, et d'émissaires et/ou autres équipements appropriés dans toutes les villes de plus de 10 000 habitants ;

- l'utilisation des études d'impact sur l'environnement comme instrument important pour assurer des activités de développement appropriées ;

- la coopération pour améliorer la sécurité de navigation et pour réduire de manière substantielle les risques du transport des substances toxiques dangereuses pouvant affecter les zones côtières ou provoquer la pollution marine ;

- la protection des espèces marines menacées (par exemple du phoque moine, des tortues marines) ;

- la mise en oeuvre de mesures concrètes pour la réduction substancielle de la pollution industrielle et des rejets solides en Méditerranée ;

- l'identification et la protection d'au moins 100 sites historiques d'intérêt commun le long du littoral ;

- l'identification et la protection d'au moins 50 nouveaux sites ou réserves marines et littorales d'intérêt méditerranéen ;

- l'intensification de mesures efficaces pour la prévention et la lutte contre les incendies de forêts, la dégradation des sols, et la désertification ;

- la réduction substancielle de la pollution atmosphérique qui affecte le littoral et l'environnement marin avec le risque de dépôts acides.

CHARTE SUR LA COOPERATION EUROMEDITERRANEENNE POUR L'ENVIRONNEMENT DANS LE BASSIN MEDITERRANEEN

Les Ministres chargés de l'Environnement des Etats du Bassin Méditerranéen et le Membre de la Commission des Communautés Européennes, responsable de l'environnement, réunis à Nicosie (Chypre) du 26 au 28 avril 1990,

CONSIDERANT que la protection de l'environnement au niveau national, régional et mondial, constitue le fondement intrinsèque d'un développement économique équilibré et durable;

CONSCIENTS de la responsabilité individuelle et collective des états riverains, en particulier celle des états les plus développés économiquement, de préserver, protéger et améliorer l'environnement;

1. REAFFIRMENT leur plein attachement aux objectifs de la Convention pour la protection de la Méditerranée contre la pollution, du Plan d'Action pour la Méditerranée et de la Déclaration de Gênes sur la Deuxième Décennie de la Méditerranée ainsi qu'aux ententes sub-régionales qu'ils souhaitent voir renforcés par des mesures concrètes assorties d'un calendrier précis;

2. SE FIXENT comme objectif fondamental à atteindre au plus tard en 2025, un environnement dans le bassin méditerranéen compatible avec un développement durable.

3. S'ENGAGENT à

   A. doter les institutions appropriées relatives à l'environnement d'un pouvoir de gestion bien défini et d'une autonomie financière suffisante et indépendante;

   B. élaborer et adopter des stratégies de gestion de l'environnement faisant partie intégrante du développement socio-économique des pays;

   C. établir un cadre législatif et réglementaire intégré qui protège l'environnement et tient compte des engagements internationaux, ainsi qu'à assurer sa mise en oeuvre;

D. établir l'évaluation des incidences sur l'environnement des projets de développement;

E. adopter des instruments économiques et fiscaux d'incitation ou de dissuasion ainsi que des mesures administratives bénéfiques à l'amélioration et à la gestion intégrée l'environnement;

F. limiter la croissance des populations dans les zones côtières.

4. CONVIENNENT de réaliser les actions prioritaires suivantes :

A. la gestion intégrée des zones côtières , en particulier les littoraux naturels et les zones urbaines à croissance rapide

* Identification des zones côtières sensibles à protéger et constitution d'une base de données géographiques pour la zone littorale, avant le 1er janvier 1993.

B. la conservation de la nature

* Etablissement de plans de gestion pour les biotopes les plus menacés avant le 1er janvier 1995.

C. la gestion intégrée des eaux

* Installation d'infrastructures de traitement des eaux usées municipales de 100 villes littorales méditerranéennes, correspondant à une charge polluante d'environ 10 millions d'habitants avant le 1er janvier 1995, dont 25 seront construites avec l'aide financière de la Communauté européenne.

D. la gestion du couvert végétal méditerranéen

* Un solde positif entre déboisement et régénération du couvert végétal à partir de 1995.

E. la gestion des déchets

* La définition d'une stratégie globale de traitement et d'élimination des déchets industriels toxiques et dangereux avant le 1er janvier 1995.

* L'identification des dépôts de déchets toxiques et dangereux et la création d'au moins 25 décharges contrôlées équipées pour l'élimination des déchets avant le 1er janvier 1995.

* L'établissement de plans de gestion spécifiques avant le 1er janvier 1997.

* L'équipement d'au moins 20 ports méditerranéens (choisis sur base d'études objectives), d'installations pour le traitement des eaux de ballast et des eaux de câles avant le 1er janvier 1993.

* L'équipement d'un nombre significatif d'autres ports avant le 1er janvier 1995.

F. La surveillance continue des écosystèmes méditerranéens et le contrôle renforcé du trafic maritime.

* La mise en place au niveau national d'un système de surveillance de la navigation maritime au plus tard le 1er janvier 1995.

G. L'énergie , en particulier la réduction du gaspillage et l'utilisation renforcée de sources d'énergie alternative, notamment de l'énergie solaire.

H. L'intensification des échanges d'expériences concernant

- la préparation de normes, lois et directives d'environnement
- la mise en place d'institutions appropriées pour la gestion de l'environnement
- les transferts de technologies appropriées
- la formation et la sensibilisation de cadres et de la population (Semaine Méditerranéenne etc...)
- l'association d'entreprises, collectivités locales et ONG aux actions engagées par les pouvoirs publics
- la protection des mers semifermées du bassin méditerranéen et de leurs littoraux.

5. Dans la mise en oeuvre de ces actions spécifiques, la Commission des Communautés Européennes et les institutions financières concernées (Banque Européenne d'Investissement, Banque Mondiale) s'engagent à apporter un soutien financier accru aux efforts d'investissements entrepris par les Etats méditerranéens et à jouer un rôle actif pour assurer des ressources additionnelles.

Une attention particulière sera notamment acoordée à la mobilisation de ressources concessionelles additionelles et à l'exploration de formes innovatrices de financement pour les pays en développement du bassin méditerranéen qui ont exprimé leurs vives préoccupations en ce qui concerne leurs contraintes financières importantes, en particulier leur endettement, pour réaliser les actions environnementales nécessaires, préventives et curatives. Parallèlement les pays s'efforceront de mettre en place les mécanismes appropriés pour dégager des ressources internes à des fins environnementales.

6. En matière d'assistance technique les actions porteront notamment sur les domaines suivants :

A. Formation

Organisation de sessions de formation de gestionnaires et de techniciens dans les domaines prioritaires définis au point 4.

B. Echange d'informations

Promotions de toute initiative favorisant l'échange d'expériences entre Nord et Sud.

C. Création des Réseaux

- la création d'un réseau destiné à l'information sur les technologies appropriées;

- La création d'un réseau pour la gestion des parcs et réserves et d'une banque de gènes en facilitant aussi la communication par l'installation de "téléphones verts et de téléccpieurs" entre responsables professionels.

- Le renforcement d'un réseau entre autorités portuaires.

D. Campagnes de sensibilisation

Le lancement de campagnes nationales d'économies d'énergie, d'eau et de ressources rares non renouvelables.

7. La Commission des COMMUNAUTES EUROPEENNES prend toutes les mesures nécessaires pour

- faciliter l'information rapide sur les mesures prises ou envisagées par la Communauté pour l'environnement ou pour des secteurs ayant une incidence sur l'environnement;

- proposer au Conseil des Communautés Européennes de répondre aux souhaits des Etats méditerranéens d'être associés aux travaux de l'Agence Européenne de l'Environnement, et de mettre à disposition, selon le règlement en vigueur, les informations disponibles, et, en particulier celles fournies par la télédétection pour les régions littorales méditerranéennes.

- La préparation, en consultation avec le Plan d'Action pour la Méditerranée, du projet d'une stratégie à long terme, assortie d'actions spécifiques nécessaires, pour atteindre l'objectif fondamental d'un environnement compatible avec un développement durable dans le Bassin Méditerranéen, en vue d'une discussion ultérieure avec tous les Etats Méditerranéens.

8. SE PROPOSENT d'évaluer régulièrement les résultats de la coopération euroméditerranéenne pour l'environnement, moyennant des rapports biennals et en tout cas, avant la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra en 1992, en vue de présenter lors de cette Conférence un point de vue sub-régional commun.

Une concertation des Etats côtiers sur le problème du climat dans le bassin méditerranéen se tiendra également durant la Conférence Mondiale sur les changements de climat qui se tiendra vers la fin du mois d'octobre à Genève.

LA BANQUE MONDIALE ET LA BANQUE EUROPEENE D'INVESTISSEMENT ET LA MEDITERRANEE

La Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement ont décidé en 1989 de donner une ampleur nouvelle (1) à l'aide financière qu'elles apportent à la région méditerranéenne. Elles ont élaboré puis rendu public en 1990 un plan (2) pour apporter aux Etats riverains leur soutien, leur expérience et leur capacité à mobiliser des ressources financières importantes sous forme concessionnelle ou sous forme de prêts.

Ce Plan comporte trois grands volets :

- un programme pluriannuel d'assistance technique pour l'environnement en Méditerranée (M.E.T.A.P). Lancé en janvier 1990 par les deux banques en liaison étroite avec le Plan des Nations Unies pour l'Environnement (P.N.U.E) et la Commisssion de la communauté européenne, le METAP constitue, dans le cadre de ce Plan le principal instrument d'intervention des deux institutions.

- un effort accru des deux banques pour identifier et financer des projets à objectifs environnementaux.

- une recherche de ressources complémentaires pour ces projets à des niveaux bilatéraux ou multilatéraux.

Les priorités visent à la fois des mesures curatives et des mesures préventives relatives à :

- la gestion intégrée des ressources en eau : gestion à long terme des eaux de surface et des eaux souterraines,
- la gestion des déchets solides et des matières dangereuses, recueil, stockage et recyclage,

- la prévention et contrôle des pollutions marines par les hydrocarbures ou les produits chimiques avec une recherche d'accords sub-régionaux pour intensifier les contrôles et coordonner les actions contre les matières dangereuses,

- la gestion intégrée des zones côtières pour éviter la perte irréversible de sites naturels ou historiques.

Quatre principes guident leur action pour mobiliser les ressources disponibles vers des actions prioritaires visant à préserver le long terme :

- favoriser les actions conduisant à un "taux de

[1]Depuis 1980 les prêts de la BEI ont atteint près de 3.3 milliards de dollars et ceux de la Banque Mondiale plus de 2.3 milliards.
[2]Le Plan Environnemental pour la Méditerranée (PEM)

retour" rapide des investissements ;

- instaurer des structures de prix des ressources naturelles incitant à l'économie et au recyclage, taxer les sources de pollution ;

- prendre des mesures quantitatives non liées aux prix tel que les économie d'eau ;

- faire application du principe général que les pollueurs doivent être aussi les payeurs.

La Banque mondiale et la Banque Européenne veulent aussi contribuer au renforcement de la capacité des autorités locales à planifier et à gérer le développement des aires côtières, à cibler les problèmes spécifiques à chaque zone notamment les zones urbaines et à protéger les aires écologiquement sensibles.

Devant la complexité des problèmes relatifs à l'environnement, beaucoup de pays attendent un soutien financier, mais aussi, et de plus en plus, une assistance technique.

Le programme d'assistance (METAP) apportera à la demande des pays intéressés, une aide à la formulation, au développement et à la mise en place de politiques environnementales : études de faisabilité, études incluant des recommandations pour leur mise en oeuvre.

M.E.T.A.P. collabore avec le Plan d'Action pour la Méditerranée. Les actions du M.E.T.A.P. sont étroitement intégrées aux opérations régionales des deux banques.

Compte tenu de l'importance de l'environnement dans le développement à long terme, les deux banques donneront la priorité à ce thème et rechercheront les possibilités de co-financement avec d'autres fonds.

Par leur action les deux Banques vont contribuer à l'effort engagé par les pays méditerranéens pour trouver un équilibre entre la protection du monde méditerranéen, la sauvegarde de son patrimoine et le soutien au développement des resources communes.

****

QUELQUES CARTES

Répartition de la population autour du bassin de la Méditerranée

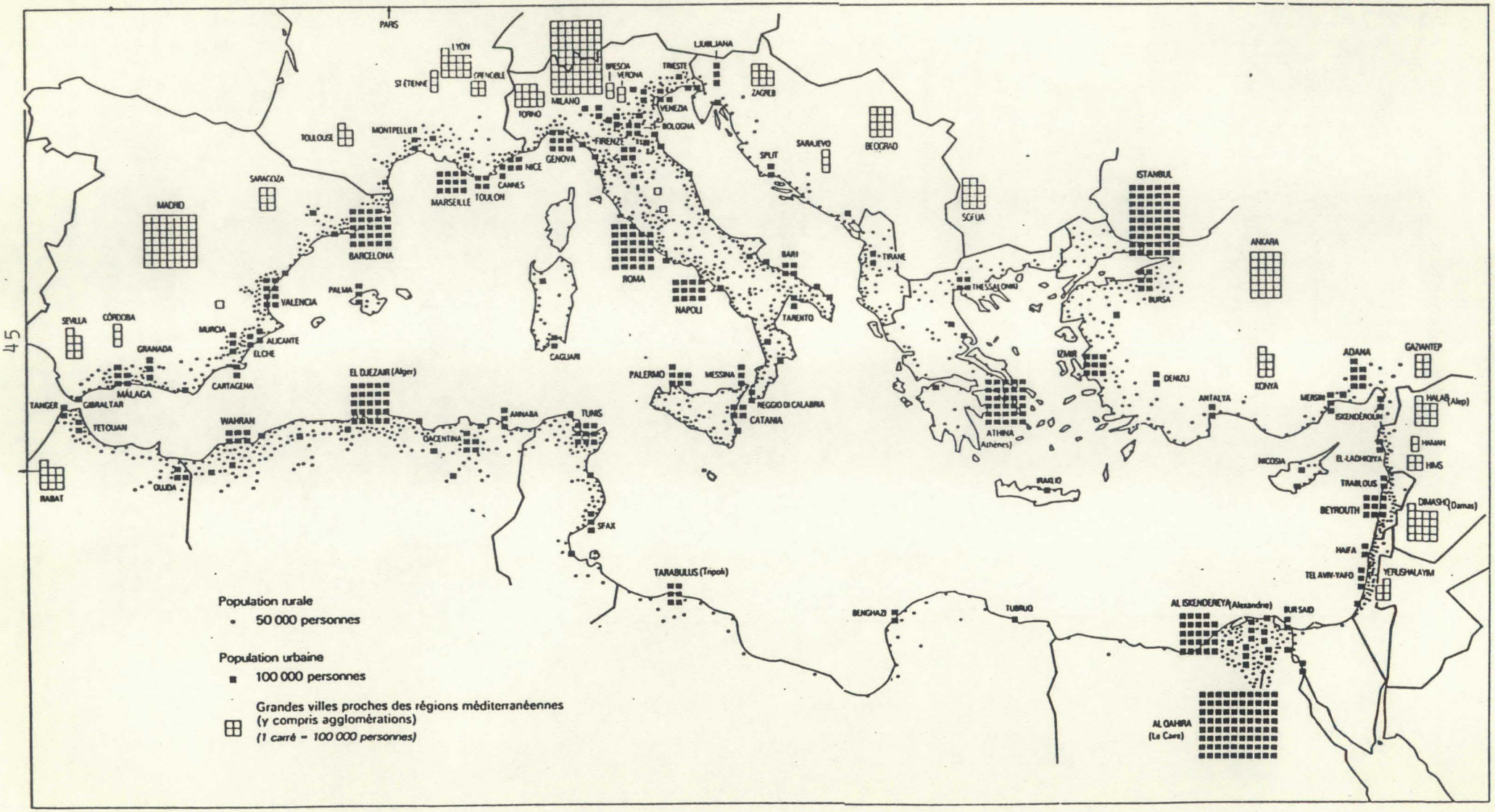

Les régions méditerranéennes du Plan Bleu

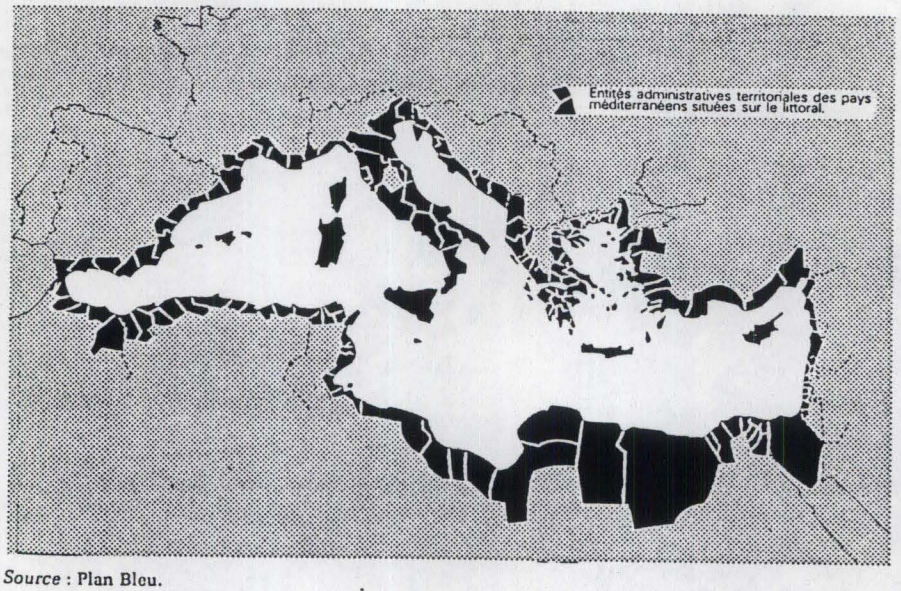

Source : Plan Bleu.

Le bassin versant méditerranéen

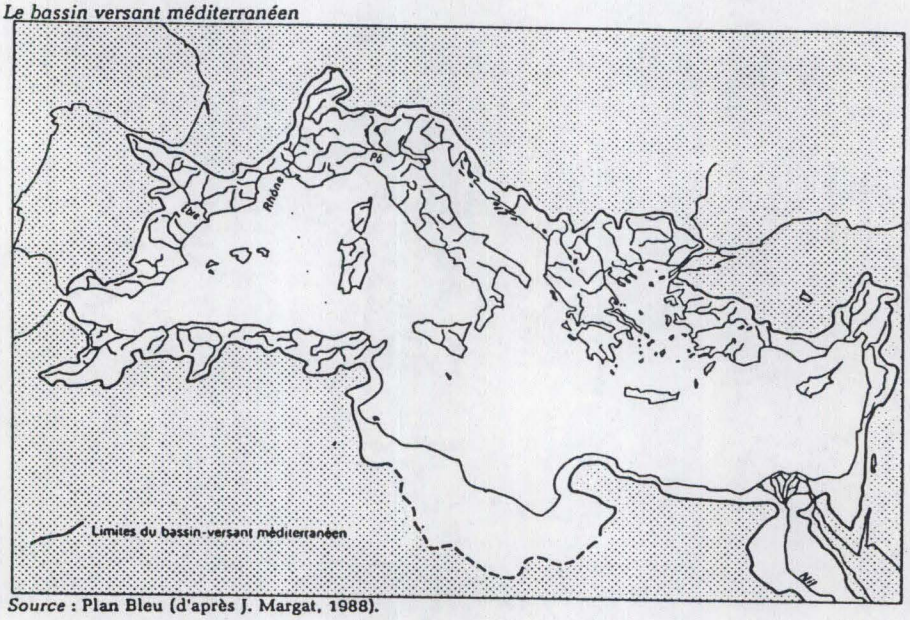

Source : Plan Bleu (d'après J. Margat, 1988).

Longueur des côtes méditerranéennes par pays (en centaines de km)

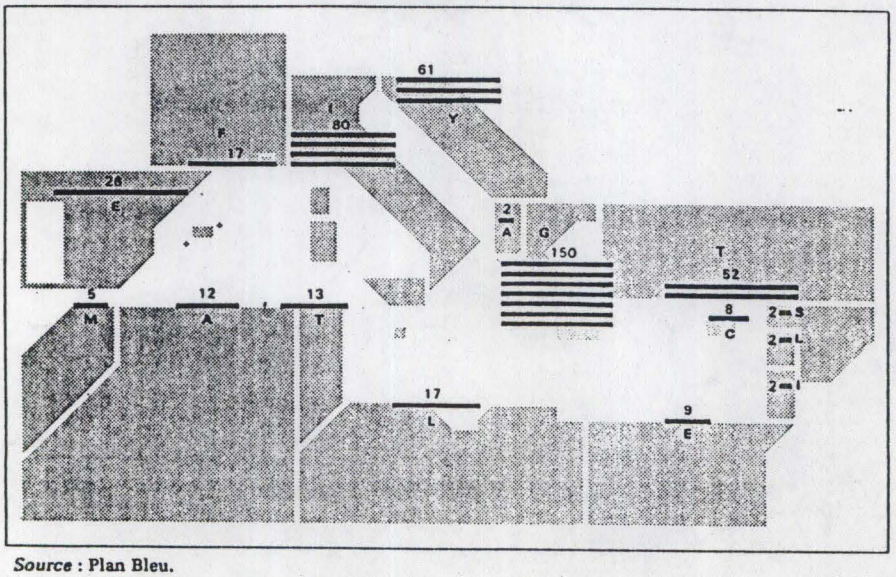

Source : Plan Bleu.

La population en 1985 (en milliers d'habitants)

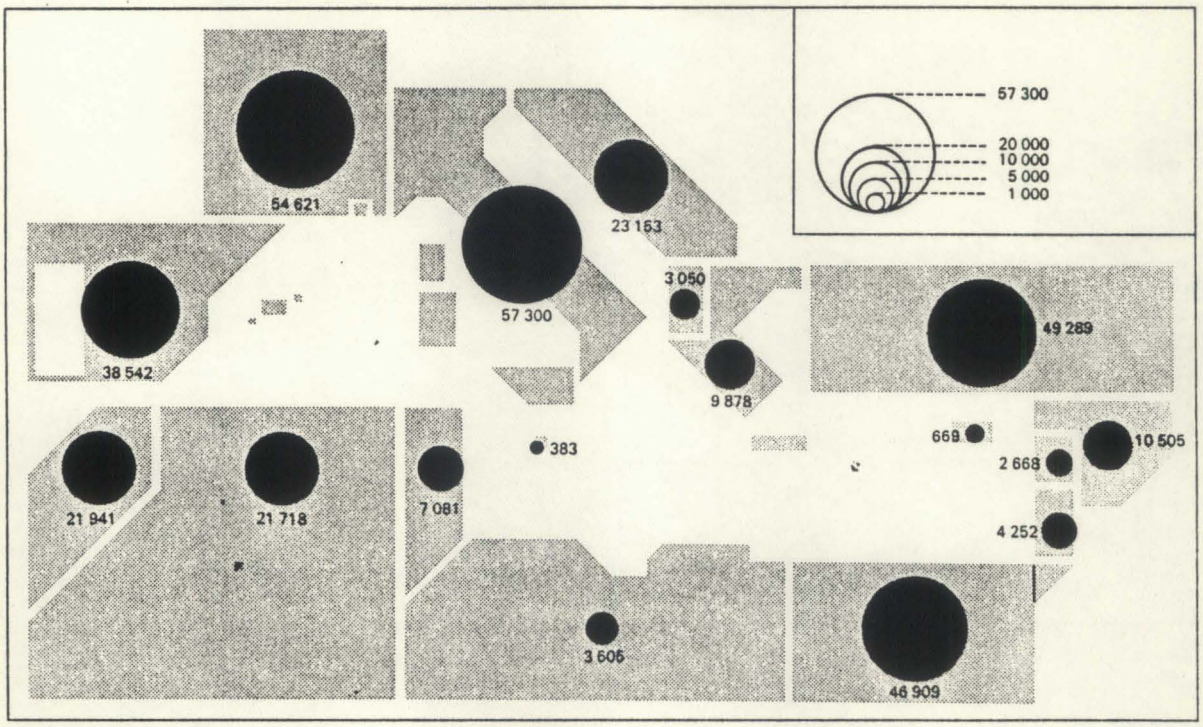

La population en 2025 suivant le scénario d'évolution T3 (en milliers d'habitants)

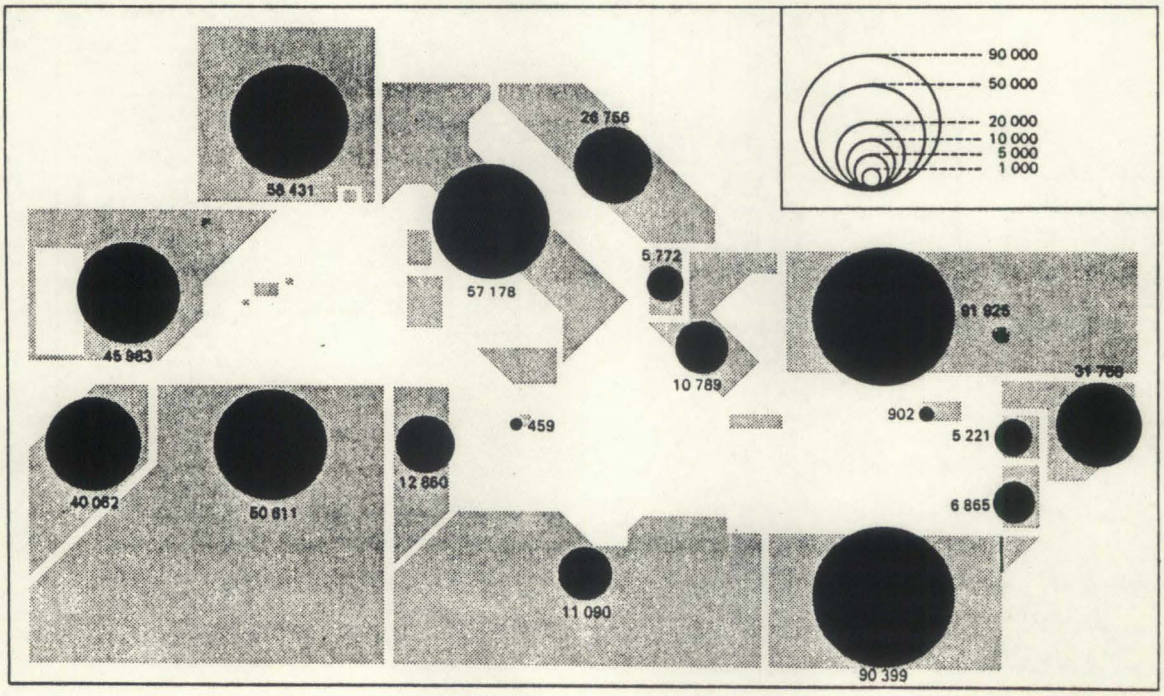

Superficie agricole utilisée dans les pays méditerranéens, 1986 (en millions d'ha)

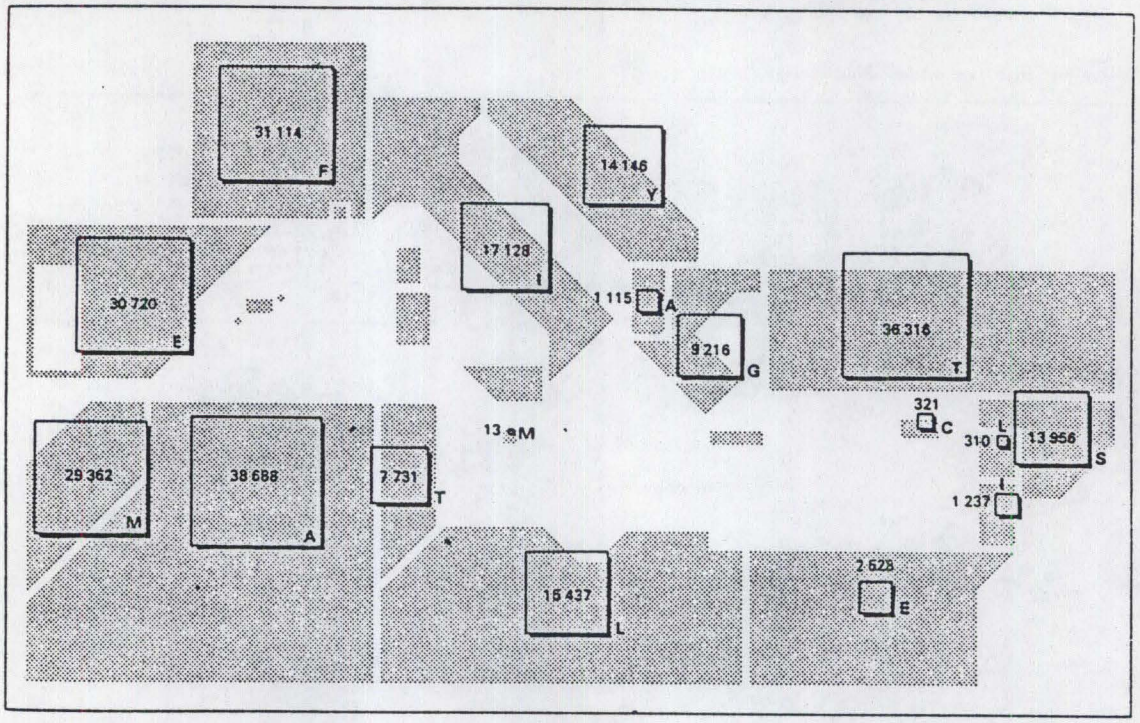

Source : FAO.

La forêt méditerranéenne, années 1980

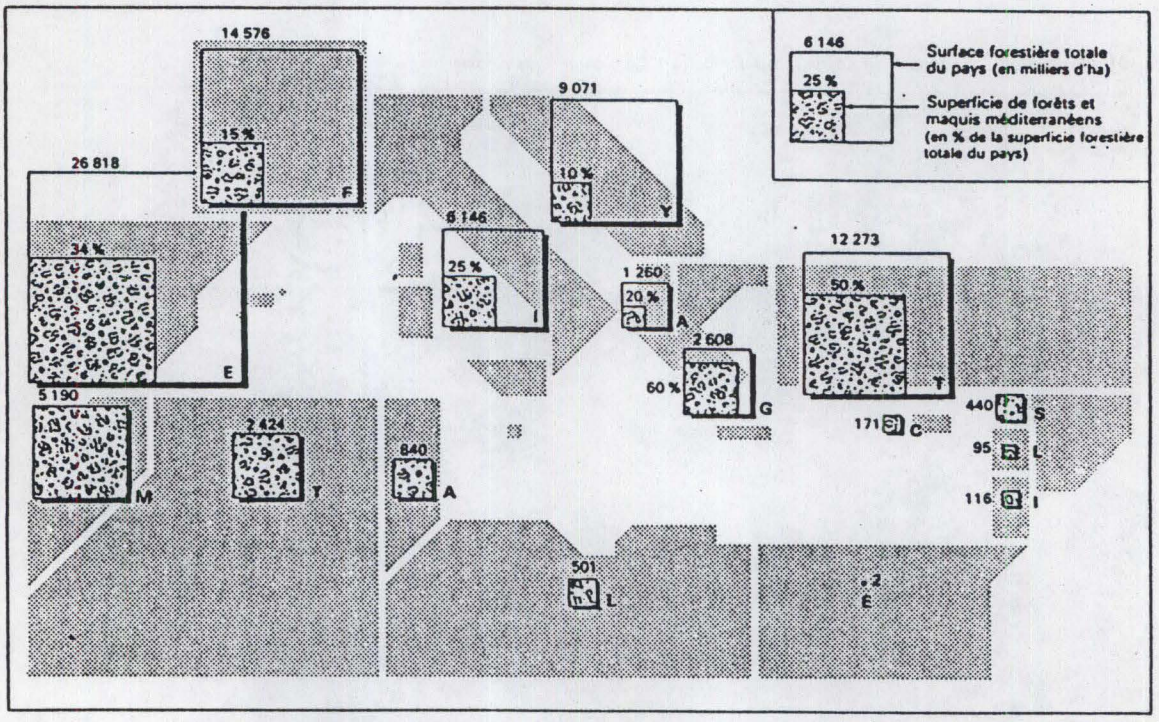

Source : Plan Bleu (d'après H. Marchand, 1988).

Population des pays méditerranéens. Evolution 1950-1985 et scénario moyen 1985-2025

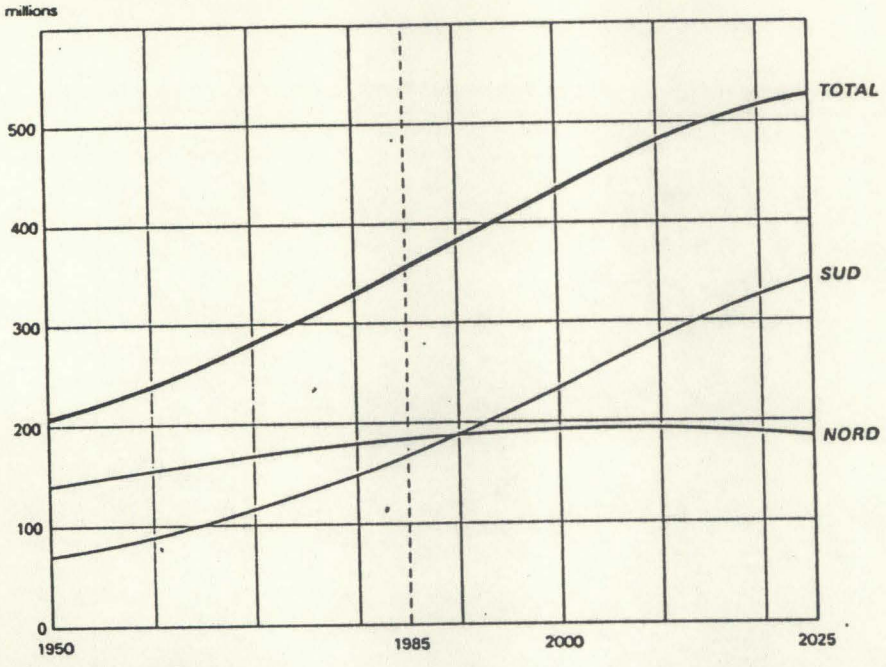

Source : Plan Bleu, Nations unies.
Le rythme d'accroissement de la population de l'ensemble des pays méditeranéens semble s'atténuer à partir de l'an 2000. La population des pays du Sud et de l'Est dépasse celle des pays du Nord à partir de 1990.

Population des régions méditerranéennes, 1985 (en pourcentage par pays)

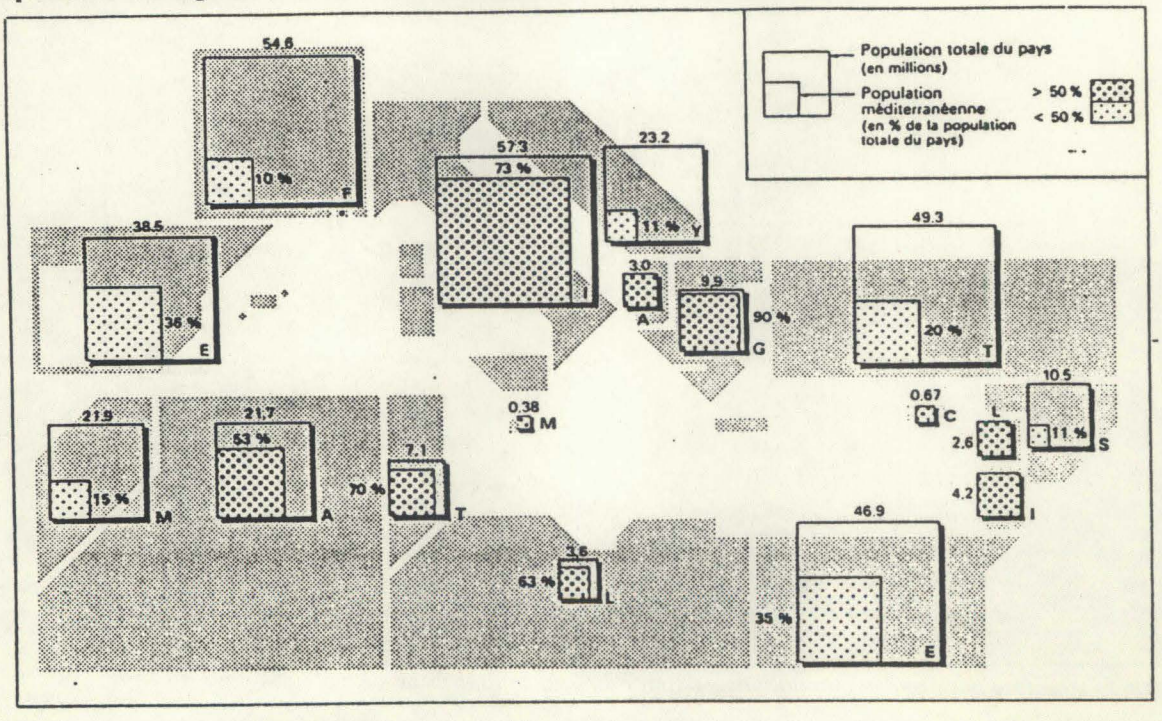

Source : Plan Bleu, Nations Unies.
Les régions méditerranéennes considérées pour la population sont celles définies dans la figure 11.

Structure par âge (1985), en pourcentage de la population totale des pays (classes d'âge de 5 ans)

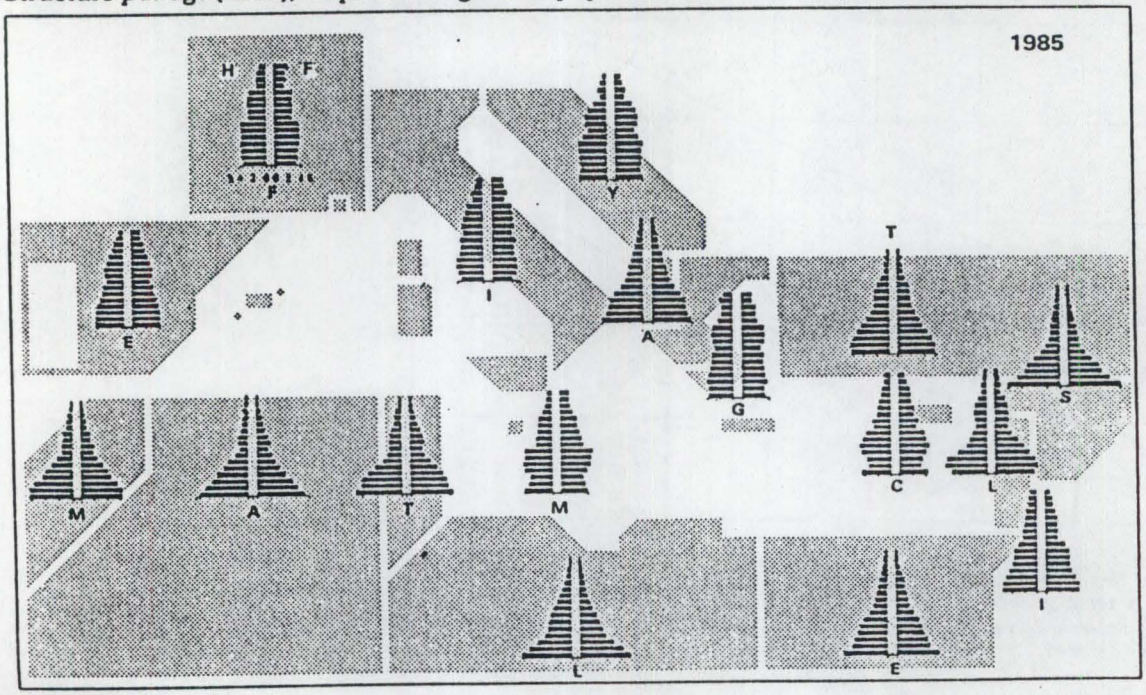

Source : Plan Bleu, Nations Unies.

Structure par âge (2025), en pourcentage de la population totale des pays (classes d'âge de 5 ans)

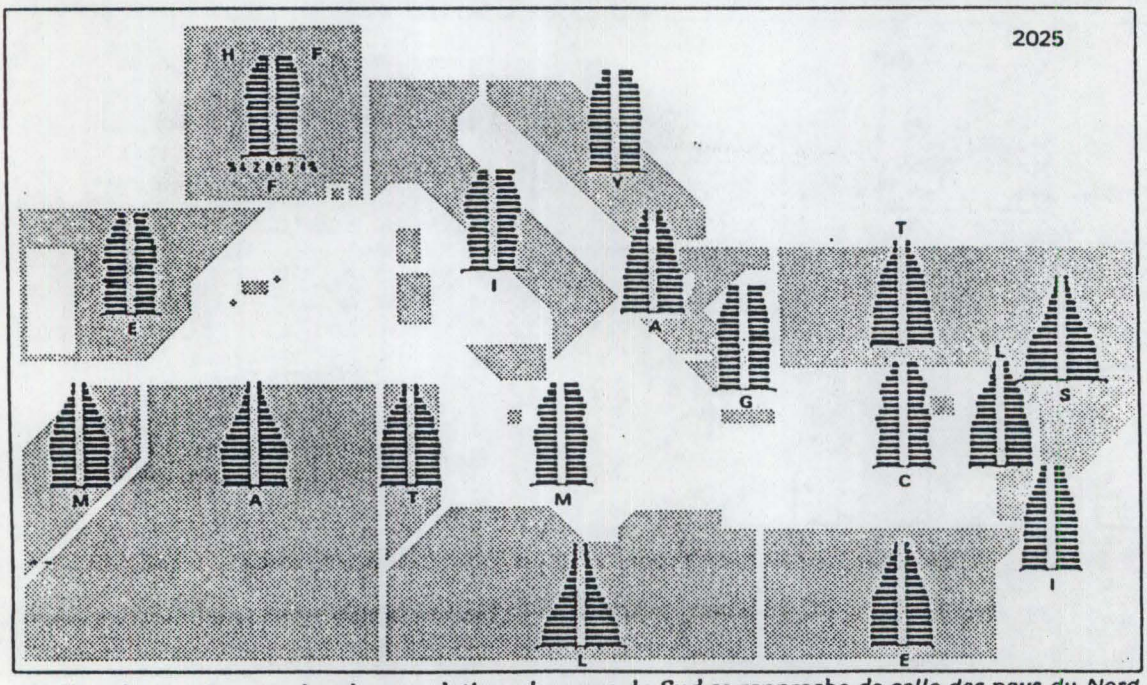

En 2025, la structure par âge des populations des pays du Sud se rapproche de celle des pays du Nord.

Les entrants et les sortants du marché du travail (en milliers). Evolution 1950-1985 et scénario moyen 1985-2025.

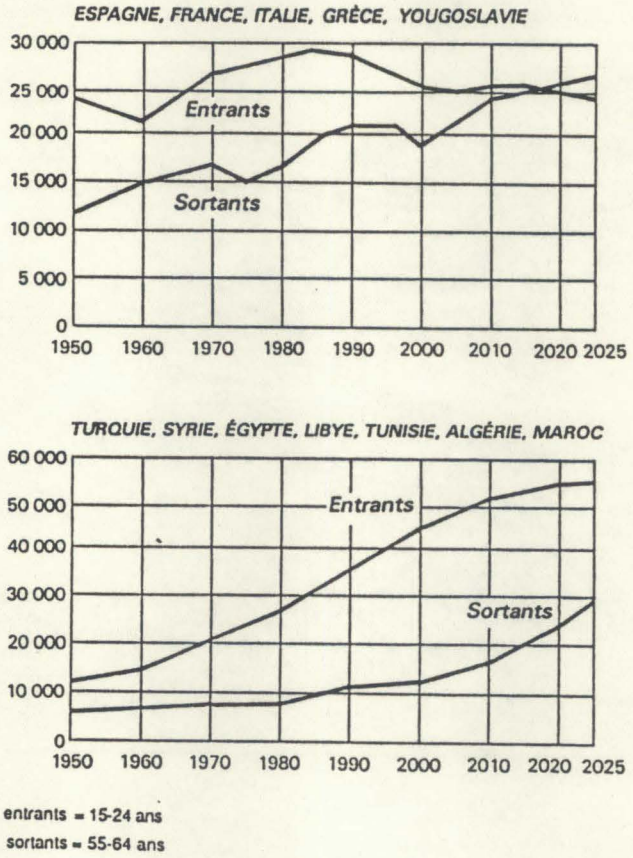

Source : Plan Bleu, Nations Unies.

Nombre d'enfants par femme. Evolution 1950-1985 et scénario moyen 1985-2025

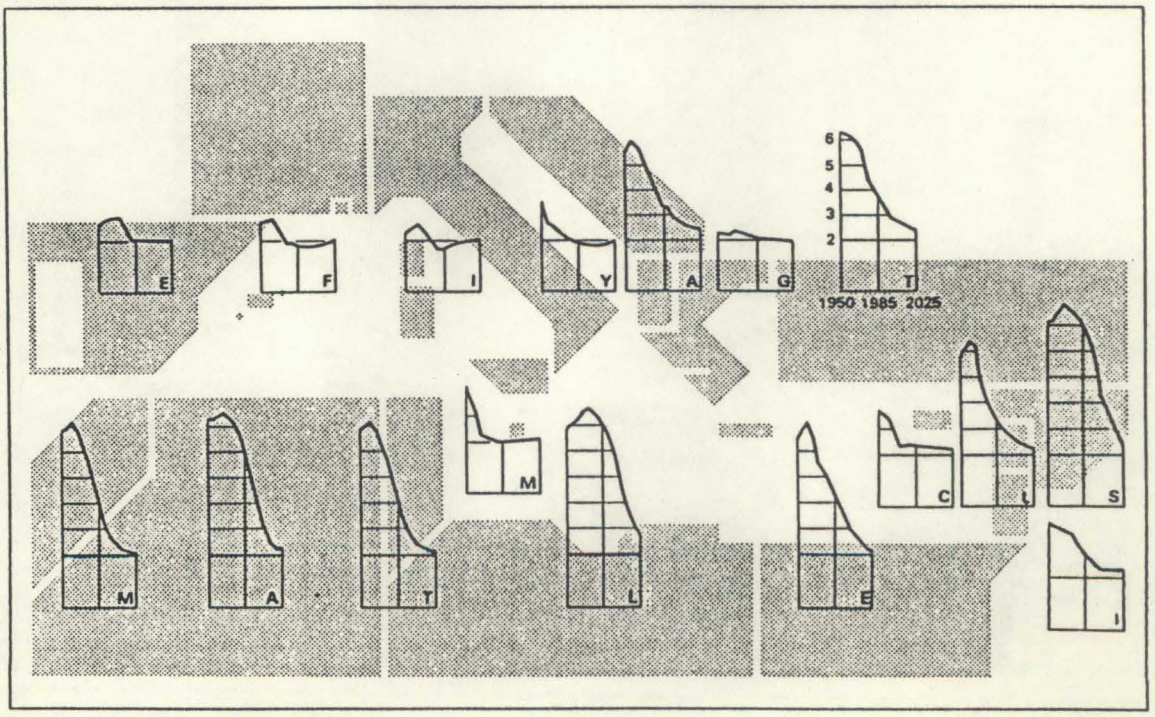

Source : Plan Bleu, Nations Unies.

Évolution de la population totale (en milliers), 1985-2000-2025 (scénarios extrêmes)

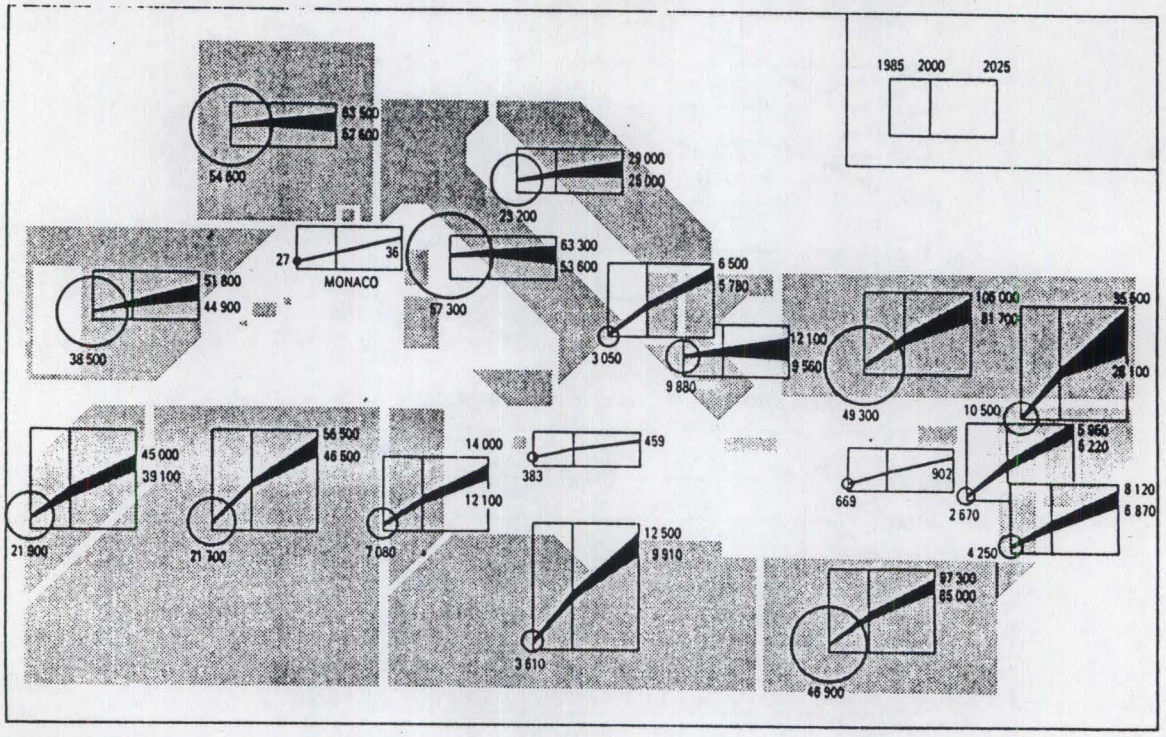

Source : Plan Bleu.

Population âgée de 15 à 19 ans (en milliers) en 1985 et en 2025 (scénario moyen)

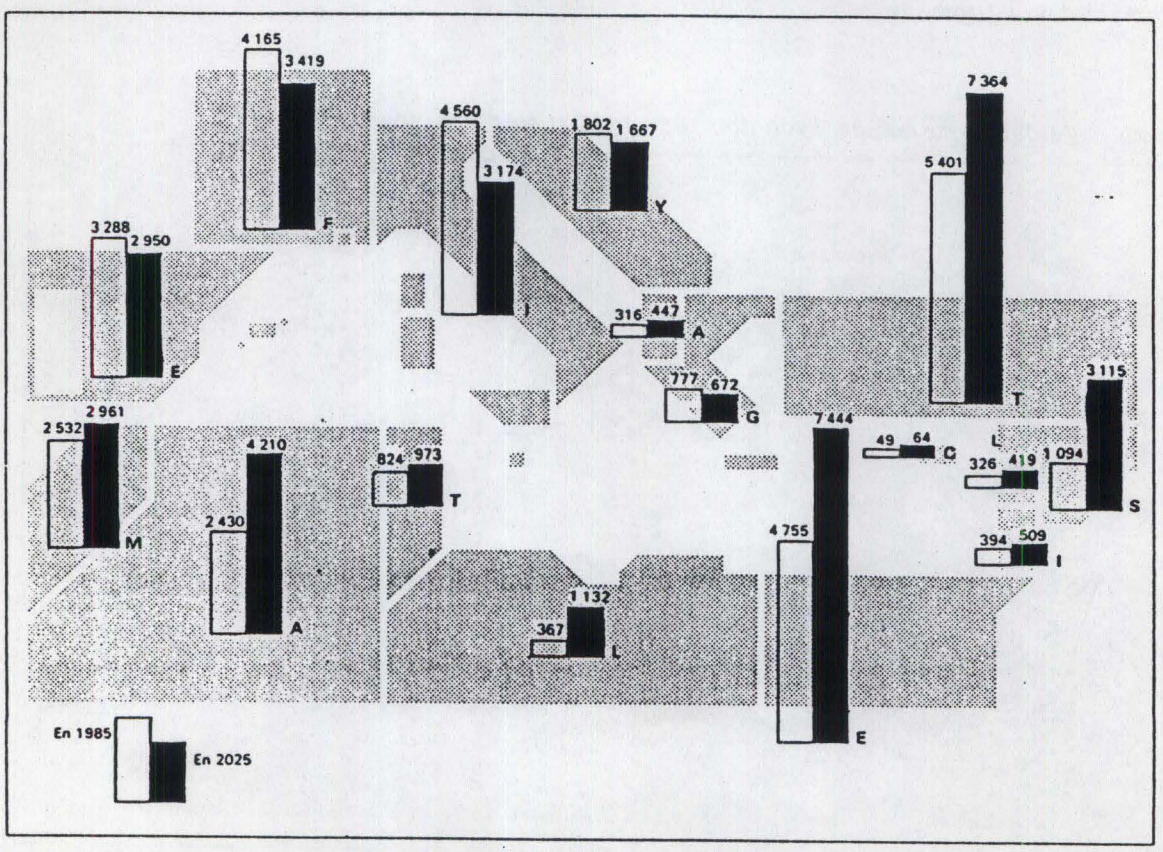

Source : Plan Bleu.

Evolution du produit intérieur brut par habitant, 1960-1985 (en dollars US 1975/hab)

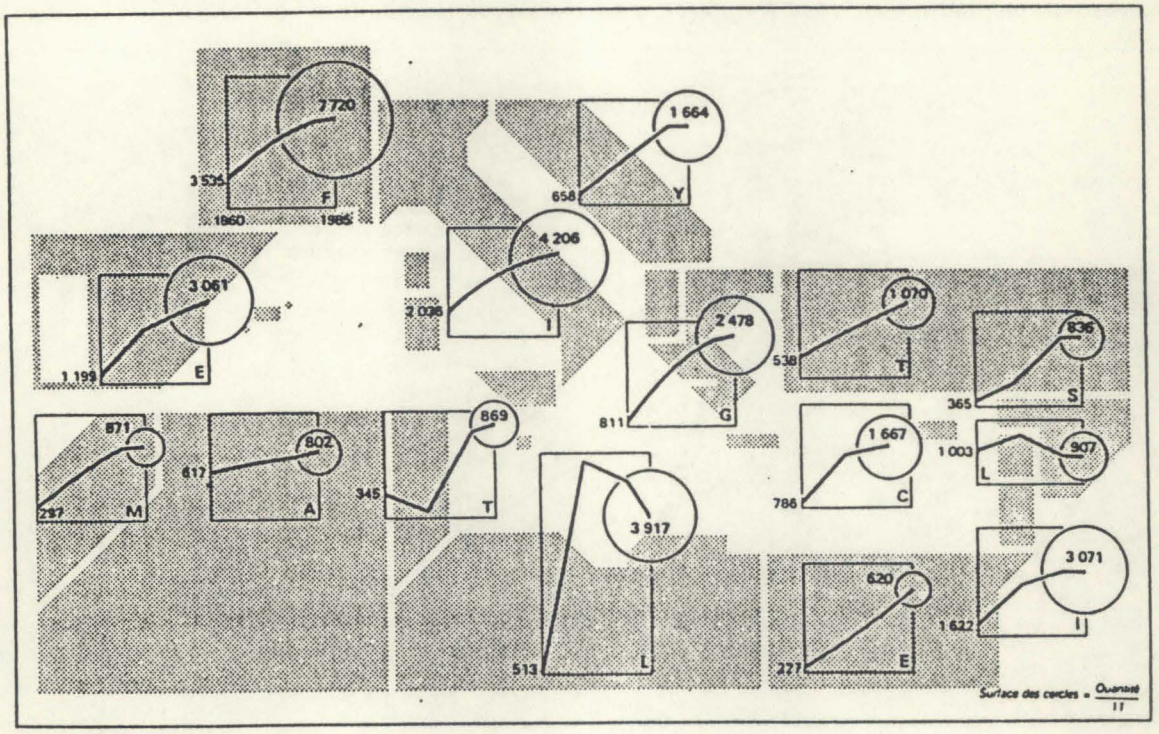

Source : Nations Unies.

Produit intérieur brut. Scénarios extrêmes, 1980-2025

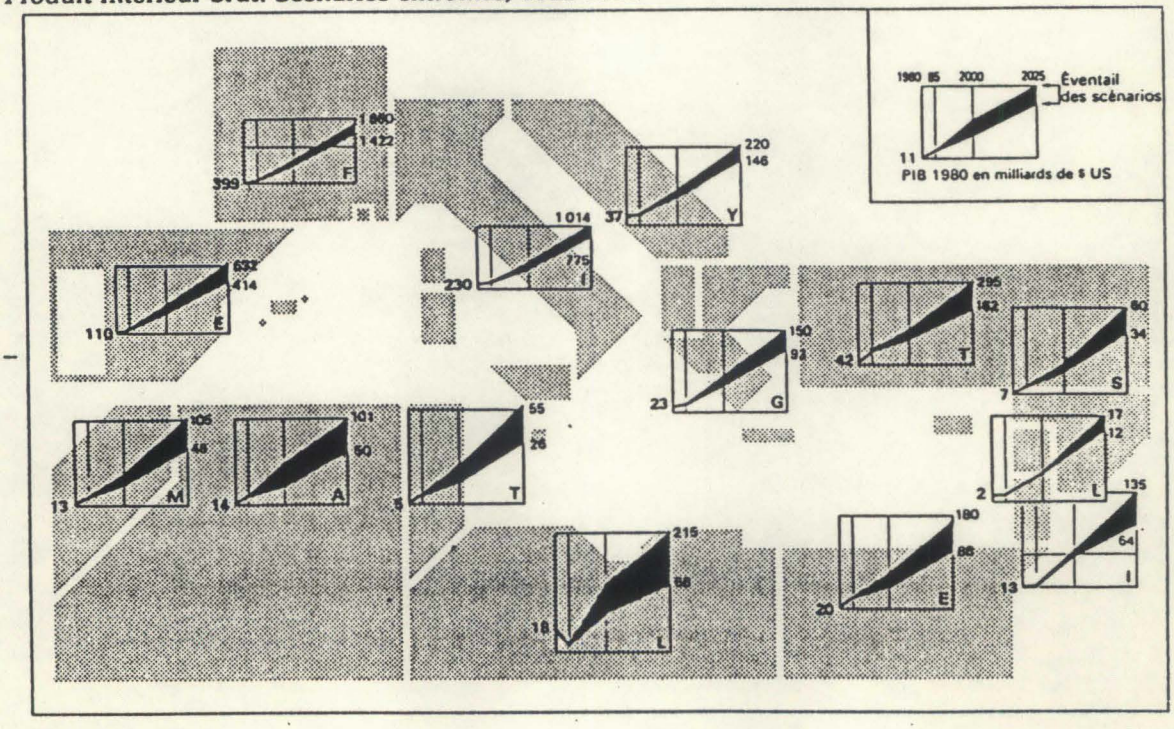

Source : Plan Bleu.

Commerce intraméditerranéen, 1980 (Importations + exportations en millions $ US)

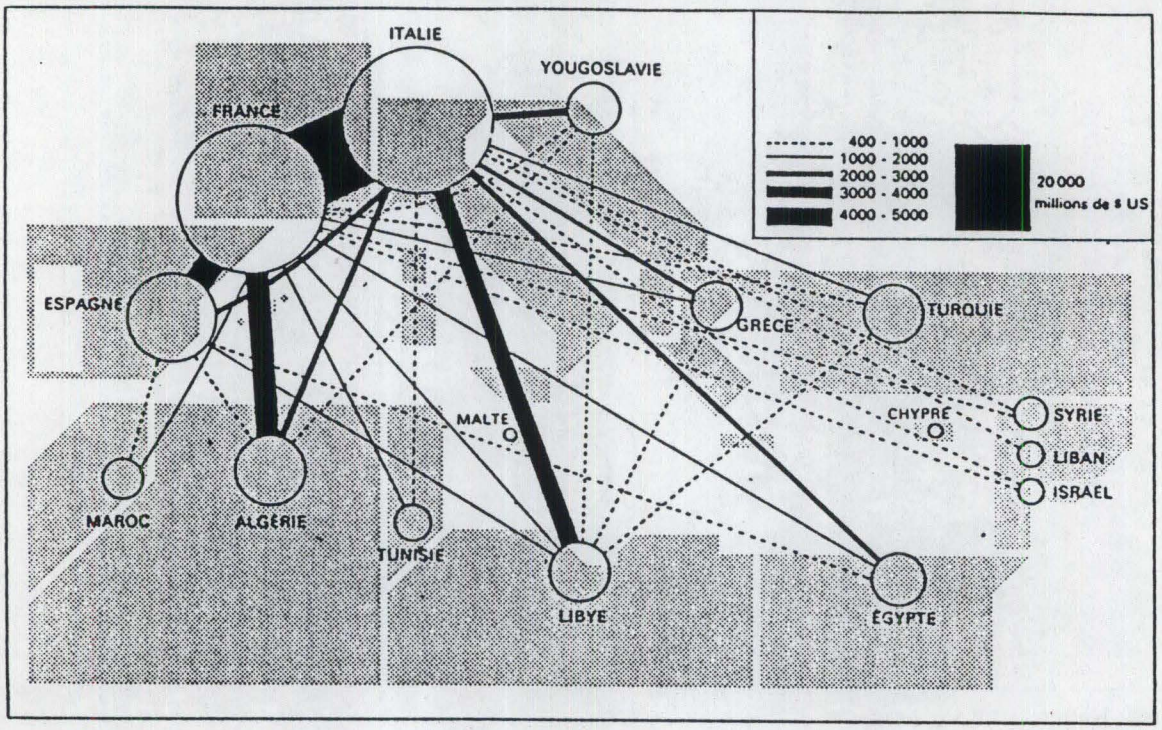

Source : Plan Bleu, CNUCED.

Consommation d'énergie par habitant. Evolution 1960-1985 extrêmes 1985-2025 (en tonnes d'équivalent-pétrole/hab)

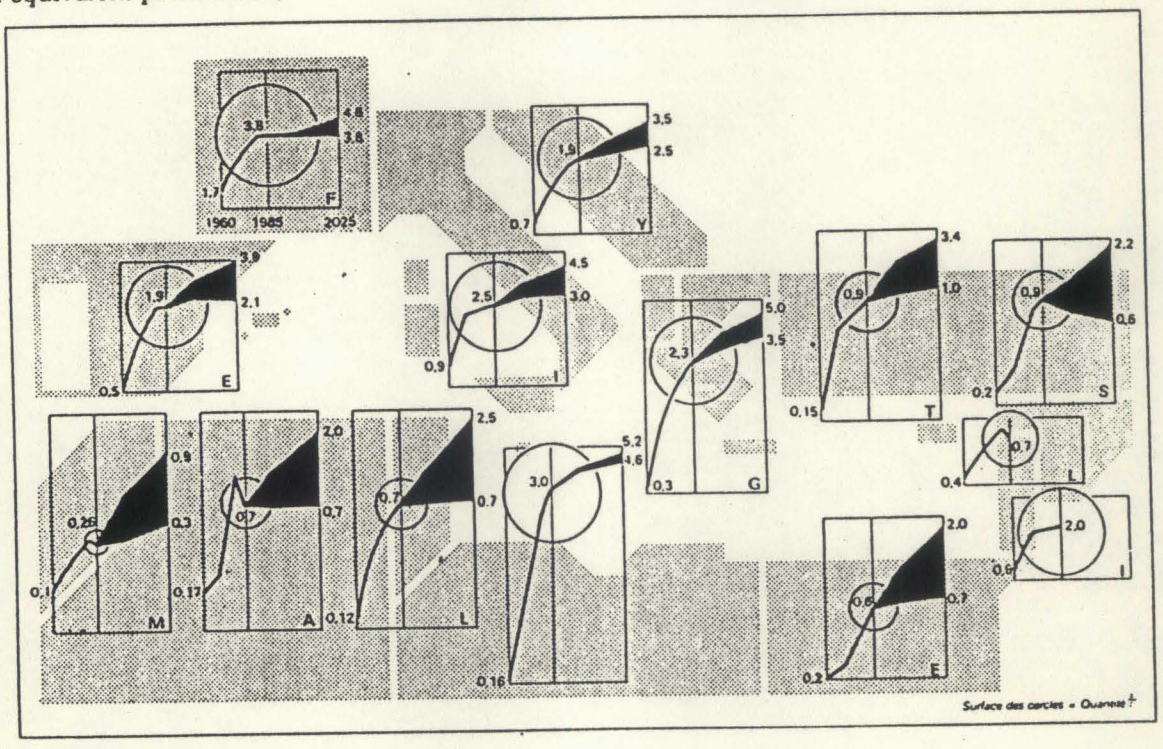

Source : Plan Bleu, Nations Unies.

Production industrielle des pays méditerranéens, 1975-1988 (indice 100 en 1975)

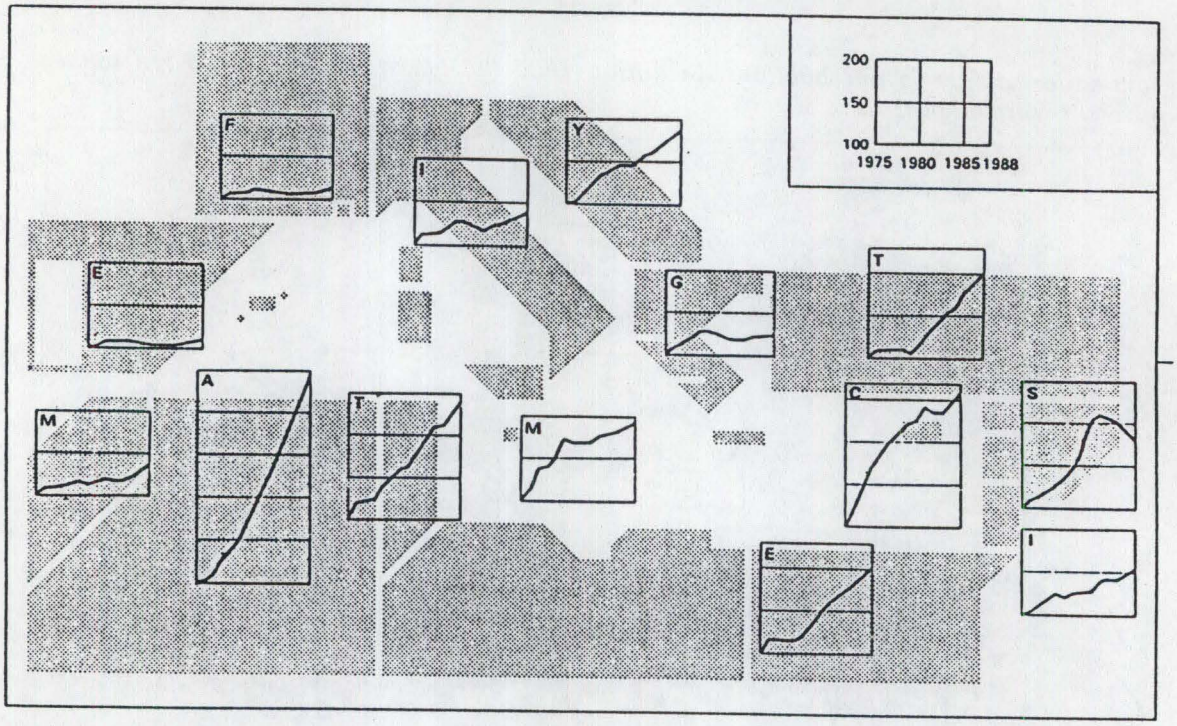

Source : ONUDI.

Deux activités industrielles dans les pays méditerranéens à l'horizon 2025

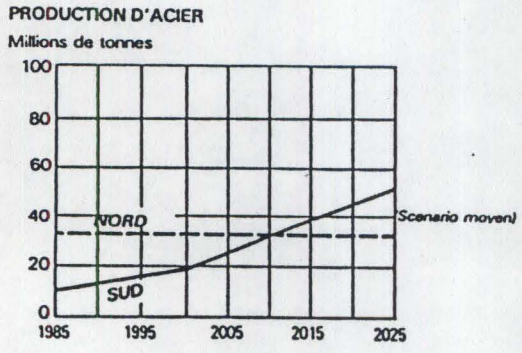

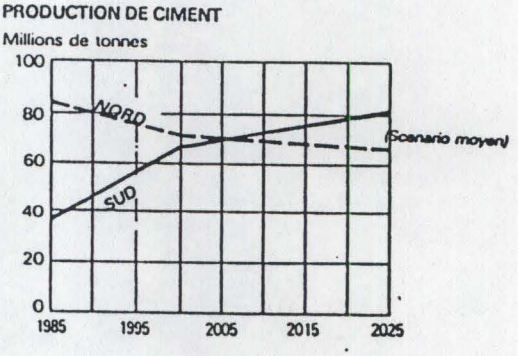

Source : Plan Bleu.

Téléviseurs/habitant - Évolution 1970-1982

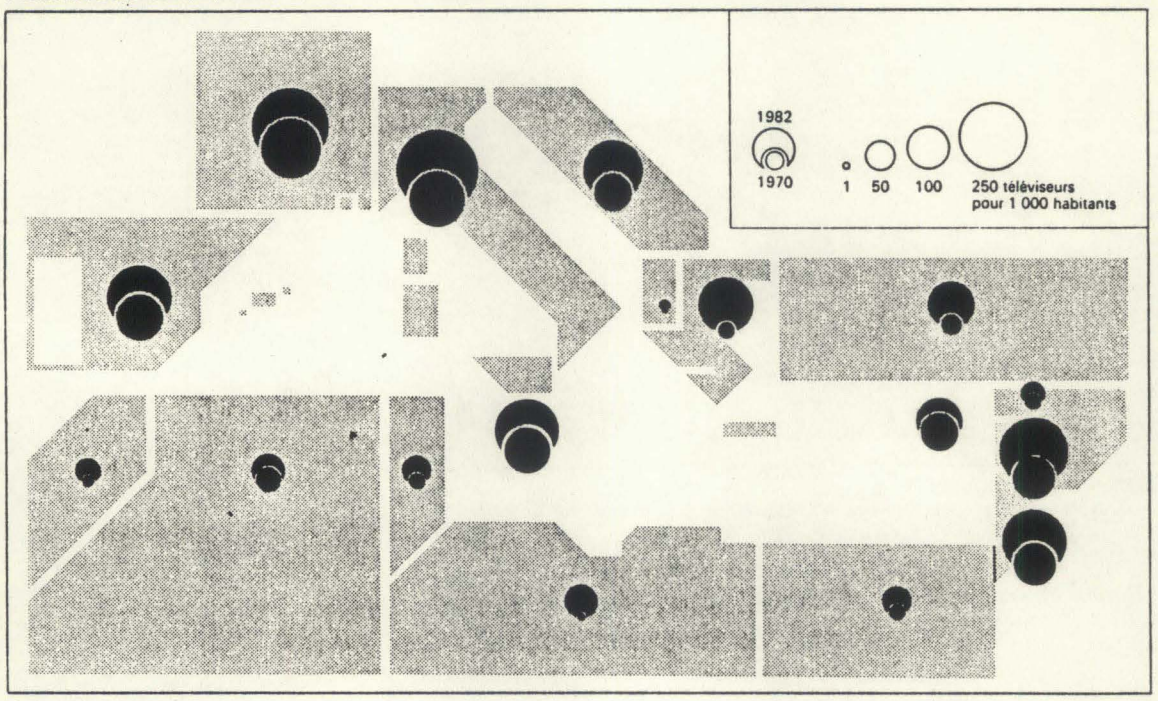

Trafic passagers des principaux aéroports

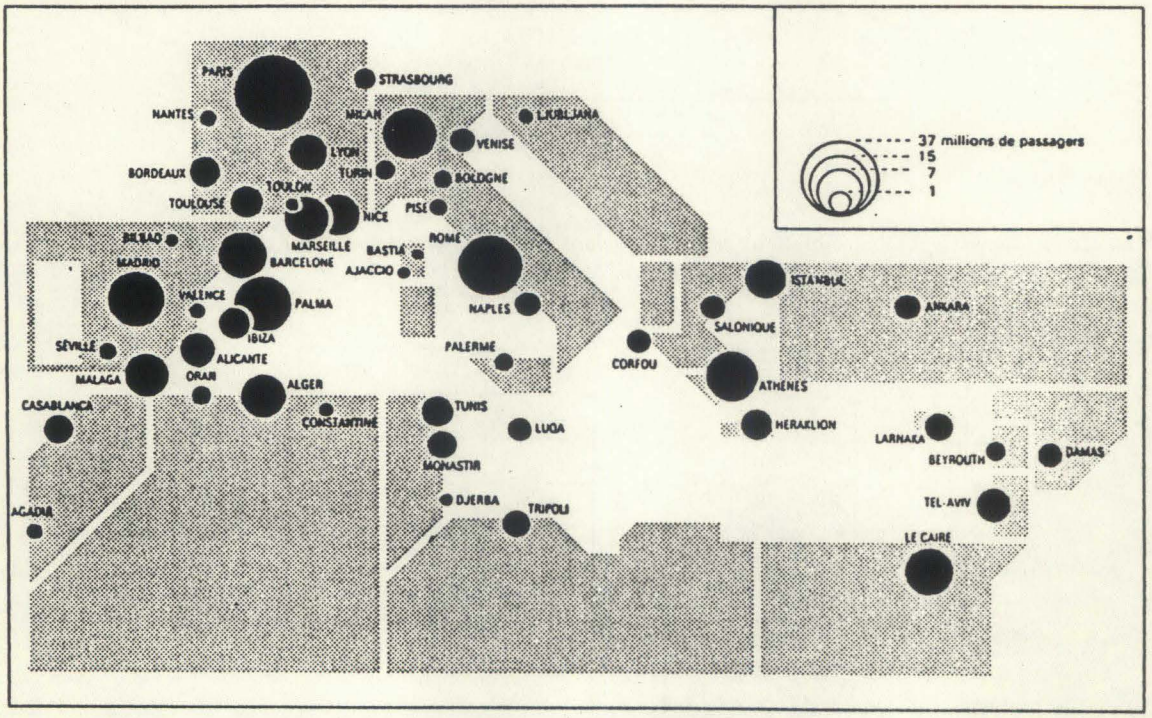

Source : Association Internationale des Aéroports Civils (1984 à 1987).

Touristes internationaux dans les pays méditerranéens (en milliers). Evolution 1970-1986

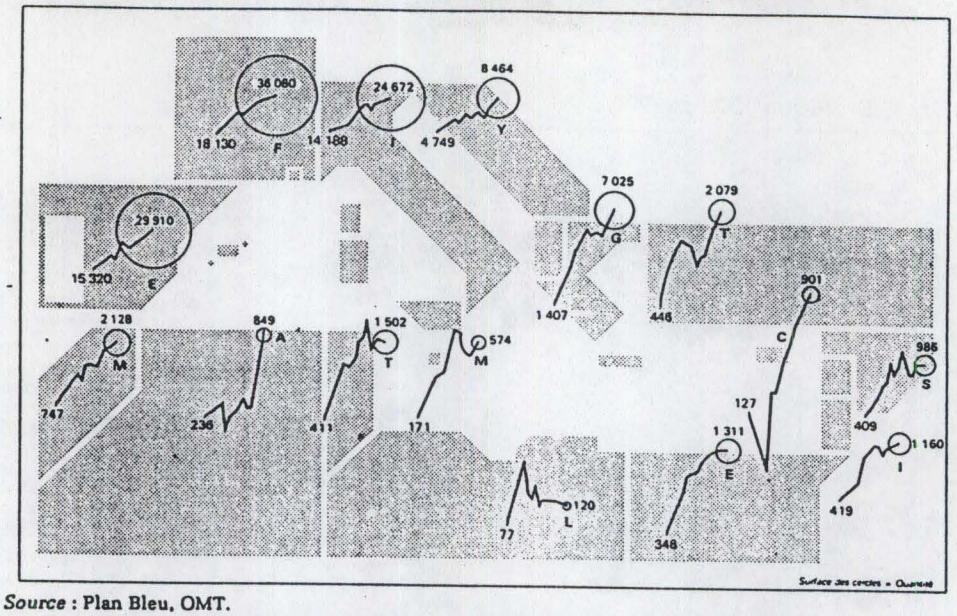

Source : Plan Bleu, OMT.
L'évolution du tourisme montre des irrégularités de caractère conjoncturel.

Nombre de touristes internationaux dans le bassin méditerranéen, selon les scénarios

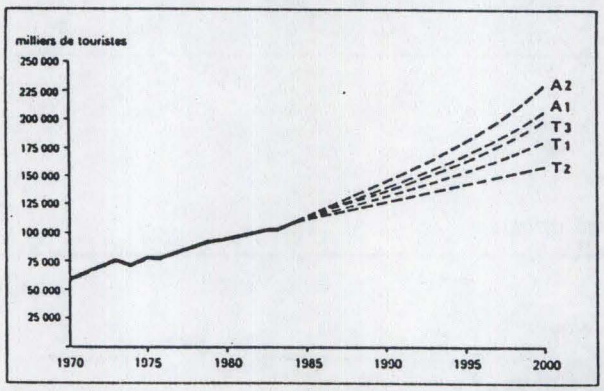

Source : Plan Bleu.

Tourismes internationaux et nationaux dans les régions côtières méditerranéennes, 1985-2025. Scénarios T-1, T-2 et A-2

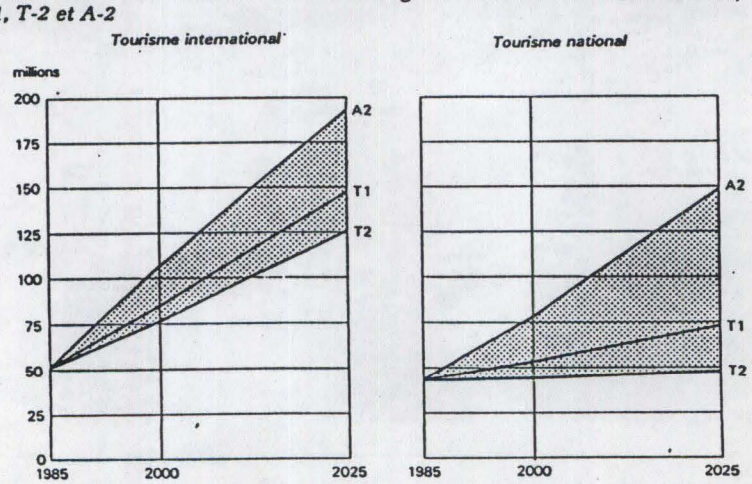

Source : Plan Bleu.

Taux d'urbanisation (en %). Evolution 1950-1985 et scénarios extrêmes 1985-2025

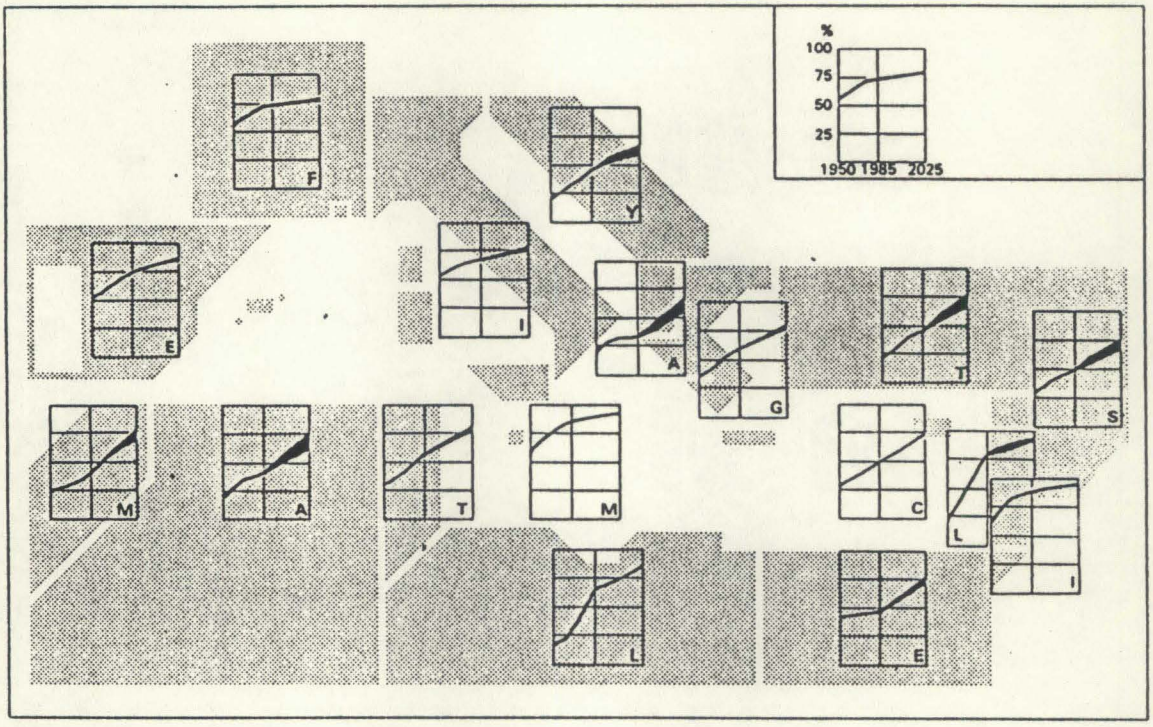

Source : Plan Bleu.

Evolution de la population urbaine au Nord et au Sud du bassin méditerranéen, 1985-2025

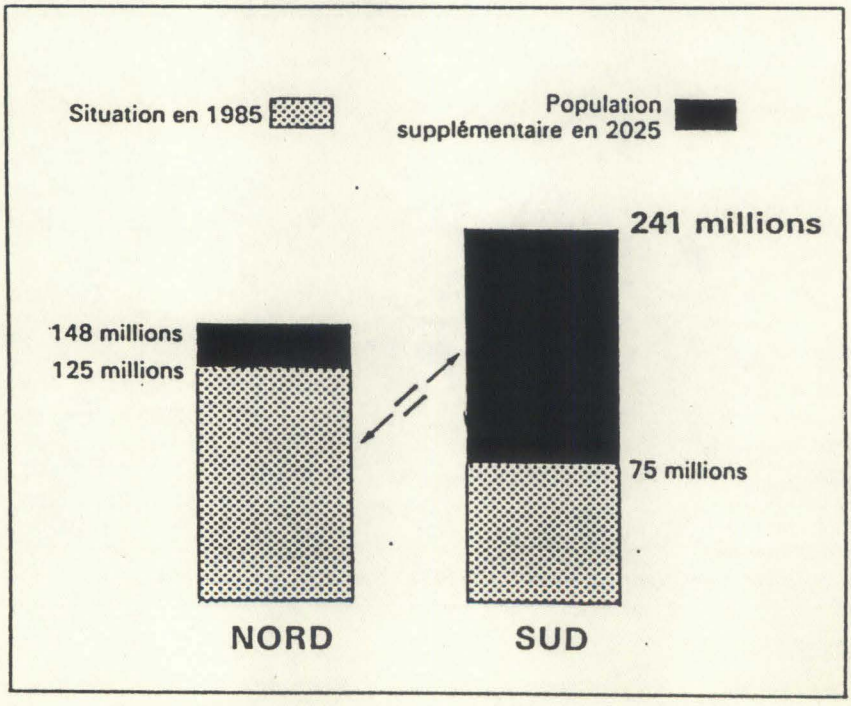

Pays du Nord : Espagne à Grèce (Région A)
Pays du Sud : Maroc à Turquie (Région B)

Densité de la population dans les régions côtières, 1960-1985-2025 (scénario T-3)

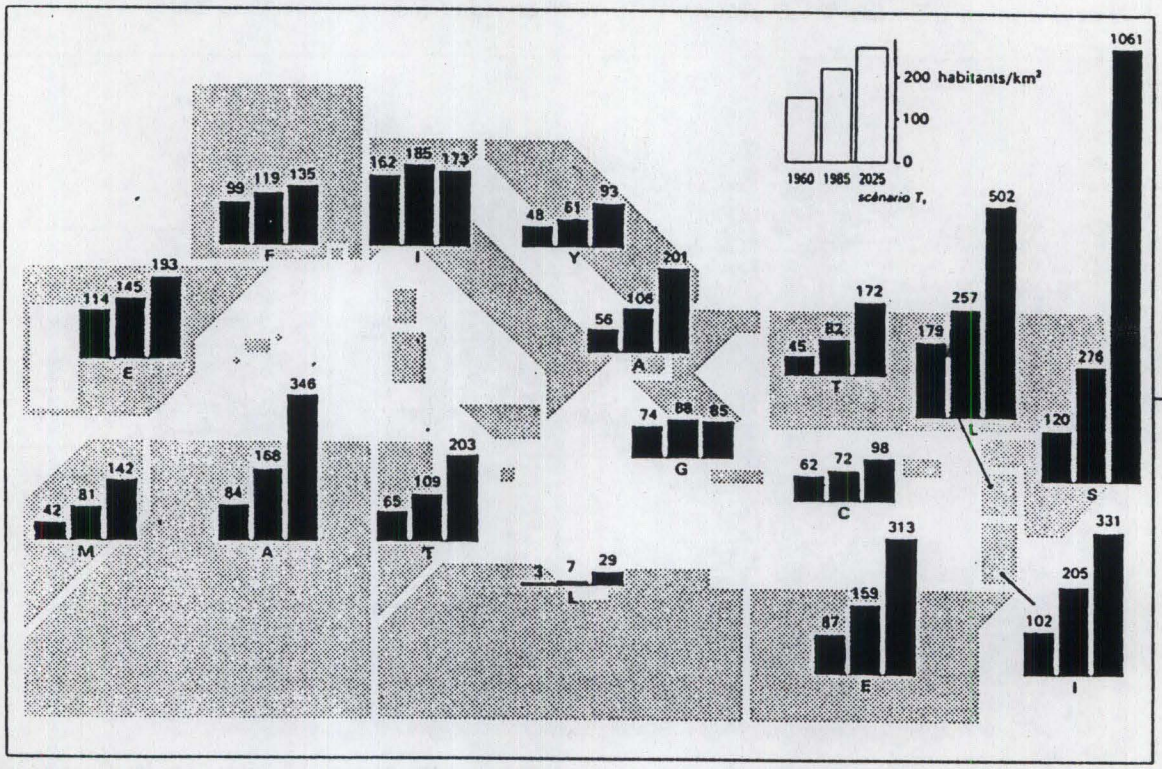

Source : Plan Bleu.

Population des îles de la Méditerranée (îles dont la population est supérieure à 1 000 habitants)

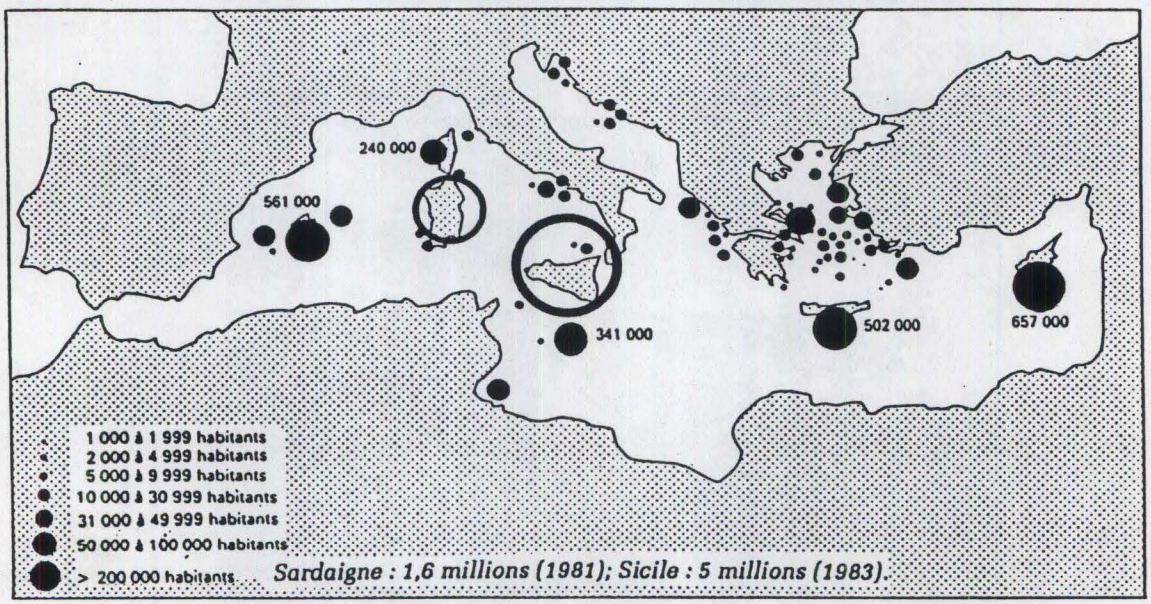

Source : Plan Bleu.

Les terres érodables dans le bassin versant méditerranéen (en milliers d'ha)

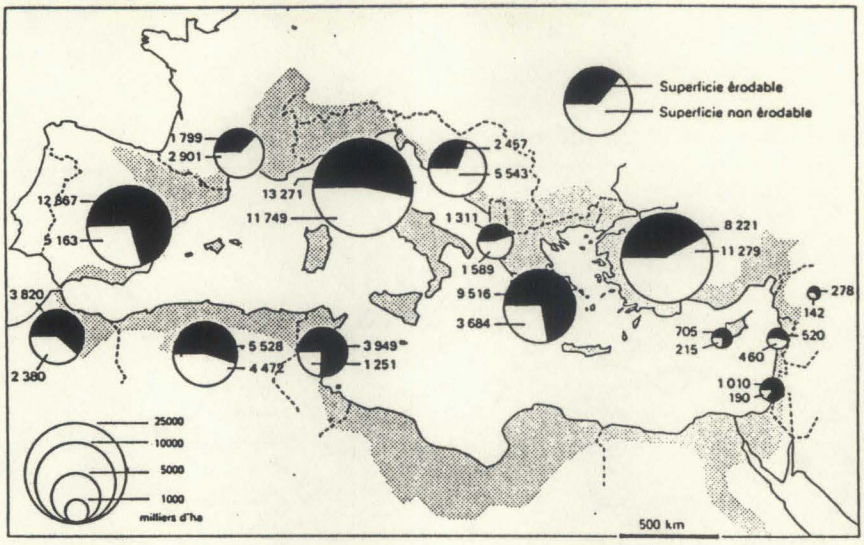

Source : Plan Bleu.

Intensité de l'érosion hydrique des sols dans le bassin versant méditerranéen, 1980 (en % de la superficie totale du bassin versant)

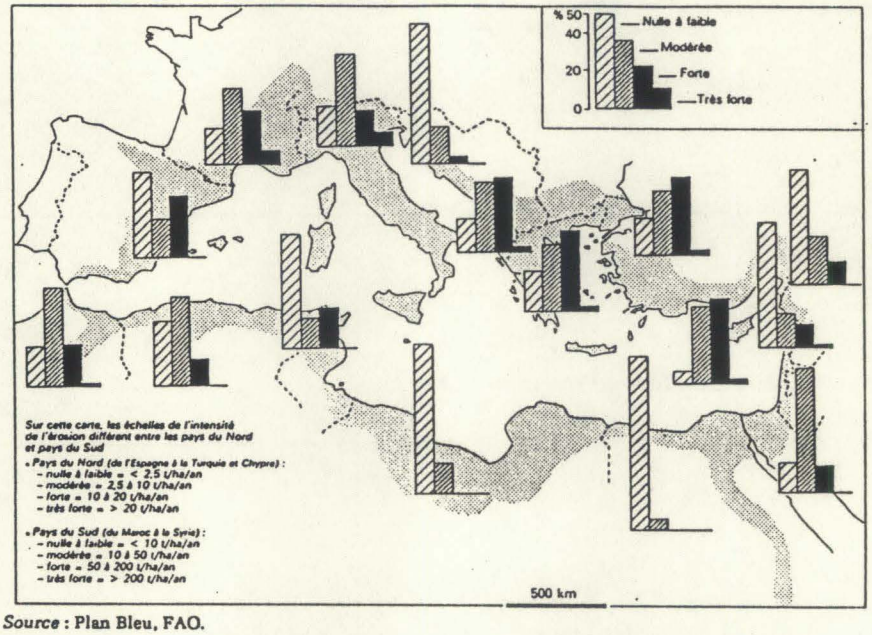

Source : Plan Bleu, FAO.

Débits moyens annuels actuels en provenance de chaque pays riverain, 1985 (en 10^9 m³/an)

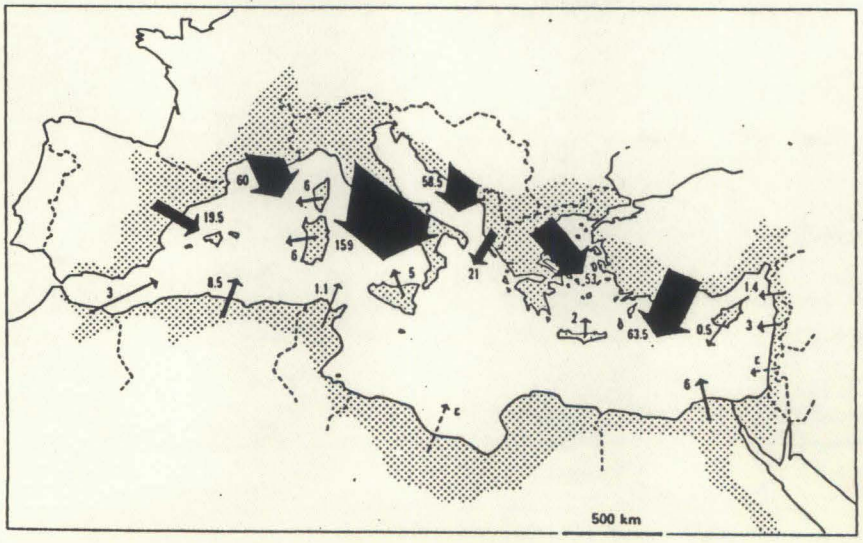

Source : Plan Bleu (J. Margat, 1988).

Les raffineries sur le littoral méditerranéen

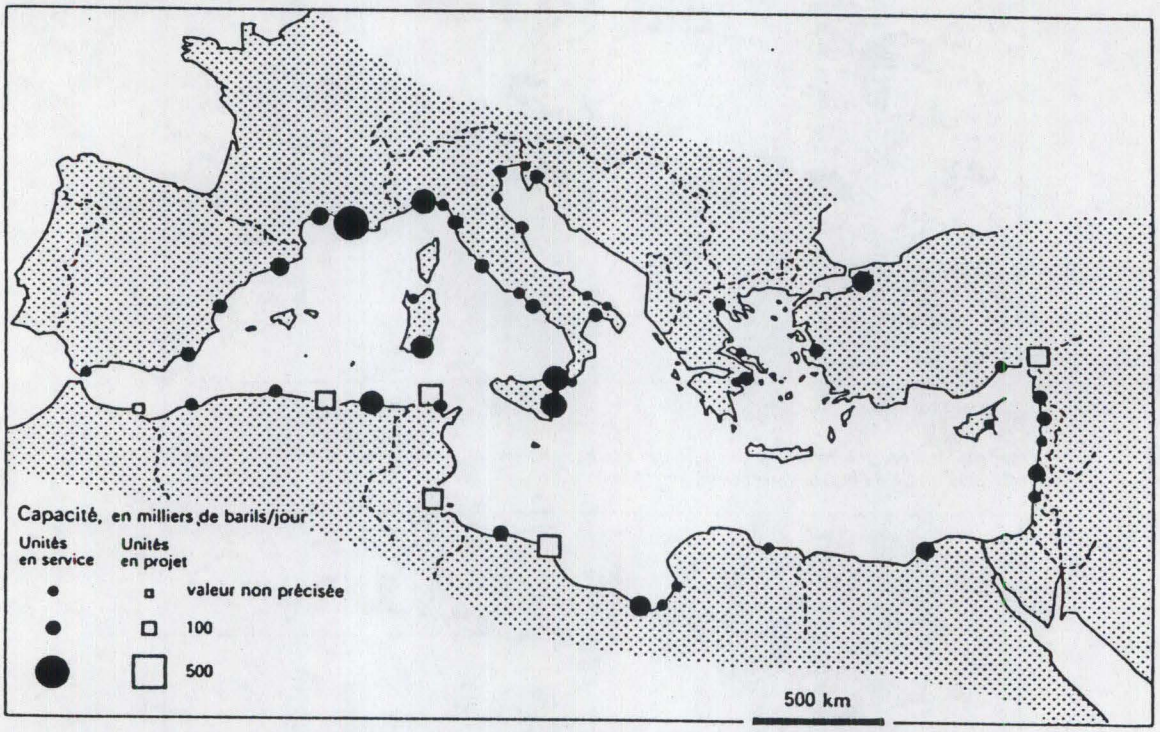

Source : Plan Bleu.

Les centrales thermiques sur le littoral méditerranéen

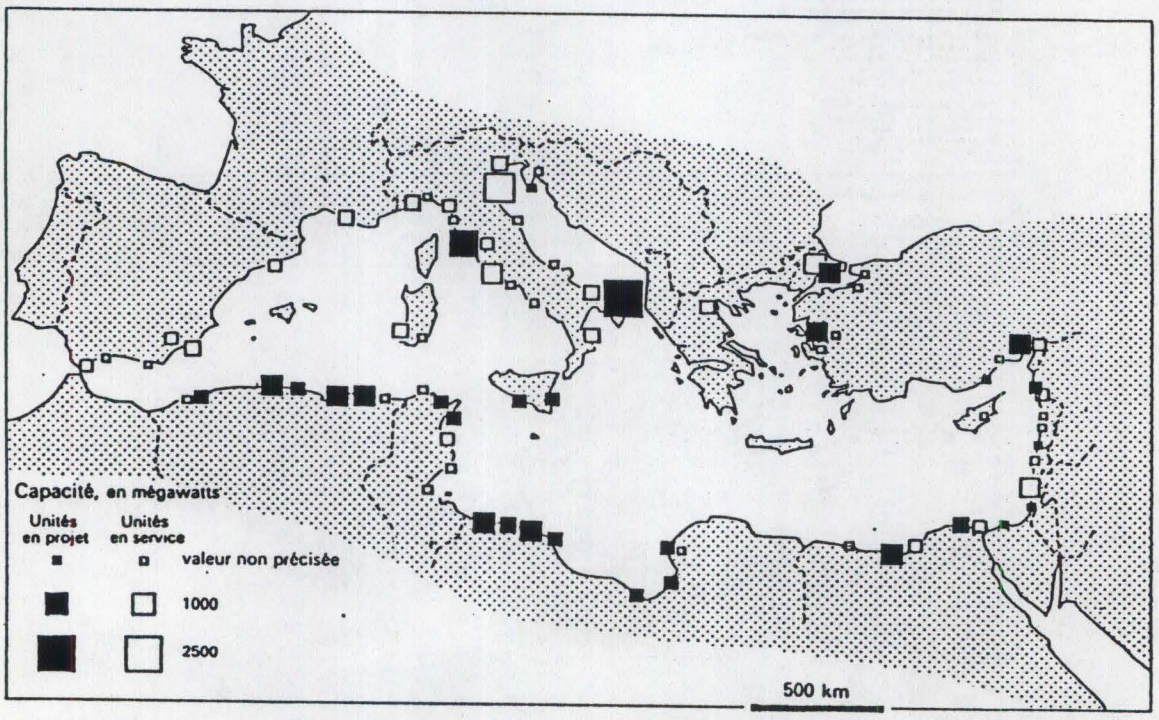

Source : Plan Bleu.

Quelques résultats des scénarios extrêmes

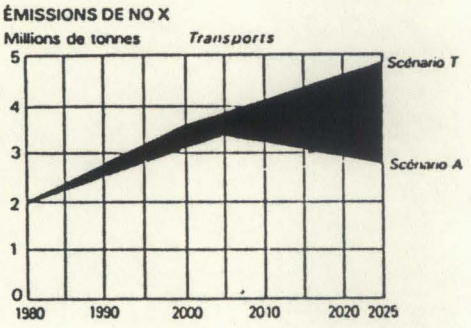

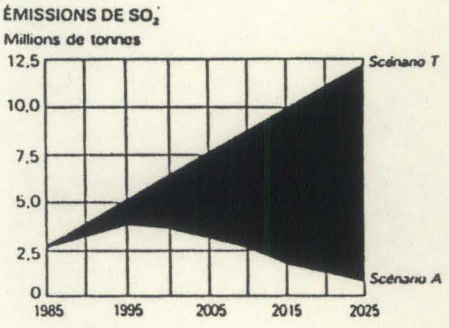

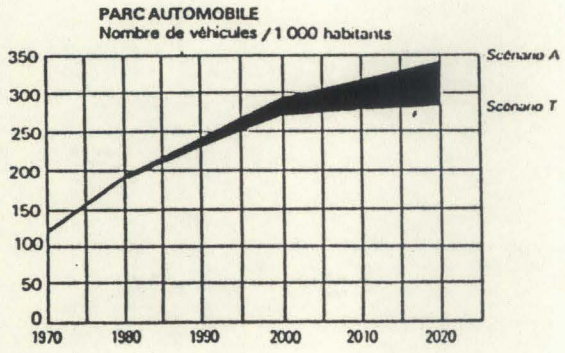

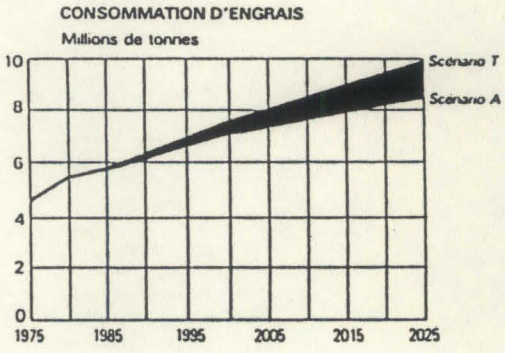

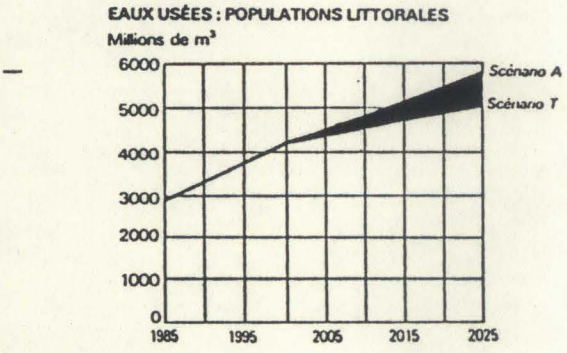

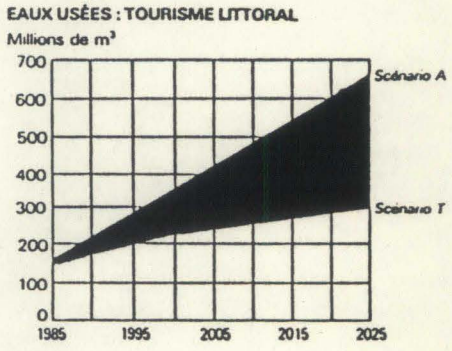

Source : Plan Bleu.

STATISTIQUES MEDITERRANEENNES[1]

POPULATIONS TOTALES (chiffres arrondis)

1985: 356 millions, dont Nord 187 millions, Sud et Est 169 millions (Nord: Espagne à Grèce; Sud et Est: Maroc à Turquie).
dont Egypte: 47 millions
et Turquie: 49,3 millions

2000: entre 426 et 439 millions, selon scénarios,
Nord 195 à 199 millions, Sud et Est 227 à 244 millions.
dont Egypte: 62,2 à 65,7 millions
Turquie: 62,3 à 68,6 millions.

2025: entre 521 et 571 millions, selon scénarios,
dont Nord 193 à 228, Sud et Est 316 à 378 millions.
(un scénario de "repopulation" exploré au Nord).
dont Egypte: 85 à 97,3 millions
et Turquie: 81,7 à 105 millions
(dans ces deux pays, populations pas encore stationnaires)

POPULATIONS URBAINES

1985: 207 millions, dont Nord 126 , Sud et Est 81 millions
dont Egypte: 21,8 millions
et Turquie: 22,6 millions

2000: entre 268 et 283 millions, selon scénarios
dont Nord 139 à 144, Sud et Est 128 à 143 millions.
dont Egypte: 33,7 à 37,6 millions
et Turquie: 33,3 à 38,9 millions

2025: entre 377 et 443 millions, selon scénarios:
dont Nord 152 à 171, Sud et Est 218 à 288 millions.
dont Egypte: 57,3 à 73,2 millions
et Turquie: 53,9 à 78,4 millions

POPULATIONS LITTORALES

1985: 133 millions, dont Nord 77, Sud et Est 56 millions

2025: entre 194 et 216 millions, selon les scénarios:
dont Nord 84 à 88, Sud et Est 105 à 132 millions

POPULATIONS URBAINES LITTORALES

1985: 82 millions, dont Nord 54, Sud et Est 28 millions

2025: entre 144 et 171 millions, selon les scénarios:
dont Nord 72 à 82, Sud et Est 72 à 99 millions.

---

(1) Repères statistiques préparés par le Plan Bleu
(Sophia Antipolis - France)

CROISSANCE ECONOMIQUE

PIB (en dollars 1975)

1985: 1000 milliards, dont Nord 843 , Sud et Est 158 milliards

2000: entre 1460 et 1757 milliards selon les scénarios,
dont Nord 1230 à 1437, Sud et Est 230 à 320 milliards

2025: entre 3390 et 4900 milliards selon les scénarios,
dont Nord 2852 à 3718, Sud et Est 3718 à 1182 milliards.

PERSPECTIVES AGRO-ALIMENTAIRES

1980: valeur ajoutée agricole 72,9 milliards de dollars
dont Nord (Yougoslavie exclue) 50,9
et Sud et Est 22 miliards de dollars.

2000: VAA entre 75,2 et 118,4 milliards de dollars,
dont Nord entre 48,8 et 70,4 milliards,
et Sud et Est entre 26,4 et 48 milliards de dollars.

2025: VAA entre 89,6 et 210,4 milliards de dollars,
dont Nord entre 51 et 113,6 milliards,
et Sud et Est entre 38,6 et 96,8 milliards de dollars.

Les valeurs minimums correspondent en général aux scénarios T-2, et les valeurs maximums aux scénarios A de forte intensification agricole: A-1 pour les pays du Nord, et A-2 pour les pays du Sud et de l'Est.

Surfaces irrigables (en milliers d'hectares):

1980: Nord 8.093, Sud et Est 6.471 dont environ 44% en Egypte.

2000: entre 16.260 et 19.000 milliers d'hectares,
dont Nord entre 8.660 et 9.800,
et Sud et Est entre 7.600 et 9.200 (dont Egypte 43 à 38%).

2025: environ 23.150 milliers d'hectares (chiffre maximum...)
dont Nord 11.800,
et Sud 11.350 (la Turquie avec 35% du Sud et de l'Est
dépassant l'Egypte avec 32%).

(Ces chiffres ont été obtenus avec l'hypothèse de 10.000 mètres cubes par hectare à la parcelle).

Ces accroissements de superficies irriguées d'ici 2025 pourraient nécessiter des investissements de l'ordre de 70 milliards de dollars pour le Nord et de 140 milliards de dollars pour le Sud et l'Est (en dollars 1985).

INDUSTRIE

Deux exemples d'évolution sont donnés à titre d'illustration:

Production sidérurgique

1985: environ 40 millions de tonnes d'acier brut,
dont 32 pour le Nord,
et un peu plus de 8 pour le Sud et l'Est.

2000: environ 49 millions de tonnes,
dont 31 pour le Nord,
et 18 pour le Sud et l'Est.

2025: environ 82 millions de tonnes,
dont 31 pour le Nord (inchangé),
et 51 pour le Sud et l'Est.

(Cas d'un scénario moyen, en supposant une production moyenne de 140 kg d'acier par tête pour les pays du Sud en 2025 et 200 kg par tête en Turquie, à comparer aux 200-400 kg par tête actuels pour les pays industrialisés).

Cimenterie

1985: environ 152 millions de tonnes en 1985,(dont près de 110 dans les seules régions méditerranéennes),
dont 112 pour le Nord,
et près de 40 pour le Sud et l'Est.

2000: environ 160 millions de tonnes,
dont 95 pour le Nord,
et 65 pour le Sud et l'Est.

2025: environ 195 millions de tonnes,
dont 90 pour le Nord,
et 105 pour le Sud et l'Est.

ENERGIE

1985: Consommation totale d'énergie, environ 610 millions de tep (tonnes d'équivalent pétrole),
dont Nord 480 Mtep,
et Sud et Est 129 Mtep.
Consommation totale d'électricité, environ 870 TWh,
dont Nord 740 TWh,
et Sud et Est 130 TWh.

2025: Consommation totale d'énergie, entre 895 et 1484 Mtep,
dont Nord entre 580 et 787 Mtep,
et Sud et Est entre 315 et 697 Mtep.
Consommation totale d'électricité, entre 1774 et 2890 TWh
dont Nord entre 1378 et 1882 TWh,
et Sud et Est entre 396 et 2890 TWh.

TOURISME

1985: Tourismes internationaux (dans les pays méditerranéens), environ 117 millions,
dont Nord environ 106 millions,
et Sud et Est environ 10,7 millions.
Tourismes nationaux, environ 105 millions (en 1984, dont 45 dans régions med).
Nuitées totales estimées:
890 millions pour touristes internationaux (en 1984),
2310 millions pour touristes nationaux (en 1984).
Tourisme littoral total:
International: environ 51 millions (en 1984),
National: environ 45 millions (en 1984).

2000: Touristes internationaux (dans les pays méditerranéens), entre 162 et 227 millions,
dont Nord entre 148,4 et 202 millions,
et Sud et Est entre 13,6 et 25 millions.
Touristes nationaux: entre 106 et 182 millions,
dont Nord entre 91 et 135 millions,
et Sud et Est entre 15 et 47 millions.
Nuitées totales estimées:
entre 1410 et 1970 millions pour touristes internat.
entre 2470 et 4240 millions pour touristes nationaux.
Tourisme littoral total:
International: entre 76 et 107 millions;
National: entre 45 et 77 millions.

2025: Touristes internationaux, entre 265 et 409 millions,
Touristes nationaux, entre 114 et 349 millions.
Nuitées totales estimées:
entre 2170 et 3350 millions pour touristes internat.
entre 2510 et 7680 millions pour touristes nationaux.
Tourisme littoral total:
International: entre 125 et 193 millions;
National: entre 48 et 148 millions.

TRANSPORTS

Parc automobile et réseau routier

1980: Environ 59 millions de véhicules,
dont 51 millions pour Espagne, France, Italie et Grèce,
8 millions pour restant du bassin.
Réseau routier: de l'ordre de 2 millions de km,
couvrant environ 40.000 km».

2025: Environ 175 millions de véhicules,
dont 83 millions pour Espagne, France, Italie et Grèce,
92 millions pour restant du bassin.
Réseau routier: entre 3,2 et 3,7 millions de km;
couvrant entre 63 et 75.000 km».

Transport maritime
Environ 200 millions de tonnes de pétrole transportées en Méditerranée.

DES PISTES DE COOPERATION POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT EN MEDITERRANEE

Serge ANTOINE
mai 1990
Chypre

1/1 Fragilité de la mer, fragilités des terres : de la mer au bassin méditerranéen

Parce que,dans les années soixante, Jacques-Yves Cousteau a ausculté la mer, cette région du monde a eu peur pour son patrimoine marin et elle a eu raison; moins atteinte, certes, que la Baltique, la mer du Nord ou, près d'elle, la mer Noire, sa soeur (qui, comme elle, il y a 15 ans, pose maintenant les jalons pour se doter d'un programme d'action entre ses pays riverains), elle est très fragile.

Cette fragilité vient des activités en mer mais il faut préciser. Ce ne sont pas les immersions en mer par les bateaux qui sont, heureusement, rares et pour lesquelles un protocole a été signé en 1976 ; ni les déchets des navires : la population de marins dans toute la Méditerranée, à un instant donné, ne représente pas plus qu'une ville de 100.000 habitants. Par contre, il y aurait beaucoup à dire sur les pétroliers. Malgré la discipline croissante, il y a encore des dégazages scandaleux, et, cela, malgré les accords internationaux et malgré les stations de dégazage construites, avec parfois maintenant l'aide de la Communauté Européenne. Il est vrai que, dit-on, d'ici 30 ans, les passages de charbonniers l'emporteront en nombre sur ceux des pétroliers. Les vrais problèmes de demain seront les produits chimiques et toxiques.

Les responsabilités viennent surtout de la terre. Il est vrai que la qualité des eaux côtières s'améliore, ici et là, au rythme des stations d'épuration (en France, elles desservaient 20% des habitants, il y a 20 ans et ce sera 60% en 1995). Il est vrai que les rejets telluriques s'améliorent : ceux du Rhône, par exemple et l'Italie annonce qu'elle a décidé d'un grand programme pour le Po. Mais l'alliance néfaste des températures, des dépôts industriels et des lessives domestiques altère le milieu proche du rivage ; les algues vertes en Adriatique ne sont qu'un signal d'alarme. Et l'on ne doit pas penser aux seuls rivages proches et baignables; les concentrations dans les fonds de haute mer inquiètent. Comme en mer du Nord, les métaux lourds dont la présence est due, pour plus de moitié, à la pollution atmosphérique, en sont responsables : on ne le dit pas assez.

La mer est le coeur de la Méditerranée, mais la Méditerranée n'a pas mal qu'à son coeur. L'attention portée au milieu marin a, non seulement, éclipsé la responsabilité des milieux terrestres ; elle a surtout occulté les fragilités de ces mêmes milieux : rivages et arrière-pays. Elles sont considérables sur les deux rives mais particulièrement dans les pays de la rive Sud : forêts, eaux, sols, espaces naturels.

Les vues prospectives sur la forêt méditerranéenne, par exemple, font apparaître le risque d'en voir, en un demi-siècle, disparaître quelque 25 %.

. Les problèmes de l'eau, eux aussi, sont graves : Dans les villes, l'augmentation de consommation attendue serait de l'ordre de 50% dans le Nord et de 400% dans le Sud et l'Est où elle constitue l'un des grands problèmes de l'urbanisation. L'eau, utilisée pour 80% par l'agriculture, est aussi une grave préoccupation ; les étendues irriguées sont de 16 millions d'hectares dans le bassin; or, pour l'avenir, on estime la croissance possible et nécessaire à 11 millions d'hectares induisant 110 milliards de m3/an. Même avec des économies possibles (elles sont de l'ordre de 20 à 30%), le développement agricole se heurte aux limites de la ressource eau. L'eau est aujourd'hui un frein strict au développement.

. Quant au sol, c'est pire encore ! la perte annuelle des sédiments productifs peut être évaluée à 300 millions de tonnes par an. Le tiers des terres cultivées dans le bassin méditerranéen est touché par l'extension de l'érosion grave. La maîtrise insuffisante des techniques d'irrigation, l'intensification agricole dans le Sud et l'Est, la salinisation, les pratiques culturales sont des facteurs aggravants. S'ajoute la consommation de terres pour l'habitat, l'industrie et les routes : 70.000 km2 d'ici l'an 2025, prélevés souvent sur les terres agricoles.

. Quant à l'espace, déjà restreint dans les plaines littorales qui sont exigües, il fond ; tous les littoraux se trouvent interpellés par le développement, par la remise en question des agricultures, par le triplement probable du tourisme et par la très forte révolution urbaine.

Suggestions pour l'action

- Pour la mer, renforcer la surveillance maritime et doter les produits chimiques et toxiques d'une "carte d'identité" qui permettrait de les suivre à la trace.

---

(1) (de l'ordre de 50 t/ha/an).

- Poursuivre les recherches sur les grands milieux et leur interaction air-terre-mer. Les programmes de recherche du PAM pourraient s'orienter dans cette voie alors qu'ils sont, pour l'instant essentiellement, limités au milieu marin.

- Une responsabilisation méditerranéenne des "bassins versants atmosphériques" (comme il existe des "bassins versants" pour l'eau) serait sûrement utile.

- Mettre l'accent aujourd'hui sur la gestion du littoral : ici une collaboration euro-méditerranéenne pourrait être effective, si elle tient compte des spécificités et des décisions nationales et ne prend pas la forme d'une "directive".

1/2 Pas de matins calmes : des indicateurs déboussolés : du long terme à l'action immédiate

Les riverains de la Méditerranée ont, à son endroit, une insouciance héritée d'une longue histoire : la région se sort toujours, pensent-ils, de tous les conflits, même les plus fratricides et mêmes des catastrophes (il y en a eu peu depuis 5.000 ans). Quant à l'image du présent, elle semble apaisée par le soleil et l'infinie quiétude des équilibres anciens (sont-ils si anciens que cela ? cf. le Sahara...).

Or lorsqu'on regarde avec des vues d'historien et d'homme du futur -ce que Braudel était- (avec un demi-siècle d'avance et un demi-siècle de recul), quels bouleversements ! Le travail de prospective du "Plan Bleu", lancé dans les années 80 par les 17 signataires de la Convention de Barcelone, a le grand mérite d'ouvrir les yeux des responsables politiques, mais aussi, on peut l'espérer, des médias et des populations, sur un avenir ou plutôt sur des avenirs possibles à l'horizon 2025 dont aucun n'est ... calme.

Certes les gouvernements, en fixant, pour le Plan Bleu, le cadre des scénarios d'étude, n'ont pas opté pour les pires : les "scénarios de rupture" entre le Nord et le Sud n'ont pas été retenus. Ceux qui l'ont été sont les "tendanciels", avec un plus ou moins fort taux de croissance, ou les "alternatifs", avec une plus grande attention environnementale et un effort plus ou moins groupé en deux sous-ensembles : l'Europe et le Grand Mahgreb. Les uns et les autres font apparaître pour l'environnement des risques et des impasses.

Les indicateurs -environ 300.000 données réunies par le Plan Bleu- et qui couvrent les années 1960 à 2025 donnent la mesure des changements d'échelle et des craquements qui sont devant nous dans cette région du monde.

Les efforts à faire seront considérables, non pas pour améliorer, mais pour préserver la qualité de l'environnement ; elle ne résultera pas de bonnes paroles unanimistes, ni même de mesures superficielles. Le vrai problème -en particulier pour le Sud- est celui de l'arrimage de l'environnement au processus de développement ; Les européens n'en mesurerent pas l'ampleur ; qu'on en juge simplement par quelques apercus.

La population va continuer à exploser : de 360 millions en 1985, la population des 17 Etats riverains passera à quelque 550 millions (à 30 millions près en plus ou en moins), soit plus que les USA et l'URSS réunis, et, malgré un refroidissement progressif du taux de fécondité, à quelque 6 ou 700 millions à la fin du siècle prochain. C'est la donnée la plus explosive et celle qui a les plus grandes répercussions ; c'est aussi celle sur laquelle les superstructures -comme le Programme d'Action pour la Méditerranée ou la Banque Mondiale- ont le moins de prises.

L'urbanisation, elle aussi, est un fait explosif : avec quelque 80% d'urbains dans le Nord et plus de 70% dans le Sud, les citadins seront, dans 40 ans, 240 millions de plus qu'aujourd'hui -chiffre équivalent à toute la population urbaine des pays du Nord en 1990. Ces villes ont mis, ici, des siècles à se bâtir. Et, là, en 40 ans, elles vont devoir absorber des nouveaux venus sur lesquels les autorités publiques sont presque impuissantes. Leur marge de manoeuvre se limitera à diriger plus ou moins la croissance en freinant l'attraction du littoral ou en l'orientant vers les petites et moyennes villes plutôt que vers les mégalopoles difficiles à maîtriser. La marge de manoeuvre peut porter sur 10 à 20% dans un sens ou un autre; mais, au prix d'une grande volonté et d'une politique d'aménagement du territoire forte et tenace. Des pays comme l'Egypte auront fort à faire pour éviter les 30 millions d'habitants au Caire : et l'Algérie qui plaide pour le "littoral bleu" y arrivera-t-elle ? L'aménagement "en profondeur" est une dure ambition.

L'énergie est une autre composante -redoutable- du développement. Les gisements de pétrole de la région et du Moyen Orient (5 milliards de réserves au moins) ne nourriront pas une consommation qui, cumulée jusqu'en 2025, dépasserait, sans doute, les 14 milliards de tonnes. Le gaz naturel constitue, pour encore 80 ans au moins, une valeur sûre et son effet, plus favorable pour le CO2, sera un aiguillon. Mais le charbon va revenir selon tous les scénarios prospectifs. Comment le Sud fera-t-il face à une croissance énergétique multipliée par 5 ou 6 en 40 ans?

Les perspectives de pollution sont, elles aussi, en changement d'échelle : les engrais vont être multipliés par 5 en 40 ans. Selon les politiques suivies, le SO2 passerait de 1 à 12 et le NO de 2 à 3,5 : quant au CO2 il risque d'être multiplié par un facteur 5.

Ce ne sont que quelques exemples. (1)

Suggestions pour l'action

- Poursuivre les travaux de prospective et de débat sur le "long" terme jusqu'à ce que la société politique et la société civile mesurent les changements d'échelle et commencent à vouloir les infléchir.

- Utiliser les références à long terme pour l'action immédiate : relier davantage l'environnement, le développement et les équipements par des "études d'impact" mais surtout amorcer, dès maintenant, des stratégies à moyen ou à long terme : par exemple, lancer sans attendre de drastiques économies d'eau et d'énergie.

1/3 Le management du ménagement : de la protection à la gestion

Le temps n'est plus où l'on pouvait se contenter d'édicter des lois, de fixer des normes et de financer des équipements de dépollution en bout de chaîne industrielle. Définir l'environnement en termes de ressources bien comprises rejoint

---

(1) voir le fascicule de cartes publiées en annexe.

l'économie. Le ménagement de la ressource est essentiel et l'on doit concilier gestion scientifique et gestion économique. On pourra faire appel pour cela à des outils nouveaux (télédétection, comptabilité patrimoniale, etc...).
Les ressources, on l'a vu, sont limitées, particulièrement en Méditerranée qui n'en a jamais eu d'importantes.Ne parlons pas des espèces animales : elles se raréfient. Quant à la pêche, elle ne couvre, avec 1 Mt de poissons péchés par an, que 25% de la consommation actuelle de poisson (4 Mt/an, ce chiffre pouvant passer allègrement à 10 Mt si l'aquaculture le permet).

. Le littoral de la Méditerranée est également une ressource limitée : 46.000 kilomètres de côtes (dont plus de 15.000 pour la Grèce et ses îles). D'ici l'an 2025, le tourisme, les villes et l'industrie pourraient bien en artificialiser encore quelque 3 à 4.000 kilomètres : le littoral naturel devient peau de chagrin et on pourrait même assister à des régressions touristiques, là où il n'est plus que souvenir.

Suggestions pour l'action

- Peut être une seule, mais elle est de taille : promouvoir vite des institutions de l'environnement, c'est, dans bien des pays, le préalable à toute politique de l'environnement. Edicter des lois, des normes, des oukases n'est qu'une étape ; rien ne bougera sans des institutions adaptées pour faire face au quotidien, se sentir responsable, gérer, transformer des redevances en équipements. Les collectivités traditionnelles ne sont pas toujours outillées pour gérer ce genre de services. Des institutions nouvelles sont nécessaires, ici établissements publics ou mixtes, là entreprises concessionnaires. La Tunisie connait de tels organismes, l'Algérie aussi. La France, pour sa part, pourrait mieux faire connaître ses "agences de bassin" ou son "Conservatoire du littoral" qui sont d'incontestables outils. On est loin de la coupe aux lèvres : moins de 20% des parcs et réserves naturelles officiellement décrétées en Méditerranée ont une institution, un directeur, un budget.

*

* *

Après avoir très brièvement décrit quelques éléments du contexte, passons à la description de quelques orientations pour la coopération sur l'environnement.

2/1 Le multilatéral doit se nourrir du national et non le vider

La Méditerranée s'est engagée, depuis 1975, dans une politique de coopération environnementale dont il convient de dire qu'elle est exemplaire. Exemplaire parce que 17 Etats ont décidé, ensemble, de s'y engager en signant la Convention de Barcelone et qu'ils ont dû, pour cela, surmonter des tensions d'une histoire, encore, hélas, riche en conflits. Devant les problèmes d'environnement, les 17 Etats ont mis une sourdine à leurs différents et l'environnement est même le seul thème qui les réunisse dans une institution multilatérale commune.

J'évoquerai peu cette institution dont M. Manos a parlé, sinon pour souligner son caractère original : celui d'une institution internationale contractuelle qui ne résulte ni d'une Communauté régionale institutionnalisée comme l'Europe (c'est une "écorégion") ni de la démultiplication d'organisations mondiales, (le PAM n'est pas un produit des Nations Unies et du PNUE, même s'il a joué un rôle essentiel, un peu à la manière des sage-femmes et même si le drapeau des Nations Unies est, aujourd'hui, une condition clef de réussite de cette coopération). Ce sont les Etats réunis tous les deux ans, qui ont le pouvoir "législatif" et financier. Ce sont eux qui font appel au PNUE pour assurer leur administration (et qui lui versent, pour cela, 13% de leur budget). La Méditerranée n'est pas une communauté institutionnelle. Elle n'est pas "supranationale"; à la différence de la Communauté Européenne; elle fait peu appel aux délégations de souveraineté des Etats. Elle est là pour allonger la "mise en perspective" ou fournir un "terreau" d'idées de coopération (Plan Bleu), pour suivre l'état de l'environnement en méditerranée (MED-POL), ouvrir des perspectives pour l'action de protection ou de développement.

Sans doute est-ce logique qu'il en soit ainsi dans une région où les forces centripètes ne sont pas évidentes et où l'accession à l'autonomie nationale, est, pour certains pays, encore toute fraîche. Il faut toujours prendre les choses du bon côté : et constater alors que cette situation évite précisément que lorsqu'un problème se traite à un certain niveau, les autres en soient dépossédés. On en a aujourd'hui trop d'exemples: le niveau mondial voit émerger des institutions ou

des accords internationaux qui dépossèdent tout ce qui se meut à une échelle inférieure. L'appel planétaire est lui même démobilisateur. L'effet pervers de la mondialisation est la déresponsabilisation des Etats, des villes et même des citoyens. Et, lorsque, par exemple, en janvier 1989, "Time Magazine" lançait son numéro sur la planète terre, il focalisait tellement l'attention sur une solution mondiale, qu'il laissait là, au bord de la route, le citoyen qui se disait alors : "cela me dépasse : qu'y puis-je ?" A l'échelle de la Méditerranée, il y a le même risque : "le PAM existe", ou encore, depuis 1990, "la Banque Mondiale et la Banque Européenne d'Investissement s'occupent de nous". Ou encore, "c'est à eux de payer, de mettre en place, d'imaginer".

"Think globally act locally" voila la phrase qu'il faudrait souvent répéter pour conjurer la démobilisation.

Il faudrait aussi rappeler des données pourtant évidentes : le budget annuel total du Plan d'Action pour la Méditerranée est de 5 millions de dollars : cela ne représente même pas l'équivalent d'une station d'épuration pour une ville de 30.000 habitants.

En Méditerranée comme ailleurs, la réussite ne viendra pas de la substitution des échelles, mais de l'entrainement de toutes les parties : les Etats, les Régions (elles sont 140 sur tout le littoral du bassin méditerranéen) les villes, les entreprises, les associations, les populations doivent toutes être davantage responsabilisées et "mises à la masse" pour concevoir et agir.

Suggestions pour l'action

- Au delà la sphère de solidarité que représentent déjà le PAM et le METAP, les Etats peuvent faire davantage : la Déclaration de Gènes, signée en 1985, montre qu'ils peuvent le faire au delà des strictes frontières de l'environnement : ils ont déjà, avec le réseau des 100 sites du "patrimoine historique littoral d'intérêt méditerranéen", mordu sur le culturel : ils pourraient ouvrir d'autres chapitres et le faire collectivement, par exemple pour la conservation du patrimoine génétique, la pêche, l'aquaculture, les échanges agroalimentaires ou la

coopération pour les catastrophes naturelles et la sécurité civile. Mais surtout, il conviendrait de faire en sorte que le suivi de l'action des Etats, chacun chez eux, soit mieux connu de tous et mieux diffusé : trop de questionnaires demandés par l'Unité de Coordination du PAM restent souvent sans réponse : et, même du seul point de vue statistique, l'on ne dispose pas du tableau général des stations d'épuration dans chacun des pays!.

Les choses changeraient si les Etats étaient incités ou motivés pour prendre des initiatives volontaires pour l'action en Méditerranée : par exemple, par des actions de proximité, par des apports en nature, par des mises à disposition d'experts, par l'environnementalisation de leurs échanges bilatéraux, etc...

2/2 **Trois communautés : et la Méditerranéité en plus**

Les Etats riverains de la Méditerranée dans toutes les statistiques officielles sont éclatés au moins entre trois continents, Europe, Afrique et Moyen Orient. Ces appartenances continentales ne sont pas simplement des rattachements de géographie élémentaire : l'Egypte par exemple, toute méditerranéenne qu'elle est, préside, cette année, aux destinées de l'Organisation de l'Unité Africaine : ce n'est qu'un exemple.

Trois entités, au delà de la stricte géographie physique, projettent, sur cette région, leur force d'attraction.

La première, grandissante, est l'Europe : la Communauté est d'ailleurs partie contractante des accords de Barcelone et elle a été élue, en 1989, pour deux ans vice-président des Etats Méditerranéens. Sa réalité est forte; elle est de plus en plus déterminante pour les Etats qui sont, en fait, soumis indirectement à nombre de ses décisions environnementales. De nombreux pays du Sud prennent le chemin de Bruxelles. Focalisée par les aspirations de l'Est, l'Europe se rappellera t-elle qu'elle a aussi une ouverture affective sur la Méditerranée dont quatre de ses membres au moins font partie? Les terrains de dialogue ne manquent pas : la politique des transports par exemple, la recherche (pourquoi pas quelques projets Eureka d'intérêt méditerranéen) ou encore une stratégie agroalimentaire et le lancement d'une politique massive d'aquaculture. L'éducation et la sensibilisation sont aussi des terrains productifs (en 1987 de nombreux pays méditerranéens ont participé à l'Année Européenne de l'Environnement).

La deuxième est le monde arabe : rattachement religieux bien sûr, culturel aussi. Ce monde peut prendre des formes agrégées. L'Union du Mahgreb Arabe par exemple, pris en compte, dès 1980, dans les scénarios du Plan Bleu, regroupe le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye (et la Mauritanie), soit un ensemble de plus de 50 millions d'habitants : il n'est pas encore, au plan de l'environnement, un partenaire, mais il pourrait le devenir utilement.

Il ne faut pas isoler arabité et méditerranéité. L'un des auteurs du "futur alternatif arabe", Ismaîl Sabri Abdalla, a été le responsable, pendant cinq ans, du Plan Bleu et c'est à lui que l'on doit, en 1980, le consensus des 17 Etats et l'adhésion du Sud à cet exercice de prospective collective. Bel exemple de conciliation entre deux mondes qui se rencontrent.

Duale la Méditerranée? non ! une autre appartenance est là, toujours présente : celle du monde, celle de l'échelle planétaire. Non seulement les lois du marché s'y exercent, par exemple les prix des matières premières ou les courants du commerce (dont le bassin ne représente que 3,8%), mais aussi les règlements et décisions pour l'environnement planétaire : ceux des accords de Montréal ou de Bâle par exemple, mais aussi, bientôt, ceux relatifs à l'énergie devant l'énorme risque de réchauffement des climats qui pourrait concerner la Méditerranée et, peut être, déraciner, dans le delta du Nil, 20 millions de "réfugiés écologiques". Cette appartenance au monde est essentielle, même si, à chaque échéance, tous les Etats ne la franchissent pas d'un seul pied. (1)

Suggestions pour l'action

- La première, sans nul doute, est que l'existence de communautés soit le fait de communautés ouvertes : et, par exemple, pour l'environnement, de communautés

---

(1) Les accords de Bâle, en 1988, sur les déchets toxiques ont été signés par les 17 Etats

La Déclaration de la Haye, en 1988, sur le réchauffement des climats a été signée par la Tunisie, La France, l'Egypte, l'Espagne, Malte et l'Italie.

qui, plus longtemps à l'avance, se fassent part de leurs intentions et de leurs projets. Devant l'actualité de l'ouverture à Est, il a fallu que ce soient les méditerranéens eux-mêmes qui demandent que l'Agence européenne de l'environnement leur soit ouverte : ils l'ont fait à l'unanimité, en octobre 1989, à Athènes. Mais on peut et on doit aller plus loin. Une fois par an au moins, une conférence-euroméditerranéenne serait nécessaire pour l'environnement, mais aussi pour bien d'autres dimensions de la vie publique dont l'interface avec l'environnement est essentielle (par exemple, l'énergie, l'agroalimentaire, etc..).

- La deuxième est une meilleure identification de la spécificité méditerranéenne : c'est ce que, par exemple, l'on a essayé de faire dans le cadre de MEDSPA pour les activités économiques méditerranéennes dans leurs relations avec l'environnement (l'olivier, le chêne liège, etc...).

- La troisième est une concertation que les pays méditerranéens pourraient cultiver au regard des grandes échéances internationales. Cette "Méditerranéité" n'est pas une vaine notion. Sans qu'on s'en aperçoive, le commerce intraméditerranéen se renforce et constitue un véritable "marché intérieur". Les éléments centripètes devraient être mieux identifiés par rapport au reste du monde.

2/3 La force grandissante des sociétés civiles : une coopération organique : maillage et réseaux.

La coopération se déroule actuellement en Méditerranée, dans une période de l'histoire où la centralité se trouve interpellée par la communication, les sociétés complexes, la décentralisation. Elle ne peut pas ne pas tenir compte de ces nouvelles données.

Certes on retrouve dans l'histoire européenne des facteurs de ce type : les "villes libres", le réseau des monastères, le croisement des Cours, la circulation des savants et des arts ont été autrefois décisives avant la constitution des Etats-nations ; mais "quand les villes naissent, les empires disparassent", disait, déjà, au XVIIIe siècle, Claude Nicolas Ledoux. Aujourd'hui dans les structures nationales et au delà, la "société civile" émerge et se renforce : villes, associations, entreprises, médias prennent du poids et lancent des initiatives. La dimension intraméditerranéenne des sociétés civiles a cependant beaucoup de retard.

Deux raisons expliquent ce relatif retard : la première est le mauvais système de communication. La mer a été autrefois le support de relations lentes et "cabotées": aujourd'hui, en apparence, on va plus vite : 3 à 4 heures en avion d'Est en Ouest contre 3 à 4 mois à la voile. Mais, les relations aériennes sont coûteuses (pour aller de Paris au Caire coûte 4 fois plus que pour New-York) et les aéroports, en liaison quotidienne avec d'autres cités méditerranéennes ne dépassent pas la dizaine (Barcelone, Nice, Rome, Athènes, le Caire...). Il faut des détours par les capitales (Paris, Belgrade ou Madrid), pour se réunir entre voisins. Malte et Tunis ne communiquent pratiquement pas. Quant au téléphone, il est souvent bien sourd et le courrier met plus de trois semaines, parfois, de Nice à Naples. La télécopie sauvera-t'elle la situation? Les satellites, les relations entre télévisions et les tropismes nationaux créent des distances; si 41% des méditerranéens ont pu regarder... Dallas moins de 3% des informations font -hors le Liban- le lot méditerranéen de l'actualité.

La deuxième raison vient de l'absence de relations "professionnelles" entre méditerranéens : les "réseaux" sont rares : si les statisticiens de la Méditerranée se sont rencontrés une fois en dix ans, si les météorologues se fréquentent, si les responsables d'autorités portuaires commencent à le faire, et si, grâce au Programme d'Action pour la Méditerranée, les responsables des 100 sites historiques principaux se retrouvent maintenant, il est trop peu d'exemples de tissus de la sorte. Les jumelages de ville à ville vraiment vivants entre le Nord et le Sud sont inférieurs à la dizaine.

Suggestions pour l'action

- L'amélioration des relations entre responsables : l'installation de "téléphones verts" et de télécopies. Une dizaine au moins par pays seraient un bon début. La révision des lignes aériennes et des tarifs est de plus longue haleine.

- La création de quelques réseaux professionnels au delà de ceux que les "Programmes d'Actions Prioritaires" (basés à Split) ont réussi à engager. On peut penser d'abord à un réseau destiné à l'information directe sur les technologies

appropriées; le Bureau Industrie-Environnement et la Communauté Européenne pourraient l'initier ; ce serait une priorité. Mais d'autres réseaux seraient les bienvenus :

- entre électriciens, entre promoteurs des énergies solaires
- entre responsables de réserves de biosphère (MAB) et de parcs naturels ou réserves de faune et de flore, de conservatoires génétiques
- entre ceux qui sont chargés de la planification urbaine et de la gestion de services urbains. Quelques villes commencent à prendre des initiatives intraméditerranéennes en ce domaine (Barcelone et Marseille par exemple); c'est très heureux.
- Plutôt qu'une université méditerranéenne, chère à Paul Valery, un réseau de facultés d'environnement serait très désirable. Plus généralement, des réseaux méditerranéens de formation seraient les bienvenus dans toute une série de domaines.

L'Europe communautaire pourrait contribuer à la naissance de quelques réseaux essentiels.

2/4 <u>La coopération entre voisins</u>

La coopération internationale en Méditerranée pour l'environnement, si elle est bien comprise, peut tirer parti des réalités de voisinage.

Au niveau global de la Méditerranée, j'ai employé le mot de "Nord-Sud de voisinage" par référence aux relations Nord-Sud qui sont souvent abstraites. Il s'agit d'un Nord-Sud entre partenaires qui se voient et qui peuvent travailler ensemble sur des projets communs. La dialectique en est changée.

Ce voisinage engendre une spontanéité des relations qui n'est pas la coutume, en général, dans la vie internationale. Au Caire, par exemple, lors d'une réunion avec les industriels égyptiens s'intéressant aux technologies propres, le représentant de la Commission a dit : "bien sûr le réseau Net est ouvert aux pays de la rive Sud"; l'aurait-il dit à froid avec d'autres partenaires ? Des parcs frontaliers sont envisagés entre la Corse et la Sardaigne, la Tunisie et l'Algérie, la Grèce et la Turquie. Voila quelques exemples de relations spontanées entre voisins.

On n'a cependant, semble t-il, pas encore tiré parti des relations de proximité pour tous les sujets de l'environnement. Il en est ainsi, par exemple, pour la surveillance maritime, afin de lutter contre les dégazages des navires en eaux internationales ou de lutter contre les incendies de forêts ou les catastrophes naturelles. La sécurité civile est un bon terrain d'entente entre voisins.

Cette dimension de proximité prend évidemment un sens plus caractérisé lorsqu'il s'agit de relations subrégionales. On citera les accords RAMOGE entre Monaco, la France et l'Italie sur le littoral qui s'étend de St Raphaël à Monaco et à Gènes. Conclus en 1977, ces accords se traitent encore selon les habitudes acquises à des niveaux diplomatiques. Mais les diplomates des trois pays recherchent aujourd'hui, au moment du renouvellement des accords, une entente plus régionalisée et plus familière qui impliquerait davantage les collectivités territoriales; la question du champ géographique peut être ouverte et certains pensent à s'ouvrir sur le golfe de Gènes, au sens large, avec la prise en compte de la Corse et même de la Sardaigne.

Très actuel aussi est le programme régional Adriatique qui va, sans doute, se mettre en place et qui intéresse ce "fond de mer" fermé, l'une des zones plus fragiles de la Méditerranée. Une structure de travail va réunir l'Italie, la Yougoslavie, l'Albanie et la Grèce.

A une échelle plus large encore, après une première réunion à Tanger en 1989, il a été envisagé, entre les pays partenaires du bassin occidental de la Méditerranée, d'avancer en commun sur certains thèmes ; une réunion est prévue en juin 1990 entre 8 pays : Espagne, Portugal, Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Italie, France.

Suggestions pour l'action

- Encourager, partout où c'est possible, des accords et surtout un travail de voisinage sur des problèmes d'environnement proche.

- Elargir cette notion de proximité à des actions pouvant intéresser des champs plus larges, par exemple l'Ouest ou l'Est de la Méditerranée, et, éventuellement, des partenaires qui peuvent bénéficier de la proximité. Si cela a peu de sens pour

les échanges de Canadair tous mobilisés les jours de grands incendies, ou en réserve chaude, on pourrait aller plus loin dans l'entraide en matière de secours ou de catastrophes naturelles, comme le ROCC le fait de Malte pour les accidents maritimes.

2/5 Coopérer sur des normes

Quatre protocoles ont été signés entre Etats riverains :

- l'un contre les immersions par les navires et les aéronefs (signé en 1976) ;
- l'autre sur l'intervention en cas de situation critique (pétroliers naufragés) signé aussi en 1976 ;
- le troisième contre la pollution tellurique (signé en 1980) ;
- le quatrième sur les aires spécialement protégées (avril 1982) ;
- un cinquième est en préparation pour lutter contre la pollution résultant de l'exploration et de l'exploitation du plateau continental du fonds de la mer et de son sous-sol.

Chacun de ces protocoles met quelque deux ou trois ans à être préparé, autant pour être ratifié, et, la plupart du temps, ils démarquent, en grande partie, des textes internationaux. Ils ne sont pas inutiles mais la tendance de la communauté méditerranéenne pourrait être de freiner la multiplication de textes de ce type.

Sans qu'apparaisse la nécessité de nouveaux protocoles, l'application de seuils et de normes sont cependant une voie encore indispensable pour la protection des consommateurs et des milieux : l'eau, l'air mais aussi le sol par exemple. La Communauté européenne, qui, jusqu'ici, a adopté plus de 80 directives est, pour cette région, une fabrique importante de dispositions juridiques, qui cependant ne s'appliquent pas aux pays du Sud, sauf parfois indirectement (voitures construites en Europe ou textes nationaux de pays non communautaires se référant à des normes de type européen).

Un des problèmes vient que la Commission, membre des accords de Barcelone et que les quatre pays de la Communauté, ne peuvent accepter de signer des textes contraires ou différents de ceux qu'ils ont adopté en Europe.

L'autre problème, je l'ai dit, est la communication relativement peu ouverte à l'avance entre la Commission et les pays du Sud sur la préparation de dispositions qu'il serait utile au Sud de connaître.

Suggestions pour l'action

- Se réunir assez vite sur les normes internationales, européennes et méditerranéennes et sur une approche euroméditerranéenne des textes d'origine planétaire (droit de la mer, réchauffement des climats,...).

- Revoir aussi les liaisons entre les politiques, les normes, la vie économique et l'environnement : par exemple, réduire les subventions à l'eau, à l'énergie, aux pesticides ou renforcer celles qui aident les marchés des composts...

2/6 Une coopération sur le terrain

Les pays riverains de la Méditerranée savent que même si les textes sont utiles, les progrès résulteront surtout de projets de terrain ayant, par leur exemplarité, un effet d'entraînement. La voie de "projets-pilotes" a paru, depuis 1985, intéressante au PAM, même au risque d'en voir fleurir systématiquement un par pays, aucun pays ne souhaitant ne rester en dehors d'un mouvement qui a d'ailleurs été présenté comme ouvrant aux perspectives d'appui de la Banque Mondiale.

Depuis 1990, la Banque Mondiale et la Banque Européenne d'Investissement ont décidé de joindre leurs efforts dans un programme méditerranéen : le METAP, qui a été évoqué ici; cette forme d'avancée par des équipements et des projets de terrain est désormais possible. C'est une entrée décisive qui va changer la coopération intraméditerranéenne, en la plaçant au niveau de l'action.

La Méditerranée est fière d'être au monde le premier terrain d'élection d'un programme régional financier orienté sur l'environnement. Elle le doit à l'effort de concertation entre Etats, pratiquement unique au monde, les coopérations internationales dans d'autres "programmes de mers régionales" n'ayant pas encore cette maturité.

L'entrée en jeu de ces deux institutions financières internationales aura, au moins dans les champs choisis comme prioritaires (l'eau, le littoral, les déchets, les pollutions, la faune et la flore, la formation, les institutions), un rôle décisif pour faire passer la coopération au niveau de réalisations tangibles et d'équipements clef. Et, ce, à livre ouvert.

L'attention aux projets de terrain est aussi la perspective choisie par le fonds européen encore modeste jusqu'ici -MEDSPA- pour ses quatre pays adhérents (plus le Portugal), étant entendu que ce fonds est ouvert au Sud, pour l'information, mais aussi pour l'application; ainsi est en cours de lancement, un projet de télédétection et de surveillance de l'environnement pour toutes les régions littorales de la Méditerranée (le point d'entrée pilote choisi à été la Tunisie).

Suggestions pour l'action

L'entrée en jeu des deux institutions financières, Banque Mondiale et BEI, devrait permettre un changement considérable dans la manière de travailler en Méditerranée. Il est très essentiel que ces institutions travaillent en concertation avec le PAM; ce pourra être, pour d'autres régions du monde, un exemple. Chacun des pays riverains, la Commission et les réseaux de professionnels gagneront à identifier de bons projets, c'est à dire des projets d'entraînement environnemental.

2/7 De la fraternité à la solidarité

La communauté méditerranéenne, malgré les rejets qui, hélas, ponctuent les relations entre les populations d'accueil et les migrants (ils seraient environ 10 millions aujourd'hui), malgré les rejets, plus durables, de communautés minoritaires qui faisaient de la Méditerranée au quotidien, une société pluriculturelle vivante, l'imperceptible connivence qui existe entre méditerranéens est visible dans les instances internationales, surtout les plus guindées. On le mesure, par exemple, au style des réunions entre méditerranéens à Athènes, qui est bien différent de ce que l'on voit habituellement.

Le Dieu d'Abraham au coeur de trois grandes religions est-il encore omniprésent? Les souvenirs d'une histoire commune, des paysages et du patrimoine historique commun (si vite identifié en 1987 à l'unanimité des Etats) sont ils vivaces? La Méditerranée est dure dans ses conflits : elle est fraternelle au quotidien ; les méditerranéens ne se sentent jamais complètement exilés dans un autre pays du bassin méditerranéen.

Pour ce qui nous intéresse ici -la gestion de l'environnement- ces conditions culturelles sont indispensables tant la culture et l'environnement ont une intimité commune, sans laquelle une politique de l'environnement se réduit à des actions d'antipollution. La reconnaissance d'une "méditerranéité" est essentielle pour l'environnement au niveau des concepts (la protection des paysages par exemple), au niveau aussi de l'action; peut-elle aller plus loin et, par exemple, faire passer les coopérations du sous-jacent implicite, à la fraternité exprimée et même à la solidarité vécue, pourquoi pas, par exemple, financière ?

Cette solidarité peut-elle conduire, à rechercher des ressources additionnelles mises en commun (un peu à la manière du Fonds spécial pour la Méditerranée, qui finance le PAM par des versements des Etats, grosso modo en fonction de leur PNB) ; le fonds utilise -on l'a dit- quelque 5 millions de dollars. Certains pensent à une mobilisation plus substantielle de crédits et ne résultant pas du transfert par les Etats. Des propositions ont été faites, il y a vingt ans déjà; une taxe sur les navires pétroliers, par exemple, afin de financer des installations de protection, de dégazage ou de réparations en cas d'accident. Mais comment limiter cette taxe à la Méditerranée ? D'autres propositions cherchent à mobiliser les contributions volontaires -ou éventuellement obligatoires- des touristes internationaux pour faciliter, par exemple, dans chaque pays, des "conservatoires de rivages" et garder les dernières "fenêtres" encore naturelles d'un littoral, qui sur 46.000 kilomètres, est déjà largement entamé ou mité : 250 millions de dollars pourraient être collectés chaque année.

Le risque de réchauffement des climats pourrait conduire à la création de taxes mondiales sur l'énergie, éventuellement modulées au plan régional. Il est possible que l'Europe communautaire aille dans cette voie en relevant ses prix de l'énergie: Il est imaginable -bien que peu probable- que la Méditerranée, même si, elle aussi,

à intérêt à relever ses prix de l'énergie, se dote d'un tel instrument fiscal, sauf s'il était estimé indispensable de prévoir de grands travaux pour la protection des littoraux fragiles de la région menacés par l'intrusion marine.

Plus familière serait selon certains, une redevance aux aéroports sur les tickets d'avion. De nombreux pays ont expérimenté la première ou s'en servent encore : l'Egypte a depuis 1980 utilisé la seconde pour financer des dépenses d'environnement et de tourisme.

A l'échelon régional (Adriatique, par exemple), la mobilisation de ressources financières est évidemment opportune en première ligne, dans le cadre d'une solidarité entre voisins.

Suggestions pour l'action

Rechercher avec conviction et sur un mode tranquille des ressources communes pour certaines actions précises et non, bien sûr, pour nourrir et gonfler des institutions.

*

* *

L'intention de cet exposé n'était pas celle d'un discours : nous avons cherché à stimuler la réflexion sur des formes de coopération-environnement adaptées à la situation en Méditerranée et tenant compte de l'expérience. C'est l'action des 15 dernières années, qui, bien que modeste, permet, aujourd'hui, d'imaginer d'autres formes ou des formes nouvelles de coopération pour ce bassin méditerranéen; cette action a d'abord eu le mérite, essentiel pour toute action d'environnement, de permettre à chaque Etat de se reconnaître en référence aux autres et de les considérer comme des partenaires pour un destin commun.

SERGE ANTOINE

a la responsabilité des relations internationales au Ministère chargé de l'Environnement qu'il a contribué à créer comme quelques autres institutions françaises : la Délégation à l'aménagement du territoire, les observatoires régionaux de l'INSEE, les parcs naturels régionaux : c'est à lui qu'on doit le dessin des Régions françaises actuelles.

Conseiller-Maître à la Cour des Comptes ; né en 1927 à Strasbourg ; il a 5 enfants. Il est membre de nombreuses associations ; "Energies pour le Monde", la "Fondation Seydoux pour la Méditerranée"... Il est Gouverneur et vice-président de l'executif de la Fondation européenne de la culture (Amsterdam) et préside la Fondation Ledoux, Centre de réflexion pour le Futur, installé à Arc et Senans en Franche Comté, l'un des 14 grands monuments français inscrits au"patrimoine mondial".

C'est un passionné de futurologie : il a dirigé pendant 10 ans la revue "2000", favorisé la réunion de deux associations, "Futuribles" et "Prospective", et lancé, aussi bien la "comptabilité patrimoniale" qu'encouragé dès 1975 les premières études entre climat et environnement. Il a présidé la Mission "Patrimoine 2000" sur l'avenir du patrimoine historique français (1987). Il est surtout le "père" du Plan Bleu, exercice de prospective à l'horizon 2025 engagé par les 17 Etats riverains de la Méditerranée

Edité avec le concours du Secrétariat d'Etat
auprès du Premier Ministre, chargé de
l'Environnement et de la Prévention des
Risques Technologiques et Naturels Majeurs
14 bd du Général Leclerc - 92524 NEUILLY SUR SEINE